

L'église de Lapoutroie vers 1790, en 1806, 1897, et 1912 (Photos Mairie de Lapoutroie)

Dépot légal
3ème trimestre 2008

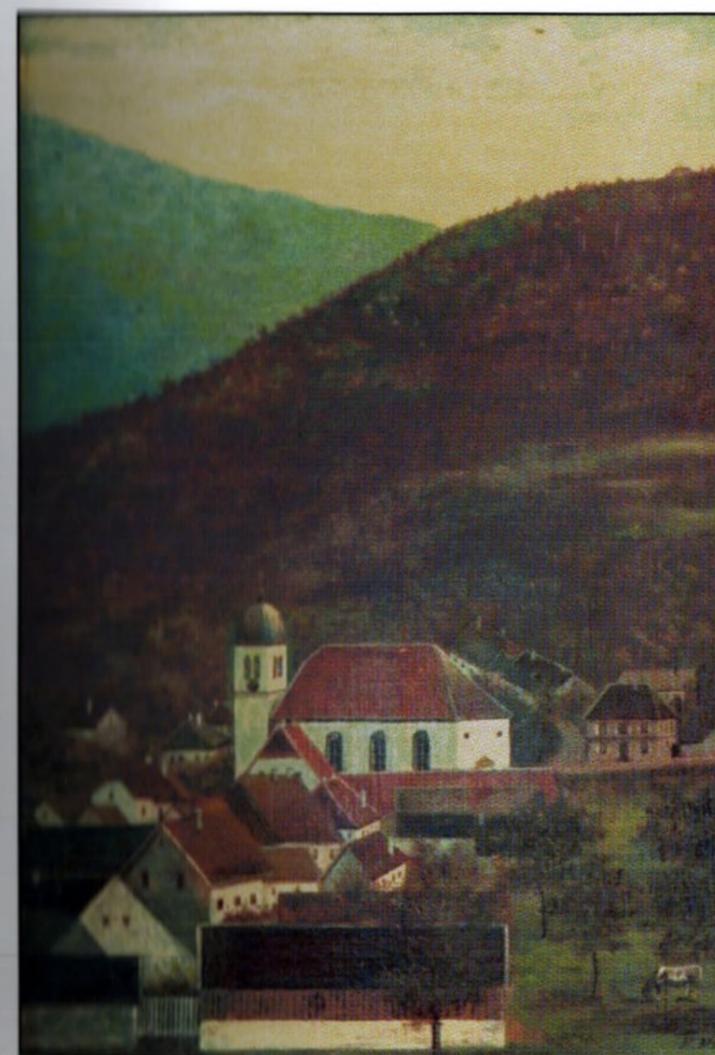
Conseil Général

Haut-Rhin

N°ISSN 0753 8413

ICMA ST-DIE

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBÈY



**BULLETIN N°27
2008**

**BULLETIN DE LA
SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBÉY**

N° 27 - 2008

**SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle
68370 ORBEY**

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kayserberg, Volume 5, Folio n° 40.
Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

Le présent Bulletin n° 27 – 2008 a été tiré à 300 exemplaires.

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Dépôt légal : 3e trimestre 2008

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

PAGE	TITRE	AUTEUR
2	Sommaire	
3	Éditorial	SIMON Armand
4	Assemblée générale du 28 avril 2008 à Labaroche	DEMANGEAT Jacques
8	Membres de la Société d'Histoire	DUPONT Rose-Blanche
10	Pairis et Maulbronn au XV ^e siècle: la réforme de l'abbaye	JECKER Lucien
19	Deux visites pastorales des princes évêques de Bâle (1706 et 1787)	MULLER Claude
26	Les églises Sainte Odile de Lapoutroie	BARADEL Yvette
38	Les enfants en tutelle dans le Val d'Orbey au XVIII ^e siècle	BARADEL Yvette
47	La chasse accaparée par le maire d'Orbey en 1802	JEHIN Philippe
50	Sœur Camille Jacobberger	JECKER Lucien
52	La croix de Sœur Camille Jacobberger restaurée à Pairis	SIMON Armand
54	Fréland au début du XX ^e siècle	GUERIN Guy
57	La visite du Kronprinz à Orbey le 15 août 1902	MULLER Germain
65	Une opération inédite de la Grande Guerre: Le Calvaire du Bonhomme en Juin 1915	GRIMM Vincent HAAS Denis
74	La Fête populaire «Lé Zotte» dans les années 1930 à Lapoutroie	MULLER Irène
79	La "Musique" à Fréland	WIRRMANN Benoît
83	Petite étude lexicale de mots patois	MICHEL Gilbert
87	Lo dèvètéy. le tablier	MICHEL Gilbert
88	Le chou de la tonne. Lé djott de chtangk	BAUMANN Gaby
89	Les fêtes patronales. Lé feyt patronal	HERMANN Maurice
90	Prako i paww patwè. Parlons un peu patois	HERMANN Maurice
91	Les événements dans le canton de Lapoutroie en 1908	JEHIN Philippe
93	Quelques publications récentes	SIMON Armand
94	Les tables de patois 2008	SIMON Armand
96	La Société d'Histoire au Forum de Sélestat, le 6 avril 2008	SIMON Armand
	Les publications de la société d'histoire	

ÉDITORIAL

Rédiger la préface du nouveau bulletin annuel est toujours un moment important : il consacre la réalisation d'une nouvelle œuvre rassemblant des recherches, des témoignages, des documents. Il montre la vitalité de notre Société qui, au fil des ans, ajoute des pièces nouvelles au patrimoine écrit de notre canton.

Cet éditorial me permet aussi de remercier les auteurs qui prennent beaucoup de temps pour rédiger leurs articles sur la base d'une documentation souvent difficile, abondante ou au contraire lacunaire. Beaucoup d'entre eux sont fidèles à ce rendez-vous depuis de longues années, années qui ne tempèrent pas leur enthousiasme. Certains rejoignent pour la première fois la cohorte des auteurs : j'espère qu'ils resteront à nos côtés !

Nous restons fidèles à notre ligne éditoriale, maintes fois réaffirmée : des articles de fond, solides, font avancer la connaissance de notre Val et contribuent aux progrès de l'histoire générale. D'autres articles, plus proches de la vie ordinaire et des traditions, permettent à tous d'aborder notre histoire. Et une constante contribution à l'expression de notre cher patois est fondamentale.

J'espère que ce nouveau bulletin vous procurera de bonnes heures de lecture, des satisfactions renouvelées et le désir de rester à nos côtés.

Pour le Comité,
Le Président
Armand SIMON

Le répertoire des articles du Bulletin, dressé par M Germain Muller, n'est pas oublié. Nous essayons d'y joindre un index des auteurs, d'un format raisonnable, et avons ainsi occasionné un retard important. Les souscripteurs seront servis dans les meilleurs délais. Nous les remercions de leur patience.

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

Première de couverture : Lapoutroie et son église au XIX^e siècle.

- Tableau, Mairie de Lapoutroie.

Quatrième de couverture : L'église de Lapoutroie.

- Tableaux de la fin du XVIII^e siècle, de 1806, de 1897, de 1912. Mairie de Lapoutroie
- Vue orientale et occidentale de l'église : Dessins de l'architecte Gerwig en 1913. Archives municipales de Lapoutroie

Ces tableaux et documents ont été photographiés par la Mairie de Lapoutroie, que nous remercions chaleureusement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 AVRIL 2008 À LABAROCHE

Jacques DEMANGEAT



Le président, Armand SIMON, salue les membres de la Société et les élus locaux, notamment MM. JACQUEY, maire d'Orbey et conseiller général, les représentants des municipalités, Madame KLINKLIN de Labaroche, MM. CLAUDEPIERRE de Lapoutroie, BALTHAZARD et BATÔT d'Orbey, Membre du comité excusé : Gérard MILLION.
Il salue la mémoire des membres et sympathisants disparus.

Le secrétaire, Jacques DEMANGEAT, donne lecture du compte-rendu de l'assemblée générale de l'exercice précédent, approuvé à l'unanimité.
Il rend compte ensuite des activités de l'année passée.

Compte-rendu d'activités

- Réunions du comité : 17 février, 7 juillet, 29 septembre 2007 et les réunions de groupes de travail.

-Faits marquants :

- Sortie du bulletin annuel été 2007 : n° 26.
- Présentation officielle de l'ouvrage "Les Croix de chemin dans le Pays Welche" le 2 mars 2007 aux municipalités, presse, enseignants...

- Participation à l'exposition de généalogie organisée par le Cercle de Généalogie de Colmar à la bibliothèque municipale d'Orbey du 4 janvier au 17 février 2007.
- Inauguration avec conférence de Melle FREITAG sur le thème : « Nos cousins d'Amérique », en particulier au sujet des migrations d'habitants du canton vers le Nouveau Monde au 19e siècle.
- Élection du Comité le 7 juillet 2007, à l'unanimité des membres présents

Présidente d'honneur : Yvette BARADEL
Président : Armand SIMON
Vice-président : Philippe JEHIN
Trésorière : Rose-Blanche DUPONT
Trésorier adjoint : Pierre BEDEZ
Secrétaire : Jacques DEMANGEAT

Secrétaire adjoint : Maurice HERMANN
Assesseur: Gaby BAUMANN
Assesseur: Gérard DUPONT
Assesseur: Jean MATHIEU
Assesseur: Gérard MILLION
Assesseur: Irène MULLER

- M. Henri Petitdemange ne se représente pas. Le Président souligne la longue contribution d'Henri Petitdemange aux travaux de l'association et la qualité remarquable de ses productions.
- Le répertoire des articles parus dans les bulletins de la Société d'Histoire établi par M. Germain Muller, qui sera prochainement disponible
- Les Tables de Patois continuent au rythme de 3 par an
- Poursuite des travaux du groupe Généalogie
- Échange de courriers avec la Fédération du Club Vosgien qui réclame des droits d'auteur au titre d'une carte parue dans les "Croix de Chemin". La négociation devrait se solder par un versement très réduit (500€), voire nul, pour notre association.

Présences de la Société:

- Participation à la journée des patoisants du 22 septembre 2007
- Journée de Pairis : exposition des documents de M. Jecker et animation
- Participation à la rencontre des Historiens des Hautes Vosges le 3 novembre à Guebwiller
- Participation au Congrès des Historiens du 30 septembre à Kaysersberg.
- Salon du livre de Colmar des 24 et 25 novembre 2007, toujours en partenariat avec l'association du Mémorial de Linge. A cette occasion, notre association s'est vu décerner le 3e prix du palmarès 2007 des sociétés d'histoire.
- Fête du Hogey à Orbey : présentation et vente de nos ouvrages.
- La présence au colloque des sociétés d'Histoire à Sélestat de mars 2008 est également évoquée, ainsi que l'intérêt que pourrait représenter une maquette à exposer présentant une particularité du pays welche. Point à revoir en comité.

Rapport financier

La trésorière, Rose Blanche DUPONT, présente le rapport financier.

Rapport financier

- Avec des recettes s'élevant à 12 581.15 € et des dépenses de 7 106.34 €, l'exercice se solde par un excédent de 5 474.81 €. Cet excédent permet de combler en partie le déficit de 2006 qui s'élevait à 14 871,21 Euros
- Le produit de la vente des bulletins annuels est insuffisant pour couvrir les frais d'édition. Le prix actuel est considéré comme un plafond mais l'édition doit se poursuivre car le bulletin constitue un lien précieux avec les adhérents et sympathisants de notre association.

Réviseurs aux comptes

- Jacques Haxaire et Christine Birebent, réviseurs aux comptes, ont vérifié les comptes dont la tenue est jugée impeccable. Ils donnent quitus à la trésorière. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.
- Pour le nouvel exercice, Odile Frebourg et Bertrand Munier sont élus, à l'unanimité, pour exercer la fonction de réviseurs aux comptes.

Rapport moral du président

- L'activité de la Société d'Histoire en 2007 se traduit par un bulletin 2008 très fourni, notre présence dans de nombreuses manifestations locales ou plus éloignées, l'animation des Tables de patois, des actions ponctuelles de sauvegarde du patrimoine, en particulier concernant les croix, la production du groupe Généalogie.
- Le vice-président, Philippe Jéhin, lance un appel auprès des membres pour étoffer l'équipe des rédacteurs d'articles pour le bulletin, et insiste sur l'intérêt de présenter la Société d'Histoire aux nouveaux venus dans le canton.
- Un appel est également lancé aux élus pour réserver un encart de présentation de l'association dans les bulletins municipaux des différentes communes. Les contacts pris auprès des communes d'Orbey, Lapoutroie, Labaroche, sont positifs ; notre activité pourrait aussi être signalée sur les sites internet de la communauté de communes et de l'office de tourisme.
- La prochaine assemblée générale se tiendra au Bonhomme.
- Mme Klinklin, au nom de la commune de Labaroche et M. Jacquy, au titre de la commune d'Orbey, manifestent leur soutien et leur encouragement pour la cause de la société d'Histoire.
- Le conseiller général a interpellé le président du conseil général au sujet du château de Hohnack et suit le dossier.



CONFERENCE DU PRESIDENT : QUOI DE NEUF DANS LE PAYS WELCHE ?

Une conférence de Vincent GRIMM sur la guerre de 1914-18 était initialement prévue mais elle s'avère prématurée (rédaction de l'ouvrage en cours). Le président a donc résolu de porter son regard sur l'actualité du canton.

Le renouvellement des municipalités et du conseiller général ce printemps apporte un souffle nouveau. Les liens du Pays Welche avec le bas de la vallée d'une part, avec les communes proches d'outre Vosges d'autre part, vont être renforcés.

En termes d'orientation de nos activités, l'étude du patrimoine industriel est à poursuivre. Voir pour cela les archives photographiques du tissage HERZOG chez Gérard DUPONT.

Concernant la sauvegarde du patrimoine, la situation des croix des Basses Huttes et du calvaire de Bermont est évoquée. La société d'histoire rappelle son souci constant de conserver et d'entretenir les croix de chemin, victimes de diverses dégradations. Certaines d'entre elles sont parfois entretenues par quelques bénévoles.

Le devenir des vestiges du château du Hohnack est également préoccupant. Ce château constitue un patrimoine exceptionnel ; il convient de le protéger. Il est actuellement fermé pour des raisons de sécurité. Quel sera le destin de ce site ?

Parmi les publications récentes, à noter celle de Benoît KUSTER, notre imprimeur de Kaysersberg sur notre vallée et celle de M. PARMENTIER, sur le Massif Vosgien.

2008 sera marqué aussi par le 90e anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Dans l'analyse de ce terrible conflit, le rapprochement des points de vue issus des sources françaises et allemandes fait l'objet de différentes études, dont celle de Vincent GRIMM. Il est vrai que le canton a été le théâtre de nombreux combats lors de la Grande Guerre (Linge, Tête des Faux ...).

Il faut souligner le dynamisme des musées locaux en particulier le Musée du Bois de Labaroche et la Maison du Pays Welche à Fréland. A noter aussi l'ouverture récente d'un espace d'exposition privé, dans l'ancienne usine SERAL à Fréland.

Le président rappelle que l'Académie patoise de Labaroche a lancé une souscription pour l'ouvrage consacré aux traductions des fables de La Fontaine.

La Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace a achevé la publication du monumental dictionnaire de biographies alsaciennes (NDBA). Elle lance une nouvelle collection d'ouvrages sur des thèmes variés. Le premier paru est le Guide de l'histoire locale en Alsace : comment rédiger l'histoire d'une localité alsacienne ?

L'Assemblée générale étant achevée, le président invite les personnes ayant réservé le repas, à poursuivre la discussion au Restaurant Au Tilleul.

Photos : Philippe JÉHIN

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

MEMBRES BIENFAITEURS 2007

- | | |
|---|--|
| 1 BALDINGER Jean Marie 68370 Orbey | 9 JACQUEY Guy 68370 Orbey |
| 2 BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach les Bains | 10 JENNES Michel 13821 Le Penne/Huveaune |
| 3 CLAUDEPIERRE Roger 68920 Wintzenheim | 11 JUILLARD Maria Lapoutroie |
| 4 DELAROQUE Christophe 68000 Colmar | 12 MAIRE Marcel 68370 Orbey |
| 5 DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland | 13 MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey |
| 6 DEPARIS Fernand 68370 Orbey | 14 NOGUES Monique 47000 Agen |
| 7 DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey | 15 PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme |
| 8 GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges | 16 TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme |

MEMBRES ACTIFS 2007

- | | |
|--|--|
| 17 AIMETTI Angel 68000 Colmar | 52 COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme |
| 18 ALBRECHT Aimé 68110 Illzach | 53 CRENNER Pierre 68370 Orbey |
| 19 ANCEL Annette 68000 Orbey | 54 DANIEL François 68370 Orbey |
| 20 ANCEL Bernard 01280 Prévessin | 55 DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie |
| 21 BALDINGER Thierry 68650 Lapoutroie | 56 DELACOTE Evelyne 68370 Orbey |
| 22 BALTHAZARD Annie 68370 Orbey | 57 DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey |
| 23 BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme | 58 DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey |
| 24 BARADEL Yvette 68240 Fréland | 59 DIENY Jean-Pierre 91400 Orsay |
| 25 BARLIER Bernard 68240 Fréland | 60 DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie |
| 26 BATOT Annie 68370 Orbey | 61 DUPONT Alice 68370 Orbey |
| 27 BATOT Marcel 68000 Orbey | 62 DUPONT Gérard 68370 Orbey |
| 28 BATOT Marguerite 68370 Orbey | 63 DUPOUAIL Guy 67100 Strasbourg |
| 29 BATOT Pierre 68370 Orbey | 64 FOESSEL Georges 67000 Strasbourg |
| 30 BATOT Roger 68370 Orbey | 65 FRANCESCHI-HAXAIRE 68650 Lapoutroie |
| 31 BAUMANN Christel 68370 Orbey | 66 FREBOURG Odile 68910 Labaroche |
| 32 BAUMANN Gaby 68370 Orbey | 67 GANDER Pierre 68370 Orbey |
| 33 BEAULIEU Laurent 68370 Orbey | 68 GANTER André 68500 Guebwiller |
| 34 BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie | 69 GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson |
| 35 BEDEZ Pierre 68370 Orbey | 70 GEISLER Robert 68650 Lapoutroie |
| 36 BERBACH WIRRMANN Fr. 67 Niederaltdorf | 71 GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie |
| 37 BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey | 72 GREVILLOT Alexandra 67000 Strasbourg |
| 38 BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim | 73 GRIMM Vincent 68370 Orbey |
| 39 BIREBENT Christine 68370 Orbey | 74 GRIMM Bernard 68370 Orbey |
| 40 BLAISE Paul 68370 Orbey | 75 GRUNENWALD Jean-Michel 67370 Reitwiller |
| 41 BONIFACI André 68650 Lapoutroie | 76 GSELL Fernand 68370 Orbey |
| 42 BOPP Jean-Paul 68370 Orbey | 77 GUERIN Guy 68240 Fréland |
| 43 BOULEAU Aurélie 68370 Orbey | 78 GUIDAT François 68370 Orbey |
| 44 BRICHLER Benoît 92160 Antony | 79 GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey |
| 45 BRUNI Michel 51470 Saint Memmie | 80 GUILLEMAIN Jean-Luc 13009 Marseille |
| 46 BUSSE Christian 67210 Niedernai | 81 HELDERLE Daniel 68370 Orbey |
| 47 CHARTON François 54600 Villers/Nancy | 82 HELFER Roland 67450 Lampertheim |
| 48 CHIODETTI Suzy 68370 Orbey | 83 HERMANN Joseph 68370 Orbey |
| 49 CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey | 84 HERMANN Maurice 68370 Orbey |
| 50 COLIN Pierre 88100 Coinches | 85 HERQUE Raymond 68370 Orbey |
| 51 COPPE Bernard 68370 Orbey | 86 HUG Joséphine 68370 Orbey |

- | | |
|---|---|
| 87 HUSSON Christopher Pittsford USA | 126 MUNIER Jean-Marie 06800 Cagnes/Mer |
| 88 JACKY Marcel 68240 Fréland | 127 MUNIER Lucie 68240 Fréland |
| 89 JACKY MARION Claude 68650 Lapoutroie | 128 OLRV Simone 68370 Orbey |
| 90 JACQUES Claude 68240 Fréland | 129 PARFAIT François 75116 Paris |
| 91 JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val | 130 PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche |
| 92 JAGER Jeanne 68910 Labaroche | 131 PARMENTIER Denis 68910 Labaroche |
| 93 JECKER Lucien 68370 Orbey | 132 PARMENTIER Gilbert 68650 Hachimette |
| 94 JEHIN GUY 68920 Wintzenheim | 133 PARMENTIER Michel 68370 ORBEY |
| 95 JEHIN Irène 68000 Colmar | 134 PECORELLI Joseph 68370 Orbey |
| 96 JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar | 135 PERRIN André 68400 Riedisheim |
| 97 JEHIN Philippe 68000 Colmar | 136 PERRIN Monique 68650 Lapoutroie |
| 98 JENNES FLORENCE Germaine 67 Strasbourg | 137 PETITDEMANGE Henri 68240 Fréland |
| 99 JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt | 138 PIROLA Jeanne 68370 Orbey |
| 100 JUCHS Bernard 68370 Orbey | 139 POMMOIS Lise 67110 Niederbronn |
| 101 KELLER Geneviève 68040 Ingersheim | 140 PRUD'HOMME André 68370 Orbey |
| 102 KILLY Yvette 68000 Colmar | 141 SAUR Pierre 68000 Colmar |
| 103 LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey | 142 SCANDELLA Alex 68370 Orbey |
| 104 LIDY Jean 68370 Orbey | 143 SCHMITT Christian 68910 Labaroche |
| 105 MAIRE Claude 68650 Lapoutroie | 144 SCHUSTER Jean 68370 Orbey |
| 106 MAIRE Raymond 68370 Orbey | 145 SCHUSTER Suzy 68370 Orbey |
| 107 MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim | 146 SIMON Armand 68370 Orbey |
| 108 MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie | 147 SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel |
| 109 MARCHAND Christian 68040 Ingersheim | 148 SIMON Paul 68370 Orbey |
| 110 MARCHAND Ernest 68040 Ingersheim | 149 STELLY Michel 91190 Gif sur Yvette |
| 111 MARCHAND Louis 78230 Le Pecq | 150 STOFIQUÉ Roger 68150 Aubure |
| 112 MASSON Michel 68650 Le Bonhomme | 151 THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie |
| 113 MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie | 152 THOMANN Jean-Bertin 88100 St-Dié |
| 114 MATTERN Stéphane 68920 Wettolsheim | 153 TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey |
| 115 MEYER Dominique 68770 Ammerschwihr | 154 TISSERAND Paul 68370 Orbey |
| 116 MICHALOWSKI André 68370 Orbey | 155 ULMER Marie-Louise 68000 Colmar |
| 117 MICHEL Gilbert 68230 Walbach | 156 VIE Annick 09600 Laroque d'Olmes |
| 118 MICLO Jean-Pol 88520 Ban de Laveline | 157 VOINSON Etienne 68370 Orbey |
| 119 MICLO Raymond 68370 Orbey | 158 VOINSON Maurice 68370 Orbey |
| 120 MILLION Gérard 68370 Orbey | 159 WALTER Odile 68370 Orbey |
| 121 MILLION Roland 68160 Ste Marie/Mines | 160 WALTZER Paul 68370 Orbey |
| 122 MINOUX Jean 68650 Hachimette | 161 WETTERER Marguerite 68370 Orbey |
| 123 MULLER Germain 67540 Ostwald | 162 WITT Pierre 67000 Strasbourg |
| 124 MULLER Irène 68650 Lapoutroie | 163 ZANN Philippe 68370 Orbey |
| 125 MUNIER Bertrand 68370 Orbey | 164 ZANN Suzanne 68370 Orbey |

Cette liste est établie et éditée avec le plus de soin possible. Si malgré tout, nous avons oublié un membre, cette année ou l'année précédente, nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères.

Le président

MEMBRES DU COMITE DEPUIS 2007

<u>Bureau</u>		<u>Assesseurs</u>
Présidente Honoraire	Yvette BARADEL	Gaby BAUMANN
Président	Armand SIMON	Gérard DUPONT
Vice-président	Philippe JÉHIN	Jean MATHIEU
Secrétaire	Jacques DEMANGEAT	Gérard MILLION
Secrétaire adjoint	Maurice HERMANN	Irène MULLER
Trésorière	Rose-Blanche DUPONT	
Trésorier adjoint	Pierre BEDEZ	

PAIRIS ET MAULBRONN AU XV^e SIÈCLE. LA RÉFORME DE L'ABBAYE

Lucien JECKER

La longue histoire de l'abbaye cistercienne de Pairis (1138 - 1791) fait apparaître des années de prospérité et de grande renommée mais aussi des périodes catastrophiques et malheureuses. C'est la période des XV^e et XVI^e siècles, peu connue, qui sera l'objet de cette étude.

Comme bien d'autres abbayes du moyen-âge, Pairis a joué un rôle important. Protégée et largement dotée par les princes, comblée de bienfaits par les grands de ce monde qui voulaient assurer le salut de leur âme par les prières et les messes des moines, elle s'enrichit. Elle devint ainsi un asile de paix, un foyer de culture intellectuelle, un centre agricole mais aussi un célèbre atelier de calligraphie et d'enluminure.

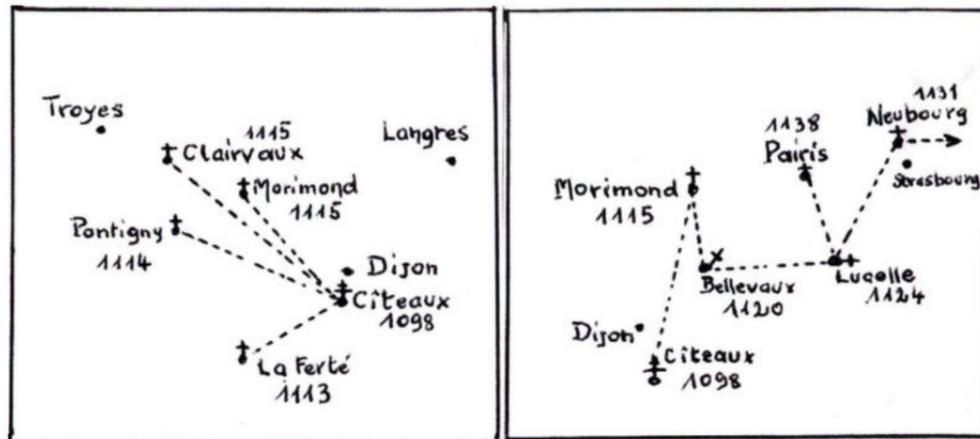
Le mouvement cistercien qui avait pris son essor à la fin du XI^e siècle, est connu comme orientation réformée du monachisme bénédictin. Aujourd'hui encore, la règle selon laquelle vivent les cisterciens est la Règle de St Benoît de Nursie. La Charte de Charité - la loi fondamentale de l'Ordre cistercien - est l'œuvre du troisième abbé de Cîteaux, Etienne HARDING. Il choisit le sage milieu entre l'autonomie complète de chaque monastère et la centralisation absolue. Tout comme chaque abbaye cistercienne, Pairis jouissait d'une réelle autonomie : elle choisissait son abbé, vrai chef d'église, au spirituel comme au temporel. Elle a aussi ses serviteurs. Les écarts possibles de cette autonomie sont surveillés par le Pater Abbas, l'abbé - père, l'abbé de la maison fondatrice, aujourd'hui appelé Père immédiat. Il peut déposer l'abbé fautif. Même l'abbé de Cîteaux, Abbé général de l'Ordre, est surveillé par les abbés des quatre premières filles de Cîteaux : La Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond.

Pairis, 90^e abbaye cistercienne, fondée en 1138, était fille de Lucelle, abbaye nichée dans le Jura alsacien. L'abbé de Lucelle avait donc obligation de contrôle régulier de la situation spirituelle et administrative de ses fondations, de diriger les élections éventuelles des abbés, d'arbitrer les différends.

De son côté, Lucelle fut fondée par Bellevaux en 1124 et était donc surveillée par l'abbé de là-bas. La Charte de Charité fixa donc cette règle de filiation (qui connut des exceptions, comme on le verra pour Pairis) et le Chapitre général annuel rassemblant tous les abbés de l'Ordre sous la présidence de l'Abbé de Cîteaux. Ainsi cette vénérable assemblée sanctionna l'abbé Martin LITZ de Pairis (1200 -1207) qui élevait des paons dans son abbaye.

La plupart des abbayes cisterciennes germaniques et en général toutes celles relevant de la civilisation allemande, appartenaient à la lignée de Morimond, fondée au diocèse de Langres par Cîteaux en 1115.

Filiations cisterciennes.



Pairis, fondée en 1138, connut rapidement une prospérité considérable. En l'an 1185 déjà, elle possédait des biens et des droits en 18 endroits. L'essor économique du couvent s'accompagna d'une prospérité culturelle. Ainsi au tournant du 12^e au 13^e siècle, fut produite la volumineuse œuvre historique et littéraire du moine GÜNTHER DE PAIRIS. Il raconta de façon poétique les exploits de l'empereur Frédéric 1^{er} Barberousse et les péripéties de la participation de son abbé - Martin LITZ - à la 4^{ème} croisade et la prise de Constantinople. Pairis connut aussi des abbés de grande valeur. Philippe DE RATHSAMHAUSEN, qui fut abbé de Pairis de 1301 à 1306, devint par la suite évêque d'Eichstätt. Jean DE HATTSTATT, abbé de 1339 à 1361, fut Conseiller de l'empereur Charles IV.

La crise du couvent survint au 14^{ème} siècle. Ce fut une période sombre pour tout l'Occident, selon l'historien Georges DUBY et fut catastrophique pour tout l'Ordre cistercien (1). Selon un rapport du 20 juillet 1360 des abbés de Beaupré et de Neubourg, remis au Chapitre général de l'Ordre, l'importance des biens de Pairis (600 pièces de vigne, plus de 500 journaux de prés et bon nombre de champs) coûte annuellement 6 000 florins à Pairis, par suite du manque de gens pour les cultiver (une épidémie de peste a décimé la population). Il faut vendre les parties du patrimoine les moins utiles. Ainsi, par nécessité, Pairis vend son moulin à aiguiser de Colmar en 1378 (2).

La Bulle de GRÉGOIRE XII du 16 décembre 1407 autorise l'incorporation de l'église de Katzenwangen (près de Bennwihr) pour venir en aide à l'abbaye en difficulté. Elle précise que les revenus abondants de Pairis permettaient de subvenir aux charges et dépenses de l'abbé, de 40 moines et de serviteurs, et la pratique de l'hospitalité. Mais la peste a sévi, frappant les tenanciers agricoles de ses possessions, puis ce fut l'invasion des bandes armées des Anglais, mais aussi l'incendie de 1362.

Tous ces événements inquiétèrent Pairis et l'entraînèrent toujours davantage dans l'endettement et le discrédit.

Le rattachement à Maulbronn.

On ne connaît pas le motif concret selon lequel Nicolas DE SCHWEIGHAUSEN abandonna ses fonctions d'abbé de Pairis. Par contre on sait en quel état, lui et ses prédécesseurs, avaient laissé le couvent. A l'exception des bâtiments du monastère, l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers était hypothéqué ; les bâtiments étaient en partie détruits et le couvent ne se composait plus que de 2 moines. Ceux-ci ne pouvaient pas élire le successeur de Nicolas.

Au vu de cette situation, le chapitre général de l'Ordre ordonna en 1449 à l'abbé de Lucelle - le père-abbé de Pairis - et à celui de Maulbronn de s'occuper du couvent déchu. Les décisions prises ne sont pas connues mais depuis lors Maulbronn participa à toutes les démarches pour le sauvetage de Pairis.

Pourquoi précisément Maulbronn ?

Tout d'abord Maulbronn et Pairis appartenaient toutes deux à la filiation de Lucelle. En second lieu, Maulbronn était la plus riche parmi toutes les abbayes-filles directes ou indirectes de Lucelle et de plus, plus riche que Lucelle même. Ceci ressort de listes comportant les participations de certains couvents aux contributions de l'Ordre dans les années 1450 et 1458.

Abbayes	1450	1458
Maulbronn	30	20
Salem	20	20
Herrenalb	12	10
Lucelle	10	8
Kaisheim	6	non connue
St Urban	6	10
Neubourg	5	6
Baumgarten	2	3
Pairis	2	non taxée



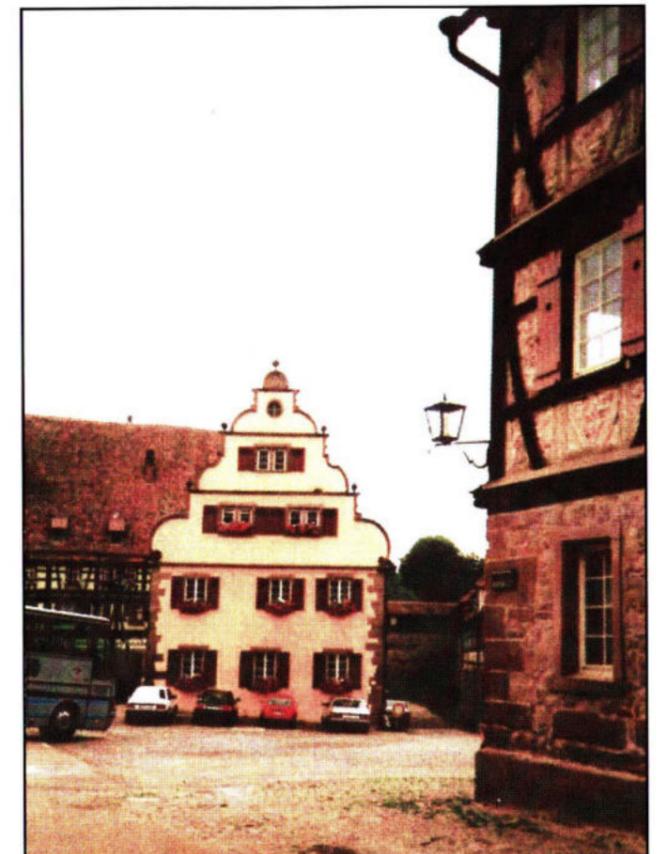
L'abbaye de Maulbronn, état actuel



Situation de Maulbronn (Wurtemberg)



L'abbaye de Maulbronn
(État actuel)



Maulbronn disposait aussi d'un effectif conventuel capable, en cas de besoin, d'envoyer des personnels de l'Ordre à d'autres couvents. Vers 1440, 130 moines et convers vivaient à Maulbronn. D'autre part, ce couvent jouissant d'une vie monastique bien ordonnée, avait déjà été sollicité pour fournir des moines destinés à des fonctions importantes. Son abbé, Berthold DE ROSSWAG, venait d'introniser le cellérier de Maulbronn Gottfried VON OTTERSTADT, comme abbé du Neukloster de Vienne. Une semblable solution semble aussi avoir été tentée pour Pairis dans les années 1449 - 1450. Le chapitre général de l'an 1450 commande à l'abbé de Maulbronn d'établir son moine Berthold BLUMENSTEIN comme abbé de Pairis. Ce moine avait étudié la médecine et s'était fait une certaine renommée. Sa nomination pourrait être liée au fait qu'il était lui-même Alsacien.

Blumenstein n'entra pas en fonction. Entretemps les abbés avaient réfléchi pour une meilleure solution. De toute façon, en janvier 1452, l'abbé de Lucelle avait résigné dans les formes prescrites à ses droits de contrôle sur Pairis, au bénéfice de l'abbé de Maulbronn et dès septembre de la même année, le chapitre général lui faisait part de son autorisation pour cette entreprise.

En mars 1453 on aboutit à une convention plus complète qui fixa les formes juridiques du couvent de Pairis pour plus de cent ans. Maulbronn prendra en charge toutes les dettes du couvent alsacien ; d'autre part Pairis perdra son titre d'abbaye et ne sera plus administré que par un prieur. Toutes les propriétés et droits, sans exception, passent à Maulbronn qui obtient le droit d'occuper tous les emplois du couvent de Pairis par ses propres moines. Le prieur de Pairis, en tout temps, pourra être investi, révoqué et réinvesti par l'abbé et le couvent de Maulbronn sans indication d'un motif. Toutes les dettes envers l'Ordre furent effacées.

En septembre 1453, l'assemblée générale des abbés de l'Ordre donna son accord sans restriction à la convention. La procédure d'approbation par le pape s'étendit sur des années. En octobre 1461, le pape Pie II chargea les abbés de Gotesau et de Marbach et le prieur du chapitre St Martin de Colmar du contrôle de la procédure d'union. En même temps il ordonna que l'évêque de Bâle, au diocèse duquel appartenait Pairis, et l'abbé d'Ettenheimmunster devaient procéder contre tout habitant d'Orbey, Bâle ou Strasbourg qui ne serait pas prêt à remettre les possessions hypothéquées de Pairis. Le 22 juin 1464, le prieur colmarien peut certifier que le procédé s'est déroulé correctement. L'union est donc ainsi ratifiée.

Les moines de Maulbronn à Pairis.

La restauration du couvent a commencé depuis longtemps à Pairis. Il se compose presque exclusivement de moines de Maulbronn. Les anciens moines de Pairis Jean DE GUEBWILLER et Jean D'ENSISHEIM apparaissent pour la dernière fois dans les écrits des années 1450 et 1451. Un moine appelé Ulrich VON HEILBRONN est nommé dans les documents de Pairis de 1454 et 1456. Il y est désigné sous le titre de Statthalter (régisseur) ou Schaffner (économe) du couvent et non comme prieur. Est nommé à ce poste en 1459 le moine de Maulbronn Pierre DE UDENHEIM.

Les autres charges monastiques de Pairis et notamment les emplois de sous-prieur, de cellérier, l'administrateur du Widenhof de Colmar, le sous-économe et administrateur des cours monastiques de Buchs (près de Béblenheim) et Forst (en limite de Niedermorschwihr) furent aussi occupés entretemps par des moines de Maulbronn. En cela rien ne changera tout au long du 16^{ème} siècle. Parmi les nombreux moines de Pairis, seuls quelques-uns sont originaires d'Alsace. En grande majorité les moines proviennent du Wurtemberg, du ressort de recrutement traditionnel du couvent de Maulbronn: de Bretten ou de Spire, de Leonberg et des villages autour de Maulbronn.

Une économie bien ordonnée est à nouveau possible à Pairis. En 1461 les époux Else et Kaspar BÄGER peuvent réaliser une fondation, y affirmant formellement que l'église, après avoir été abandonnée, a ramené les garçons à l'office grâce aux honorables maître et frères BECHTOLT, abbé et le couvent du couvent de Maulbronn. En l'an 1453 déjà, cet abbé Bechthold VON ROSSWAG avait commencé le remboursement des dettes de Pairis et le dégageant des propriétés hypothéquées. Sous l'économe et futur prieur Töritz VON LEONBERG, une administration méthodique des biens est perceptible dans les années 70. Plus tard c'est tout particulièrement Jean DE LIENZINGEN, un théologien très productif et de plus économe consciencieux qui mène une comptabilité bien en règle. En 1514, il est prieur de Pairis et en l'an 1521 il est élu abbé de Maulbronn et Pairis.

«Au milieu du 16e siècle, à nouveau des signes bien inquiétants d'un affaiblissement

économique sont visibles. En 1553, Jean FUNCK étant prieur de Pairis, la ville de Colmar lui acheta la cour de Pairis de « Sankt Widen ou Widenhof » dans le but d'augmenter ses fortifications. A cette époque aussi son couvent a renoncé au principe de remise de tous les offices administratifs à ses propres moines. Depuis lors, des employés laïcs sont nommés dans les documents.

Les travaux de rénovation du couvent ruiné continuaient. En l'an 1469 déjà, on put bénir la chapelle rénovée du portail. Puis en 1473, ce fut au tour de la chapelle du Klosterhof de Kaysersberg et en 1474, de la chapelle Ste Barbe au Buchshof (Béblenheim) qui est remplacée en 1507 par une nouvelle chapelle. En 1509, la chapelle St Séverin de Katzenwangen (Bennwihr) est consacrée

Participation des moines de Maulbronn.

Les documents attestent l'activité des moines issus de l'abbaye-mère de Maulbronn. La discipline du couvent de Pairis semble avoir été ferme et intacte jusqu'au début du 16e siècle. Ce n'est qu'en 1504, comme la communauté religieuse de Maulbronn s'était partagée en divers groupes de couleur politique différente (par suite de l'intervention du duc de Wurtemberg dont il sera question plus loin) qu'il est aussi question de discorde au sein du couvent de Pairis.

Des cas de départs injustifiés du couvent ou d'autres manquements sérieux à la Règle ne sont connus qu'à l'époque de la Guerre des Paysans. Toujours est-il que la vie religieuse à Pairis jouit d'une telle reconnaissance, qu'on désira que le moine Philippe KOBOLT, originaire de Bretten et signalé administrateur du domaine du Buchshof en 1511, soit nommé abbé du couvent de Baumgarten. Le magistrat de la ville de Bâle s'avisait alors d'une étrange idée, demandant que le moine Wendelin Tschon, lui aussi administrateur du Buchshof, en changeant d'Ordre, puisse devenir supérieur du prieuré augustin de Schöntal. Les deux projets furent d'ailleurs annulés car, à cette époque, Pairis ne pouvait pas se séparer de ses conventuels.

La rénovation de Pairis n'oublia pas sa bibliothèque. Un document de 1453 signale que bien peu de livres (codicilli) avaient surmonté la mauvaise administration des dernières décennies. Effectivement on a conservé dans la bibliothèque de Bâle un manuscrit richement décoré qui fut produit dans les années 1338 - 1340, ayant appartenu au couvent de Pairis, mais donné en gage en 1420 et plus jamais racheté. De semblables pertes furent remplacées par Maulbronn sur ses propres réserves. Ce n'est que lorsque l'on put acquérir des livres imprimés à des prix favorables que la bibliothèque de Pairis fut vraiment augmentée. Quand les religieux de Maulbronn quittèrent Pairis, ils y laissèrent une bibliothèque de près de 300 volumes, d'un intérêt littéraire très divers.

La première interruption de l'union.

La Réforme introduite au couvent de Maulbronn va mettre fin à l'union avec Pairis. Le monastère de Maulbronn était placé sous la protection immédiate de l'empereur, mais la nécessité d'un protecteur proche de l'abbaye se fit bientôt perceptible. En l'an 1489 déjà, l'empereur Frédéric avait transmis ce patronage qui suscitait bien des différends, car intéressant autant les princes-électeurs du Palatinat que les ducs de Wurtemberg. En 1489, Frédéric III a transmis au Wurtemberg cette protection qui appartenait jusque là au comte palatin du Rhin. En 1504, les Wurtembergeois s'emparèrent du couvent au cours de la guerre de succession de Bavière et l'incorporèrent dans leur territoire. La vie religieuse et cistercienne est maintenue à Maulbronn, la fuite du duc Ulrich et la prise du pouvoir wurtembergeois par les Habsbourgeois - fêtée par l'abbé de Maulbronn reconnaissant - redonnèrent au couvent son rang dans l'empire jusqu'en l'an 1534. Entre-temps - comme à Pairis - en 1525 des paysans révoltés avaient pillé le couvent de Maulbronn.

En 1534, le duc Ulrich, revenu dans sa patrie, réclama bientôt à l'abbé de Maulbronn, tout comme aux autres prélats - des paiements de subsides considérables. A cette prétention et l'annonce d'une investiture des possessions conventuelles, l'abbé de Maulbronn se soustrayait par la fuite à Spire où le couvent possédait une cour fortifiée, puis avec ses moines et quelques autres venus de Bebenhausen, abbaye-fille de Maulbronn, il vint à Pairis.

A Pairis, l'abbé Jean de Lenzingen est protégé par la Maison d'Autriche -bien catholique - contre toute intervention du duc de Wurtemberg devenu luthérien, mais aussi du comte de Ribeaupierre, seigneur du Val d'Orbey, lui aussi passé au protestantisme. Toutefois, en 1546, Jean de Lenzingen, accompagné par quelques moines, se rend dans l'abbaye bénédictine suisse de Maria -

Einsiedeln, par peur, comme cela fut dit, de l'hérésie luthérienne. Il y meurt durant l'été 1547.

Deux mois après, Henri Reutter, prieur de Pairis depuis 1521, est élu à Pairis comme prélat de Maulbronn dont il réclame la restitution. En 1548, l'abbé Reutter et une partie du couvent peuvent retourner dans leur couvent wurtembergeois. Reutter y meurt en 1557. L'abbé de Königsbronn : Jean DE WAIBLINGEN, pro-wurtembergeois et ancien moine de Maulbronn lui succède mais il meurt encore la même année. Lui succède Valentin Vannius VON BEILSTEIN, premier prélat de Maulbronn ouvertement évangélique.

A cette époque les convents de Maulbronn et Pairis sont considérablement décimés. L'abbé Jean DE LENZINGEN signalait qu'en 1521, lorsqu'il devint abbé, il avait encore 75 moines sous son autorité, mais en 1530, seuls 24 sont encore restés. La Guerre des Paysans de 1525 avait motivé plusieurs moines à déposer leur froc. Une Visitation de Maulbronn en 1556 rencontre encore 3 moines. A Pairis, en l'an 1558, vivent encore le prieur Jean FUNCK et deux autres moines dont les noms ne sont pas établis. Cette année-là, l'abbé VANNIUS cite le prieur de Pairis pour contrôle des comptes à Maulbronn. Le gouvernement habsbourgeois d'Ensisheim contredira cet ordre mais Funck, sympathisant du Wurtemberg et de conviction évangélique, quitte le couvent de Pairis et livre au duc de Wurtemberg une somme d'argent importante et d'importants documents de Pairis dont le sceau du prieuré. Rappelé à Pairis, Funck répond depuis Stuttgart qu'il ne rentrera pas et qu'il voulait compléter ses études. Il se fait immatriculer en 1558 à l'université de Tübingen, se marie au bout de quelque temps et devient plus tard curé de Talheim et Oberriexingen.

L'empereur Ferdinand d'Autriche décida que Pairis resterait soumis à la juridiction d'un abbé catholique mais, depuis bien longtemps, Pairis n'en avait plus

Toutefois Pairis réussit encore une fois à faire durer la tradition cistercienne car dès l'année 1559 quatre moines de Bebelhausen partirent pour Pairis. Léonard Joss est élu prieur en septembre 1560.

La situation juridique du couvent alsacien va bientôt changer. Après la mort de Léonard Joss, le gouvernement autrichien avait su empêcher l'élection d'un nouveau prieur de Pairis. Thomas HENSELMANN dirige les affaires à partir de 1565 en tant que régisseur. En 1577 le gouvernement prend en charge l'administration temporelle du couvent de Pairis et revendique les revenus pour lui-même. La séparation légale du couvent de Pairis de l'abbaye-mère de Maulbronn ne sera réglée par contrat qu'en 1588. Le duc de Wurtemberg et Maulbronn renonçaient à toute prétention sur Pairis et pour cela, l'Autriche céda ses droits sur Königsbronn.

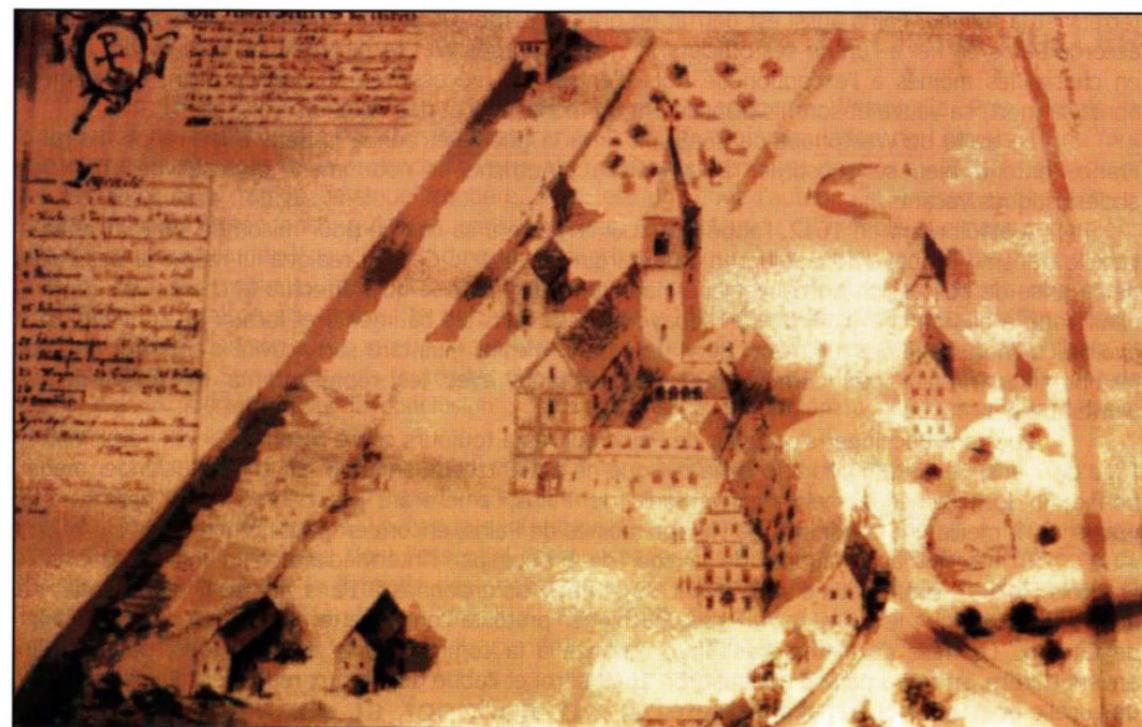
Le temps de la commende.

Pairis traversait alors une triste période. Sans abbé régulier, peu soutenu par les abbés de Lucelle, eux-mêmes dans la peine, jouissant toutefois de la protection des archiducs d'Autriche, Pairis se vit attribuer un abbé commendataire en la personne du cardinal ANDRÉ D'AUTRICHE, fils de Ferdinand II et neveu de l'empereur Maximilien II. Titulaire d'autres dignités religieuses, il disposait surtout des revenus attachés à ces titres.

André d'Autriche essaya bien de réformer le couvent de Pairis mais il n'en eut pas le temps. Il conserva Thomas HENSELMANN comme prieur jusqu'en 1595 et le remplaça par un bénédictin : Jean POIRIN. Appelé à Rome pour le jubilé de l'an 1600, André d'Autriche y mourut de la peste.

Un second abbé commendataire fut nommé à Pairis, malgré la demande de l'abbé de Lucelle soutenu par l'abbé général de Cîteaux. Le 15 juillet 1601 l'empereur Rodolphe II donna Pairis en commende à Mathias DE THUN, prévôt de Trente et fils de son ambassadeur à Rome. Comme tout commendataire, il n'était pas tenu à résider et nommait sur place un régisseur. L'abbé de Lucelle, Jean HANSER, demanda et obtint du pape Urbain VIII les prieurés de Pairis et Oelenberg et ce, à la mort des possesseurs d'alors. Hanser essaie de repeupler Pairis et y envoie des moines de Lucelle, entretenus sur les revenus de Pairis mais Lucelle devait payer à l'abbé un loyer de 1700 florins en tant que locataire. Les relations se dégradèrent entre les deux parties.

En novembre 1630 Mathias de Thun renonça à Pairis en faveur de son frère mais ce projet n'aboutit point.



Pairis à cette époque :

Reconstitution de couvent de Pairis par l'architecte Winckler,
Selon le plan de 1610
(Plan conservé aux archives départementales de Colmar)

Le retour à Maulbronn.

En 1629, l'empereur Ferdinand II, rendit un édit par lequel Maulbronn revenait à l'Ordre cistercien. L'abbé de Lucelle, Laurent LORILLARD, y envoya aussitôt comme abbé Christophe SCHALLER, natif de Cernay, profès de Lucelle et prieur d'Eusserthal, autre monastère cistercien d'Allemagne. Schaller veut réorganiser Pairis mais l'Alsace est alors à feu et à sang : la guerre de Trente ans sème la terreur et la famine. Pairis aussi est détruit en grande partie. De plus le général suédois Gustave HORN accorda Pairis en fief à l'un de ses officiers, le noble Georges WETZEL DE MARSILLY. Celui-ci vint à Pairis, en chassa les moines à l'exception de trois d'entre eux, nécessaires au service divin. Lui-même et après sa mort, sa veuve et son fils disposèrent du monastère et des revenus.

Le traité de Westphalie de 1648 mit fin à la guerre et donna l'Alsace à la France. Le roi de France entend bien se substituer à la Maison d'Autriche et notamment disposer des bénéfices ecclésiastiques vacants.

A Maulbronn, en 1642, l'abbé SCHALLER renonce à sa charge pour raison de santé. L'abbé de Lucelle transmet l'abbaye de Maulbronn à Bernardin BUCHINGER. Celui-ci rédigea lui-même la description de sa prise de possession du couvent de Maulbronn. Il y précise qu'il effectua le chemin de Lucelle à Maulbronn à dos de cheval. Arrivé à l'abbaye il passe dans les bâtiments et locaux du couvent, après avoir reçu l'hommage des moines et servi une grand-messe. Plus tard son activité d'abbé fut réduite à Maulbronn par suite des démêlés peu réconfortants avec les représentants du gouvernement wurtembergeois.

Pourtant Buchinger s'occupait de Pairis qui resta toujours chère à son cœur. Il y était entré à l'âge de 7 ans, venant du village proche puisque né à Kientzheim en 1606. En 1644, Buchinger mena à bonne fin les réaménagements conventuels de Pairis, améliorant les bâtiments et procurant de nouvelles et meilleures conditions de vie aux moines de Pairis, encore en petit nombre.

Il intervint aussi auprès de la cour de France par l'intermédiaire d'un moine de Lucelle, François HUGUES, confesseur d'un couvent de nonnes cisterciennes à Paris. En 1643 le roi Louis XIII accorda à ce dernier le couvent de Pairis. Buchinger protesta contre cette nomination et obtint l'appui de Cîteaux. Le frère de Mathias de Thun renonça à la commende, le frère Hugues, par discipline envers l'Ordre, se retira de son abbatiat. En 1649 le roi et l'abbé de Cîteaux redonnent Pairis à l'abbaye de Lucelle et lui rendent son titre d'abbaye.

Mais en vertu du traité de Westphalie, Maulbronn fut rendue au duc de Wurtemberg. Buchinger et ses moines devaient céder la belle abbaye en 1649 et vinrent s'installer à Pairis.

Tous les liens entre Maulbronn et Pairis étaient rompus.

Notes

(1) Selon CANIVEZ : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*.

(2) Archives municipales de Colmar - DD 173.

Bibliographie

- A.D.H.R, Archives départementales du Haut Rhin, Colmar
- Père LUX - in *Annuaire de la Société d'histoire sundgauvienne* - 1971
- EICHENLAUB J.L. et consorts: *L'abbaye de Pairis dans la Haute vallée de la Weiss* - 1995
- GOHL E., Maulbronn und Pairis, dans *Beiträge zur Landeskunde* n° 3, juin 1979.
- SÜSSE-KRAUSE Uta, HÜBL Michael, *Maulbronn : ein Zisterzienserkloster als Weltkulturdenkmal*, Karlsruhe : G. Braun, 2005, 80 pages
- KIEFNER Th.: *L'école du couvent et le séminaire protestant*.
- LUDWIG Th., *Hommes célèbres honorés à Maulbronn : Bernardin Buchinger*.
- IRTENKAUF Wolfgang : *les écrits de B. Buchinger*, Württembergische Landesbibliothek (Bibliothèque du Land du Wurtemberg) Stuttgart.

DEUX VISITES PASTORALES DES PRINCES-EVEQUES DE BÂLE (1760 ET 1787)

De l'histoire locale à la diplomatie internationale

Claude MULLER

En 1648, l'Alsace devient province française par le traité de Westphalie. Pour autant, la francisation ne se fait pas à marches forcées car, suivant la recommandation de Louvois, "il ne faut pas toucher aux usages de la province ¹". Parmi les nombreux mémoires dressés au XVIIIème siècle et qui décrivent cette région devenue frontière, il en est un, dont l'auteur est vraisemblablement un fonctionnaire de l'intendance, qui pose, sans ambages, le problème : "Il semble que nous regardions l'Alsace comme un dépôt que nous devons remettre un jour à l'Allemagne". Suivent alors des charges plus ou moins lourdes : "La raison s'oppose à ce que l'on mette jamais nos régiments allemands en garnison en Alsace. On doit encore moins y mettre des Suisses, surtout à Strasbourg, parce qu'outre la langue et les mœurs, ils sont d'un pays où l'on porte à l'excès l'esprit républicain et qu'il faut ôter aux Strasbourgeois toutes les occasions de penser à cette idée chimérique qu'ils ont de leur ancienne liberté". Reste la conclusion : "Il n'est pas de la dernière conséquence que l'Alsace devienne une province uniforme" ².

La nouvelle frontière avait, en effet, généré bien des problèmes de limite ³, devenus quasiment insolubles au fil du temps. C'est ainsi que l'Alsace était devenue le pays des trois évêchés. Explicitons le propos. La bande septentrionale alsacienne, de Wissembourg à Lauterbourg, dépend de l'évêque de Spire, dont l'essentiel des possessions se situe dans le Palatinat ⁴. L'évêché de Strasbourg, confisqué par la dynastie des quatre cardinaux de Rohan ⁵, s'étend non seulement sur la Basse Alsace, mais aussi sur la rive droite du Rhin. Enfin, au sud de la région, l'évêché de Bâle englobe une partie suisse et une partie alsacienne, dont fait partie le val d'Orbey.

Les ambiguïtés de la fonction de prince-évêque de Bâle.

La terminologie de "prince-évêque de Bâle" mérite d'abord d'être disséquée. **Prince** signifie être seigneur, rappelle le monde féodal, implique des droits comme lever les impôts, commander une armée, vivre dans une cour fastueuse ⁶.

Après avoir explicité le terme de prince, passons à celui **d'évêque**. Outre des pouvoirs temporels, l'évêque jouit de pouvoirs spirituels. Il est responsable de la foi de ses ouailles. A ce titre, il donne des mandements lus par les curés en chaire, dirige le clergé. Au début du XVIIIème siècle, le prince-évêque n'effectue pas souvent de visite pastorale en personne, laissant à son suffragant ou grand vicaire le soin de la faire à sa place. Ainsi, le 15 mars 1705, plus de 700 personnes sont confirmées à Saint-Martin Colmar par Christophe HAUS ⁷. Deux jours plus tard, le 17 mars, le suffragant en confirme plus de 900 ; le lendemain, 1500 et le 25 septembre de la même année, 1200. Le 3 octobre, Haus confirme à Turckheim 103 personnes; le 4, à Kaysersberg et Bergheim, 2000 ; le 7, à Guémar, plus de 2000 le matin et 1000 l'après-midi. La tournée de l'année suivante intéresse le val d'Orbey. Le 3 juillet 1706, Haus confirme 260 personnes dans l'abbatiale d'Alspach ; le 4, après la consécration de la nouvelle église de Fréland sous le vocable de l'Assomption, confirmation de 878 personnes. Le 5 juillet à l'abbaye cistercienne de Pairis, 1246 confirmands ; le 6, à Kaysersberg, 878 ⁸.

Troisième terme à expliquer : **Bâle**. C'est vraisemblablement la plus grosse des particularités. L'évêque, dont dépend le val d'Orbey, ne réside pas à Bâle, mais dans son château de Porrentruy, encore debout de nos jours, en Suisse. Il n'est donc pas régnicole, c'est-à-dire résidant dans le royaume. D'où un problème que soulève, le 5 octobre 1706, le ministre CHAMILLART. Ce dernier ordonne à CORBERON ⁹, premier président du Conseil souverain d'Alsace ¹⁰, "de faire diligence contre l'évêque de Bâle, faute par lui d'avoir fait ses foi et hommage au roi pour raison des fiefs qu'il possède situés en Alsace sous la domination de sa Majesté". Le secrétaire d'État s'adresse au prince-évêque de Bâle, en personne ¹¹, le 30 octobre 1706 : "Il est vrai qu'avant le traité de Ryswick, le

roi n'avait point usé de son droit à l'égard des fiefs dépendant de votre évêché, situés en Alsace, parce que jusque-là le droit était comme en suspens. Mais, par ce traité, la souveraineté de toute la partie d'Alsace qui est en-deçà du Rhin a été cédée si absolument à Sa majesté qu'il semble que auriez dû vous porter de vous-même à reconnaître Sa Majesté pour les fiefs dépendant de votre évêché situé en deçà du Rhin, ainsi que l'évêque de Strasbourg en a usé à l'égard de l'empereur¹² pour ceux situés au-delà du Rhin dépendant de son évêché". Mais l'évêque refuse tout net. Corberon ajoute prudemment le 25 décembre 1706 : "Si l'intention du roi est de remettre cette poursuite après la conclusion de la paix générale, le droit du roi n'en souffrirait pas".

En sommeil pendant quelques années, l'affaire reprend en mars 1716. A la suite d'un différend entre le chanoine SCHWILGUÉ et son chapitre de Thann, l'évêque de Bâle demande à être reçu comme partie intervenante auprès du Conseil souverain d'Alsace pour soutenir l'intérêt du chapitre. C'était prendre le bâton avec lequel on se fait frapper. Corberon saute sur l'occasion. Schwilgué décède opportunément le 2 août 1719, ce qui permet au prince-évêque de Bâle de se retirer de la procédure et de ne pas prêter le serment¹³.

Tout change avec un jeune et brillant prélat, Mgr Joseph Guillaume RINCK DE BALDENSTEIN¹⁴. A peine élu, pas encore sacré, le nouvel évêque¹⁵ profite d'une opportunité incroyable : la présence de Louis XV en personne en Alsace¹⁶. Après une épineuse correspondance, il obtient la permission de rencontrer le monarque à Sélestat¹⁷. Trois ans plus tard, il rend cette fois visite à la dauphine MARIE JOSÈPHE DE SAXE, avec une nuance de taille. Il ne peut se présenter à elle en tant que prince-évêque de Bâle, mais il doit garder l'*incognito*, s'affublant de l'invraisemblable identité de prélat de Saint-Imier. Un *incognito* si peu probable que, lorsqu'il se rend à Colmar, il est accueilli au son du canon, tiré en son honneur ! Pourquoi cette démarche, qui s'apparente à se rendre à Canossa¹⁸ ? C'est que l'évêque de Bâle a choisi la voie de l'alliance avec la France, plutôt que l'affrontement. Le soutien de la monarchie française est important dans son bras de fer avec les cantons suisses¹⁹. Et le prince-évêque de Bâle est aussi soucieux de préserver son indépendance face aux menées des ROHAN, qui ne verraient pas d'un mauvais œil l'union entre les évêchés de Bâle et de Strasbourg, évidemment sous leur autorité²⁰.

La visite pastorale de Mgr Joseph Rinck de Baldenstein en 1760

"Il est de ma sollicitude pastorale de donner des soins particuliers sur le clergé de la ville de Colmar, siège du Conseil souverain d'Alsace et la ville la plus considérable de mon diocèse²¹", écrit le 6 juin 1758, Mgr RINCK DE BALDENSTEIN à Christophe DE KLINGLIN²², premier président du Conseil souverain d'Alsace. En une phrase, le prince-évêque de Bâle dit tout, c'est-à-dire en quoi Colmar est important pour l'évêché de Bâle. A cent kilomètres au nord de Porrentruy, Colmar est la ville la plus peuplée de l'évêché. Elle est, depuis 1698, le siège du terrible Conseil souverain d'Alsace, qui a tant fait souffrir les princes évêques au tournant du Grand Siècle. Le prince-évêque se doit donc de gagner les faveurs des conseillers tout acquis à la religion²³, selon la formule "un droit, une loi, une foi". Mais la religiosité des conseillers ne doit pas faire illusion. Ils sont aussi courtisés par les Rohan, qui n'hésitent pas, de temps à rencontrer ces mêmes conseillers.

A proximité de Colmar, le val d'Orbey est important à plus d'un titre. Tout d'abord, signalons à Kaysersberg la présence d'un curieux *trifolium seraphicum*, autrement dit un trèfle à trois feuilles dédié à Saint François, soit les couvents des capucins de Weinbach, des récollets de Kaysersberg et des clarisses d'Alspach. Ce dernier surtout apparaît comme un prolongement féminin du Conseil souverain, tant par les gens qui le fréquentent²⁴ que par les religieuses, filles d'homme de loi, qui y prient²⁵. Tout autant colonie du Conseil souverain semble l'abbaye cistercienne de Pairis²⁶, avec en plus l'intérêt d'un abbé, conseiller chevalier d'honneur d'Église au même Conseil²⁷.

En juin 1760, Mgr Joseph Rinck de Baldenstein procède lui-même à la visite pastorale, différence notable avec l'évêché voisin de Strasbourg, où Constantin DE ROHAN brille par son absence et délègue systématiquement cette mission à Toussaint DUVERNIN²⁸ un opiniâtre Auvergnat, son suffragant²⁹. Réuni à la hâte le vendredi 6 juin, à quatre heures du matin, le magistrat de Colmar délibère comment recevoir l'évêque de Bâle qui arrive ce jour en cette ville et loge chez le marquis de MONCONSEIL, lieutenant général commandant en sa maison hors la ville. Il est décidé que le magistrat s'assemblera à cinq heures et demie et se rendra chez Monconseil pour le complimenter³⁰. Valentin HOLDT³¹, qui nous a laissé une précieuse chronique du Conseil souverain, nous narre la suite de la journée : "L'évêque de Bâle est entré en ville le 7 juin 1760. Il a mis pied à terre chez le président DE SALOMON qui l'a reçu en robe. La plupart des Messieurs [= les conseillers] s'y sont

trouvés en robe à son arrivée, notamment un chevalier d'honneur d'Église [vraisemblablement, l'abbé de Pairis] et un d'épée en leurs habits de cérémonie. MULLER, l'avocat général, MULLER, conseiller vétérinaire, POIROT, HOLDT, BOUG, MULLER fils et GOLBÉRY fils n'y ont été qu'après que le prince eut fait sa tournée de visite³²".

Le prince-évêque se trouve à Munster et Walbach le 11 juin, où il administre la confirmation³³, puis le 12 juin à Niedermorschwihr³⁴, où sont recensés 200 confirmands du lieu et de Katzenthal. Le 30 juin 1760, le prélat se rend à Lapoutroie³⁵ pour y consacrer la nouvelle église³⁶. Lorsque la porte du carrosse s'ouvre, Pierre Xavier CHAUFFOUR, le curé du lieu, son frère François Joseph Joachim CHAUFFOUR³⁷, curé de Fréland³⁸, tous deux issus de la grande famille francophone et francophile du Conseil souverain, l'un et l'autre en surplus, l'accueillent "au bas de l'église, sur la chaussée". Après lui avoir présenté les respects et fait son compliment "pour son heureuse arrivée en cette paroisse", Pierre Xavier Chauffour présente la communauté assemblée pour cet effet auprès de l'édifice culturel. Mgr Joseph Rinck de Baldenstein, précédé par la croix, les bannières et le clergé, entre sous le dais dans l'église au son des cloches. Vers les sept heures du matin, le prince-évêque consacre l'église paroissiale.

La cérémonie n'est pas encore finie. Après la consécration qui, elle-même, dure jusqu'à neuf heures, il dit la messe au maître-autel dédié à Sainte Odile. L'office terminé, il administre encore le sacrement de confirmation à 784 personnes de Lapoutroie et "passé 300" du Bonhomme qui, pour l'occasion, sont venues processionnellement à dix heures du matin ici, conduites par leur curé Jean Georges FLOTTAT. La cérémonie s'achève à onze heures et demie. L'abbé Chauffour entonne le *Te Deum laudamus*. Le prélat ressort de l'église sous le dais jusqu'à son carrosse, toujours au son des cloches et toujours précédé par la croix et les bannières. Il est onze heures trois quarts quand le carrosse s'ébranle pour l'abbaye cistercienne de Pairis, où le prince-évêque déjeune, en compagnie de Dom François Xavier BOURSTE⁴⁰, un autre fils de robins du Conseil souverain.

On peut imaginer que la conversation ne roule pas seulement sur les plaisirs champêtres de la vallée⁴¹ ou la richesse de l'abbaye⁴², mais qu'elle englobe toutes les aspérités de la vie ecclésiastique locale⁴³. Quoiqu'il en soit, par sa présence physique et par sa personnalité Mgr Rinck de Baldenstein fortifie la foi des fidèles en la religion et en son évêché.

La visite pastorale de Mgr Joseph Sigismond de Roggenbach en 1787.

A Joseph Guillaume Rinck de Baldenstein succèdent Simon Nicolas DE MONTJOIE⁴⁴, prince-évêque de 1762 à 1775, et Frédéric Louis DE WANGEN GEROLDSECK, prince évêque de 1775 à 1782. Le 12 octobre 1782, le suffragant GOBEL informe le ministre des Affaires étrangères, VERGENNES, à Versailles, du décès de Mgr de Wangen et demande des instructions. Ayant appris la vacance du siège, le cardinal Louis DE ROHAN pose sa candidature, Vergennes lui répond le 28 octobre 1782 : "Sa Majesté ne verrait pas volontiers la réunion de deux évêchés sur la tête d'un de ses sujets". Les capitulaires, réunis à Porrentruy, sont unanimes à élire Joseph SIGISMOND DE ROGGENBACH⁴⁵.

Dès son accession à l'épiscopat, Mgr de Roggenbach se doit de se rendre à Colmar. Il se hâte lentement. Valentin HOLDT consigne sa venue⁴⁶ à la date du 21 septembre 1784 : "L'évêque de Bâle est arrivé avec l'évêque de Lydda [= Jean Baptiste GOBEL] à huit heures du matin. Il a mis pied à terre chez l'abbé DE KLINGLIN, son grand vicaire. Il a reçu tous les corps ecclésiastiques [= le chapitre de Saint-Martin, les augustins, les capucins, les dominicains] et le magistrat. Ensuite il a fait visite à tous Messieurs de la compagnie en cérémonie... Il y eut un grand dîner du clergé chez l'abbé de Klinglin. Après dîner, l'évêque en habit court a fait une tournée chez toutes les dames. Il a été dans les deux couvents de religieuses [= dominicaines d'Unterlinden et de Sainte Catherine]. Le lendemain, il a été dans la matinée voir le collège et le pensionnat. Il a dîné chez le premier président SPON⁴⁷ qui a invité toute la compagnie. Après dîner, il est parti, laissant tout le monde enchanté de son affabilité". A peine installé dans ses fonctions, le prince-évêque de Bâle est mis au courant, par son ambassadeur à Paris, l'abbé DE RAZE⁴⁸, d'un événement incroyable. Le 18 août 1785, Raze écrit⁴⁹ : "Lundi dernier, il est arrivé à Versailles un événement fort extraordinaire. Le cardinal de Rohan, près d'aller à l'office avec le roi, a été arrêté par ses ordres en camail et en rochet. Il a été remis par le duc de VILLEROY entre les mains de D'AGOÛT, brigadier des gardes du corps, qui l'a conduit chez lui à l'hôtel de Strasbourg où il a passé vingt quatre heures. Le lendemain, il a été conduit à la Bastille par douze gardes du corps à onze heures du soir. Il a voulu y aller à pied. On a mis des scellés sur tous les

papiers dans toutes ses habitations. Dans quelques jours, on saura au juste la véritable cause de cet événement", évidemment l'affaire du collier de la reine⁵⁰.

Les déboires d'un de ses concurrents réjouissent-ils le prince-évêque de Bâle ? Toujours est-il que l'affaire alimente pendant de longs mois toutes les missives. C'est ainsi que le Fils du second président du Conseil souverain, SALOMON, écrit à son beau-frère COINTOUX, le 16 septembre 1785 : "L'on dit que notre premier président [=Spon] est à Paris. Il pourra être utile par ses bons conseils à l'affaire du Cardinal qu'on affirme être toujours à la Bastille. Il doit être jugé par le Parlement." ⁵¹ Mgr de Roggenbach est constamment à l'affût d'informations. Il écrit à Raze le 4 avril 1786 : "J'ai pris des arrangements pour visiter la partie de mon diocèse situé en Alsace, où je compte me rendre le 18 pour cinq à six semaines... De tout ce qui a été imprimé sur l'affaire du cardinal, il ne m'est rien parvenu que le mémoire de LA MOTTE." ⁵² Raze comble le vide le 22 avril : "La mémoire de CAGLIOSTRO paraît. Il est couru avidement. Il y en a 14 000 exemplaires imprimés. J'en envoie un à Votre Altesse. Il partira vendredi prochain. Elle pourra le faire recoudre. Je l'ai décousu pour que cela ressemble à des papiers. Le procès de M. le Cardinal a été réglé à l'extraordinaire ce qui retardera le jugement. "Raze ajoute le 29 mai 1786 : "Le cardinal de Rohan doit être conduit aujourd'hui de la Bastille dans une chambre près de la Conciergerie qu'on lui a destinée pour subir son interrogatoire. Il sera jugé mercredi." ⁵³ Salomon conclut le 7 juin 1786 : "Voilà donc le cardinal libre. Il faut espérer qu'il rentrera en grâce" ⁵⁴. Espoir déçu, puisque Louis XVI, mécontent de la sentence du Parlement, exile pour deux ans Louis de Rohan.

C'est donc dans ce contexte que, le vendredi 4 mai 1787 ⁵⁵, Mgr Joseph de Roggenbach effectue sa tournée pastorale dans le Val d'Orbey. Ce jour précisément, il consacre l'église Saint-Nicolas du Bonhomme, assisté du curé Jean-Baptiste DELORT ⁵⁶, doyen du chapitre rural, du curé Eusèbe BURGER ⁵⁷ de Lapoutroie et de quelques cisterciens de l'abbaye de Pairis, collaboratrice de l'église. A cette occasion, le prince-évêque confirme, prêche et célèbre une grand'messe pontificale. Si l'épisode est connu ⁵⁸ continuons à suivre l'évêque à Kaysersberg ⁵⁹.

"Le dimanche 6 mai 1787, Son Altesse Mgr l'évêque de Bâle, le baron de Joseph de Roggenbach, ayant bien voulu, pendant ses courses épiscopales, choisir ce jour et s'arrêter en cette ville pour conférer à notre communauté le sacrement de confirmation, il est arrivé vers les neuf heures du matin, venant de Pairis, et a mis pied à terre chez monsieur l'abbé de Holdt ⁽⁷⁾, conseiller doyen, qui conjointement avec notre curé ⁽⁸⁾ l'avait sollicité à cet effet, attendu que le jour avait été fixé au [jeudi] 3 mai (jour de l'invocation de Sainte Croix, patronyme de notre paroisse) et auquel jour nos gens devaient se rendre à Bennwihr pour y être confirmés.

Ayant donc mis pied à terre chez Monsieur le doyen, où le magistrat, le curé, les pères récollets l'attendaient en cérémonie, on demanda à Son Altesse quand elle serait disposée de se rendre à l'église. Le curé ayant pris ses ordres, l'on vit le chercher avec le dais porté par quatre chefs de tribu en manteau rouge et Son Altesse a été conduite à la paroisse processionnellement, suivie par le clergé, le magistrat et d'autres personnes de considération.

A la porte principale s'est trouvé le doyen de Holdt en surplis, qui prenant la place du curé a complimenté Son Altesse dans les termes suivants : "Monseigneur, je reconnais aujourd'hui plus particulièrement la grâce que Dieu m'a faite en m'appelant au service de ses autels. C'est à cette grâce si peu méritée de ma part, c'est aussi à l'amitié du digne pasteur de cette paroisse que je dois l'inestimable avantage d'être en ce moment auprès de Votre Altesse l'interprète du clergé, du magistrat et de tous les habitants de cette ville.

Votre modestie, Mgr, défend à nos bouches de vous exprimer les sentiments de respect, d'admiration et de joie dont nos cœurs sont pénétrés en voyant un pontife qui par ses vertus, par sa sollicitude pastorale et par sa bienfaisance nous retrace d'une manière si touchante les beaux siècles de l'Église.

Veuille le Dieu tout puissant exaucer les prières que nous ne cesserons de lui adresser pour la conservation de Votre Altesse si précieuse à ses ouailles, à ses sujets et à la religion même".

Après cela, le doyen a présenté le goupillon à Mgr l'évêque qui s'est retourné en le présentant aux personnes qui le suivaient. En montant ensuite au chœur, l'évêque a fait sa prière sur un prie-dieu placé devant le principal autel et puis a dit une basse messe, pendant laquelle les enfants ont été conduits à la paroisse deux à deux, d'abord les garçons que l'on a placés dans les bancs ordinairement des hommes et ensuite les filles que l'on a placées dans ceux des femmes, les deux portes collatérales étant restées fermées et gardées par des sentinelles, ainsi que la principale porte, où on n'a laissé entrer que les personnes à confirmer.

Après la messe, Mgr l'évêque a conféré le sacrement à 883 personnes depuis dix heures jusqu'à onze heures et demie, y compris à un grand nombre d'étrangers des endroits circonvoisins

qui se sont présentés pour recevoir le sacrement. Monsieur et Madame LOIR ainsi que Monsieur et Madame PEYERIMHOFF ont assisté comme parrains et marraines, Madame GILGENKRANTZ pour Madame LOIR qui s'est trouvée indisposée à cause de sa grossesse.

Quand le tout fut fini, l'on a reconduit dans le même ordre Sa majesté à l'hôtel de Monsieur le doyen. Pendant la marche, Mgr l'évêque a donné sa bénédiction aux confirmés et autres personnes qui se trouvaient en haie en bordant la rue. L'on a tiré les canons. Après on a servi un dîner splendide que Monsieur Holdt a donné à l'évêque, où il y avait l'abbé de Pairis, l'abbé de Munster, le procureur général NEEF, l'abbé DIDNER promoteur, les abbés VOISARD et KUONY secrétaires de l'évêché, Messieurs les Conseillers l'abbé GÉRARD, HORRER, de BOUG, de MICHELET, Messieurs LOYS et PEYERIMHOFF députés du magistrat, le recteur d'Alspach, le curé de cette ville, celui de Kientzheim, Monsieur DE KLINGLIN vicaire général, l'abbé BOUG".

Kaysersberg étant suffisamment proche de Colmar, les membres du Conseil souverain d'Alsace répondent donc à l'invitation du conseiller Holdt, prêtre depuis 1782. Dans le cadre de cette tournée, le prince-évêque de Bâle essaie de résoudre le problème de l'abbaye de Marbach, située au-dessus d'Éguisheim et menacée de fermeture. Avant de commencer sa tournée, il s'était adressé au ministère des Affaires Étrangères ⁶⁰ depuis Porrentruy, "protestant contre sa suppression. L'abbaye de Marbach remplit avec édification les devoirs de sa charge. Je dois aux chanoines les soins de ma sollicitude pour leur conservation, attendu le grand bien qui résulte de leur conduite et de leurs travaux pour la religion et les bonnes mœurs de mon diocèse. Comme *évêque étranger*, je ne puis que solliciter le ministère de Votre Excellence pour qu'elle voulut bien présenter ma lettre au roi ⁶¹."

L'abbé de Raze prolonge la démarche en mai, pendant que Mgr de Roggenbach se trouve dans le Val d'Orbey, auprès de l'évêque d'Autun ⁶² : "Le prince-évêque de Bâle voit avec un véritable chagrin le sort de l'abbaye de Marbach essentiellement ballotté par des gens intéressés qui pour s'approprier les revenus, enfantent sans cesse de nouveaux projets dont ils fatiguent le gouvernement. Il n'est plus question du chapitre d'Ottmarsheim. C'est aujourd'hui le chapitre de Colmar qui se met sur les rangs pour s'en emparer et on n'a pas craint d'avancer que ce nouveau projet était donné par l'évêque de Bâle. Si les religieux qui composent cette abbaye étaient des gens inutiles, Son Altesse ne prendrait pas avec tant de zèle leur défense et n'hésiterait pas d'en faire le sacrifice. Mais, bien loin d'être inutile, ils sont de la plus grande utilité et même nécessaire dans un *diocèse rempli encore de protestants*, où le clergé séculier est peu nombreux (sic), où l'on a toutes les peines du monde à trouver des sujets propres à exercer les fonctions pastorales. Je soumets avec mon entière confiance ces réflexions à vos lumières. Il vous répugnera sans doute à affaiblir par la suppression de l'abbaye de Marbach le culte de la religion catholique que le gouvernement s'est toujours appliqué d'étendre et de propager."

L'abbé de Raze ne reprend pas les curieux arguments de l'incompétence du clergé alsacien, auprès de l'archevêque de Toulouse ⁶³, le 26 mai 1787 : "Une communauté composée de 17 religieux chanoines d'une conduite régulière et qui desservent avec autant de zèle que d'édification cinq paroisses et deux chapellenies, comme l'a attesté le Conseil de Colmar à tous les ministres, ne doit pas être confondue avec un certain nombre de communautés, dont la principale et presque unique occupation est de consommer largement les vivres. Les arbres stériles qui ne produisent aucun fruit et qui chargent la terre de leur inutilité, on les coupe, on les arrache. Au contraire, les arbres féconds qui portent des fruits avec abondance, un propriétaire éclairé sur ses intérêts, il en donne des soins journaliers et assidus pour conserver leur utile existence".

Comme on le constate, les préoccupations pastorales ne manquent pas en ce mois de mai. Quelques temps plus tard, un nouvel événement se produit. Louis de Rohan est gracié à Noël. Dès le 9 février 1789, il est déjà Colmar : "Le cardinal a comblé d'honneur tous Messieurs et leur a dit qu'il lui avait tardé de venir exprimer sa reconnaissance à la compagnie de ce qu'elle a fait pour accélérer sa liberté", relève Holdt ⁶⁴ qui ajoute : "Tous les corps sont venus ensuite le saluer, le chapitre, les députés de Marbach, les religieux dominicains, augustins et capucins ensemble de chaque couvent quatre, le magistrat en sabots et manteaux et le corps d'officier de notre régiment.

La lutte d'influence allait-elle recommencer ? La Révolution se chargera de mettre fin à ce subtil jeu de go ⁶⁵.

Notes

1. Georges LIVET, "Les intendants d'Alsace et leur œuvre (1648-1749)", dans Deux siècles d'Alsace française. Strasbourg, 1948, p129-131.
2. Archives du Ministère des Affaires Étrangères (=A.M.A.E.) Paris, Série Mémoires et Documents, fonds Alsace, t39, fs 159-178 (classé dans l'année 1727) et t40, fs 100-118 (classé dans l'année 1731)
3. Claude MULLER, "Politische Grenze und religiöse Grenze. Das Elsass im 18. Jahrhundert", dans Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. t54, 2006, p 241-270.
4. Claude MULLER, "Frankreich und die Fürstbischöfe von Speyer im 18. Jahrhundert", dans *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*. t58, 2006, p197-213.
5. Claude MULLER. Le siècle des Rohan. Une dynastie de cardinaux en Alsace au XVIII^{ème} siècle. Éditions La Nuée Bleue, Strasbourg, 2006, 446p.
6. Michel FRESARD, La cour des princes-évêques de Bâle à la fin du XVIII^{ème} siècle. Porrentruy, 1993.
7. Christophe HAUS, né à Stein le 28 janvier 1652, suffragant de l'évêque de Bâle le 11 juin 1704, sacré le 22 mai 1705, décède à Ariesheim le 19 septembre 1725, voir Louis KAMMERER, "Haus", dans N.D.B.A. n° 15, 1989, p 1448.
8. André SCHAEER, "Le chapitre rural Ultra Colles Ottonis en Haute Alsace (1648-1789). La vie paroissiale dans un doyenné d'Ancien Régime", dans Archives de l'Église d'Alsace, t33, 1969, p111-112.
9. Nicolas de CORBERON, né à Paris le 10 janvier 1653, premier président du Conseil souverain d'Alsace de 1700 à 1723, décède à Colmar le 1^{er} avril 1729, voir Jean-Marie SCHMITT, "Corberon", N.D.B.A., n° 6, 1985, p537.
10. François BURCKARD, Le Conseil souverain d'Alsace au XVIII^{ème} siècle, Strasbourg, 1995, 462 p.
11. A.D.H.R., 1 J 6, fs 306-316.
12. Louis CHATELLIER, "Frontière politique et frontière religieuse. L'exemple du diocèse de Strasbourg (1648-1789)", dans Études européennes. Mélanges offerts à Victor-Lucien TAPIÉ, Paris, 1973, p149-170 et "Les évêques de Strasbourg et la Cour de Vienne au XVIII^{ème} siècle", dans l'Europe, l'Alsace et la France. Études réunies en l'honneur de Georges Livet, Strasbourg, 1986, p282-289.
13. BM Colmar, ms 562, voir Claude MULLER, "Le chanoine de Thann, l'évêque de Bâle et la monarchie française (1716)", dans Annuaire de la société d'histoire de Thann-Guebwiller, t21, 2004-2005, p96-102.
14. "Le 22 janvier 1744, Joseph Guillaume Aloyse RINCK DE BALDENSTEIN est élu prince-évêque de Bâle. Il en était très digne. Chose rare ! Bon père et sa mère vivaient encore l'un et l'autre", remarque dom BERNARDIN de Ferrette dans son diarium, voir Revue Catholique d'Alsace, 1894, p 696.
15. Patrick BRAUN, Josef Wilhelm Rinck von Balenstein (1704-1762). Das Wirken eines Baslers Fürstbischofs in der Zeit der Aufklärung, Freiburg, 1981, p72 et p98.
16. Archives de l'Ancien Evêché de Bâle (= A.A.E.B.) Porrentruy, 191/3. Ce dossier complète Maurice KUBLER, Un séjour royal à Sélestat. Louis XV à Sélestat en 1744, dans Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, 1957, p 99-110.
17. AM Colmar, BB 46, fs 126-133. Louis VAUTREY, Histoire des évêques de Bâle Einsiedeln, 1886, t II, p 371-398 cite la rencontre avec la dauphine en 1747, mais pas celle avec Louis XV en 1744.
18. Claude MULLER, "Sélestat, Colmar, ou Canossa ? L'allégeance de Mgr Joseph RINCK DE BALDENSTEIN à la monarchie française (1744 et 1747)", dans Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat, 2007.
19. Pierre REBETEZ, Les relations de l'évêché de Bâle avec la France, Saint-Maurice, 1943, 486p. Cet ouvrage

fondamental n'utilise pas les sources alsaciennes citées dans le corps de cet article

20. Alfred RIBEAUD, "Les vues des cardinaux de ROHAN, princes-évêques de Strasbourg sur l'évêché de Bâle", dans l'Alsace et la Suisse, Strasbourg, 1952, p 241-262.
21. BM Colmar, m501, f355. Lettres envoyées à KLINGLIN.
22. Christophe de KLINGLIN, né à Strasbourg le 3 septembre 1690, premier président du Conseil souverain d'Alsace de 1747 à 1768, décède à Oberhergheim le 8 août 1769 voir Georges LIVET, "Klinglin", dans N.D.B.A., n° 21, 1993, p 2009.
23. Claude MULLER, "Le Conseil souverain d'Alsace et l'ordre de Cîteaux au XVIII^{ème} siècle", dans *Revue d'Alsace*, n° 124, 1998, p 121-140 et "Le Conseil souverain d'Alsace, un itinéraire d'entrée en religion au XVIII^{ème} siècle", dans Annuaire de la société d'histoire de Colmar, t43, 1998, p 49-66.
24. Citons par exemple ce testament de Marie Germaine de BIVAGUE, veuve en premières nocces d'Henri CONQUERA, chevalier, seigneur de Gondreville, gouverneur de Sélestat et veuve en secondes nocces de Charles Joseph de SAINT VITOU, du diocèse d'Uzès, en la province des Landes, Colonel au régiment de cavalerie d'Aubusson. Le testament date du 17 décembre 1703 et concerne en partie Alspach. La testatrice, "gisante au lit, malade en la maison où loge le sieur FORVOIX", sise rue Korngass [= rue des Blés], en sa chambre ayant jour sur la rue au premier étage, dicte au notaire Drouineau ses vingt-six dernières volontés. La première est la plus importante pour notre propos : "Après avoir invoqué le saint nom de Dieu, de la glorieuse et sacrée Vierge Marie et de tous les saints et après avoir fait le vénérable signe de la croix sur sa personne, priant Dieu son créateur que, par les mérites de son fils unique Jésus-Christ notre sauveur et rédempteur, il lui plaise recevoir son âme quand elle partira de son corps et la mettre au royaume des cieux avec les bienheureux jusqu'au jour de la résurrection générale, sur l'espérance de laquelle elle élit la sépulture de son corps dans le cloître de l'église de l'abbaye d'Alspach". A cet effet, elle donne 300 livres, tant pour la place de sa sépulture, les funérailles, les luminaires, l'enterrement et les prières que les religieuses feront pour l'âme de la testatrice. Dans sa dix huitième volonté, elle accorde à l'abbaye d'Alspach, "sa bonne amie", quarante écus, et "la prie de se souvenir d'elle dans ses prières" ; avant d'ajouter qu'elle "a déjà des meubles à Alspach", A.D.H.R., 4 E Colmar III/13.
25. Claude MULLER, "Les HOLDT, les clarisses d'Alspach et le Conseil souverain d'Alsace", dans Annuaire des quatre sociétés d'histoire de la vallée de la Weiss. 1998, p15-17 et "Le ciel et les femmes. Les clarisses d'Alspach originaires d'Ammerschwih, de Colmar et d'Ensisheim au XVIII^{ème} siècle", dans ibidem, 2003, p 145-160.
26. Claude MULLER, "Comment devient-on cistercien à Pairis dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle ?", dans B.S.H.C.L.V.O. n° 16, 1997.
27. Claude MULLER, "Quatre abbés pour une renaissance. L'âge d'or de l'abbaye de Pairis (1692-1788)", dans l'abbaye de Pairis dans Haute vallée de la Weiss. Saint-Dié, 1995, p 65-90.
28. Toussaint DUVERNIN, né à Vic-le-Comte le 14 septembre 1713, suffragant de 1757 à 1785, décède à Stephansfeld le 8 août 1785, voir Louis KAMMERER, "Duvernin", dans N.D.B.A., n° 8, 1985, p 721.
29. Quelques jours à peine avant la visite de MGR RINCK DE BALDENSTEIN, Toussaint DUVERNIN, évêque d'Arath, est à Saasenheim, le 5 mai 1760, voir Norbert LOMBARD, "La paroisse et l'église de Saint-Jean-Baptiste de Saasenheim",

dans Annuaire de la société d'histoire de la Hardt et du Ried, t 18. 2005-2006, p30-35.

30. A.M.Colmar, BB46, f 200. De manière générale, voir Claude MULLER, Colmar au XVIII^{ème} siècle. Éditions Coprur, 2000, 176p.
31. Valentin HOLD, né à Strasbourg le 12 juillet 1726, conseiller au Conseil souverain d'Alsace de 1747 à 1790, célibataire, devient prêtre en 1782, décède à Kaysersberg le 15 février 1805. Une de ses cousines est abbesse d'Alspach, voir Claude MULLER et Jean-Luc EICHENLAUB, Messieurs. Les magistrats du Conseil souverain d'Alsace et leurs familles au XVIII^{ème} siècle. Riquewihr, 1998, p 113-116.
32. B.M. Colmar, ms 118, t I, f 118.
33. André SCHAEER, art. cité, dans Archives de l'Église d'Alsace. t33, 1969, p 109
34. André SCHAEER, art. cité, dans Archives de l'Église d'Alsace. T 32, 1967-1968, p 171
35. A Lapoutroie, entre 1730 et 1732, la fabrique débourse 3536 florins pour "rebâtir, élargir et agrandir la nef de l'église paroissiale" sous la direction du bailli du val d'Orbey LARCHER et son greffier MARCO, voir André SCHAEER, art. cité dans Archives de l'Église d'Alsace. t32, 1967-1968, p 197. L'église brûle en 1750, voir Pierre BAILLY, "Les églises de Lapoutroie", dans *B.S.H.C.L.V.O.*, n° 7, 1988, p 62-64 et Benoît JORDAN, « Les édifices religieux dans le Val d'Orbey de la guerre de Trente Ans à la Révolution », dans *B.S.H.C.L.V.O.* n° 15, 1966, p 39-51. Voir aussi Philippe JÉHIN, "Réception d'un prélat à Labaroche en 1748" dans *B.S.H.C.L.V.O.* n° 23, 2004, p 32-37. Il s'agit d'Etienne GALLAND (1689-1767).
36. Le texte original de la consécration a été publié par Yvette BARADEL dans *B.S.H.C.L.V.O.* n° 22, 2003, p31.
37. Sur les CHAUFFOUR et FLOTTAT, voir Claude MULLER, "Langue et religion. Le recrutement du clergé régulier œuvrant dans le val d'Orbey au XVIII^{ème} siècle", dans *B.S.H.C.L.V.O.*, n°25, 2006, p 12-15.
38. Signalons ce testament inédit concernant Fréland, testament olographe de Marie Catherine CALMET, épouse de Jean François PRIQUELER, rédigé le 6 avril 1743 : "Je veux être enterrée aux Augustins de Colmar et laisse le soin de mes funérailles à mon cher mari, de l'amitié duquel j'espère qu'il les fera célébrer d'une manière convenable à mon état et suivant les cérémonies de notre mère la Sainte Église... Je donne à la Sainte Vierge des augustins d'ici ma robe de soie, fond vert à bouquet, pour lui faire un ornement, mon jupon vert or et argent à la Sainte Vierge de Fréland et le reste de mes habits... Je laisse à mon cher neveu Calmet tous mes livres de dévotion", voir A.D.H.R., 4E Colmar III 123. Les témoins du testament sont les avocats Jean Pierre FERIER du CHAVELET, François BRUGES, Jean Georges KIEFFER, Georges Daniel WEINEMER, Pierre Sébastien SIMOTTEL, Félix Henri Joseph CHAUFFOUR, auxquels d'ajouté Antoine CHAUFFOUR, clerc du diocèse. Marie Catherine CALMET décède à Colmar le 21 décembre 1743, Jean François PRIQUELER, avocat au Conseil souverain, de Colmar le 23 mars 1747.
39. Yvette BARADEL, "La religion communautaire dans le val d'Orbey au XVIII^{ème} siècle", dans *B.S.H.C.L.V.O.* n° 26, 2007, p53-57.
40. Voir son épitaphe dans Claude MULLER, "Lux perpetua luceat eis", dans *B.S.H.C.L.V.O.* n° 26, 2007, p38-39.
41. Décrits dans Jean-Marie SCHMITT, "Mémoires du général DELORT", dans *Annuaire de la Société d'histoire de Colmar*, 1984, p 51-67, surtout p 62.
42. Francis LICHTLÉ, "Les propriétés Foncières de l'abbaye de Pairis dans la vallée de la Weiss à la fin de l'Ancien Régime", dans *B.S.H.C.L.V.O.* n° 9, 1990, p 69 et 73 et Lucien JECKER, "Contestation et défense des droits de l'abbaye de Pairis", dans *B.S.H.C.L.V.O.* n° 26, 2007, p 31-33.

43. A Orbey, la nef est si vieille qu'elle menace ruine. "Les murailles sont ouvertes et sans fondement, la charpente est extrêmement pourrie", se plaignent les bourgeois le 22 avril 1736. Le 12 avril 1756, Jean Baptiste WEGBECHER, doyen du chapitre et curé de Guémar, visite de l'Église en compagnie d'Antoine CHAUFFOUR, curé de Fréland. "L'église est bien entretenue, le tabernacle conviendrait d'être doré, un des trois calices mériterait d'être redoré, il faut achever un soleil [= ostensor]... Parmi les trois autels dans l'église, le maître autel est fort beau, les deux collatéraux sont passables, le baptistère est bien... Il y a deux chapelles dans la paroisse, l'une et l'autre aux Huttes. On y dit très rarement la messe. Le maître d'école et la sage Femme sont suffisamment instruits". Le 20 août 1756, l'officiel Jean Baptiste GOBEL, le promoteur Jean Georges Victor CATTIN et le curé Jean Thiébaud ROESLIN, instruisent une plainte contre Philippe TRIBOUT, curé du lieu, invité à "résigner sa cure", A.A.E.B., A 19 b 7 b.
44. Claude MULLER, "Mgr Simon Nicolas de MONTJOIE, les KLINGLIN et les GOBEL (1762-1775)", dans *Revue d'Alsace*, n° 128, 2002, p281-313.
45. Alfred RIBEAUD, "Les vues des cardinaux de Rohan..." p241-262.
46. B.M. Colmar, ms 1118, t 2, f 422
47. François Nicolas DE SPON, né à Strasbourg le 4 décembre 1735, premier président du Conseil souverain d'Alsace de 1775 à 1790, décédé à Londres le 20 août 1800, voir Claude MULLER et Jean-Luc EICHENLAUB, *Messieurs*, pages 218-226.
48. Michel HOF, *L'abbé de RAZE, ambassadeur des princes-évêques de Bâle de 1751 à 1793*. Mémoire de licence d'histoire, Neuchâtel, 1996, 228p
49. Michel HOF, *Raze*. P 74
50. Sur l'affaire du collier de la reine, voir Claude MULLER, *Le siècle des Rohan*. p 369-393.
51. A.M. Haguenau, JJ 182, f 4. COINBUX est prêteur royal de Haguenau. Ce qui explique la présence de plus de deux cents lettres concernant le Conseil souverain de Colmar dans ce fonds.
52. A.A.E.B. Porrentruy, A 82/1
53. A.A.E.B. Porrentruy, A 82/1
54. A.M. Haguenau, JJ 182, f 16
55. André SCHAEER, "Le chapitre Ultra Colles, dans *Archives de l'Église d'Alsace*, t 33; 1969, signale p 110 que Jean Baptiste GOBEL confirme à Bennwihr le 3 mai 1787 et, page 109, Mgr de ROGGENBACH confirme à cette période, sans date précise, à Turckheim.
56. Jean Baptiste Xavier DELORT, né à Colmar le 4 mai 1730, fils de Paul Jules DELORT, procureur du Conseil souverain d'Alsace, et de Marie Élisabeth QUEFFEMME, curé d'Orbey de 1756 à 1791, décédé à Orbey le 8 février 1807, voir Louis KAMMERER, *Répertoire du clergé d'Alsace sous l'Ancien Régime* (1648-1792), Strasbourg 1983, n° 1002.
57. Eusèbe Joseph Jacques BURGER, né à Soultzmatz le 5 mars 1737, fils de Pierre Antoine BURGER, greffier-tabellion, curé du Bonhomme de 1768 à 1774, curé de Lapoutroie de 1774 à 1791, décédé à Lapoutroie le 22 juin 1833, voir Louis KAMMERER, *op. cité*, n° 690. Par sa mère, il appartient au clan DROUINEAU, dont l'un des membres est cistercien à Pairis.
58. Curé HABIG, "L'église Saint-Nicolas du Bonhomme", dans *B.S.H.C.L.V.O.* n° 3, 1984, p.51.
59. A.M. Kaysersberg, BB 42, fs 66-68.
60. L'Alsace dépend au XVIII^{ème} siècle de ce ministère.
61. A.M.A.E. Paris, t 57, f 14.
62. A.M. A.E. Paris, t 57, f 33.
63. A.M.A.E. Paris, t 57, f 32.
64. B.M. Colmar, ms 118, t 3, f 9.
65. Claude MULLER, "Religion et Révolution en Alsace", dans *Annales Historique de la Révolution Française*, n° 337, 2004, p 63-83.

LES EGLISES SAINTE ODILE DE LAPOUTROIE

Yvette BARADEL

L'approche du centenaire de l'église Sainte Odile de Lapoutroie en 2012 nous amène à rappeler son histoire. Celle-ci a déjà fait l'objet d'un bulletin municipal de Lapoutroie en 1983 et de plusieurs articles dans le bulletin. Nous ajouterons à ces travaux une nouvelle contribution (1).

Les origines : la première église.

C'est dans une notice des biens de l'abbaye de Sainte-Croix-en-Plaine de 1090 qu'apparaît pour la première fois l'église de Lapoutroie, *ecclesia de Sconerloch* (2). Cette abbaye était un monastère de Bénédictines fondé par Hugues IV, comte d'Éguisheim, en 1006 qui avait donné des biens à ce monastère, en particulier les églises d'Orbey et de Lapoutroie qui se trouvaient dans sa seigneurie du Hohnack.

A l'époque existait à Lapoutroie une cour domaniale, en allemand *dinghof*, en français *colonge*. C'était un domaine seigneurial ayant comme caractéristique la tenue d'une assemblée judiciaire par les tenanciers une ou plusieurs fois par an. Dans cette assemblée judiciaire ou *plaid* présidée par le seigneur ou son représentant, on réglait les problèmes du domaine. L'église avait dû être construite pour cette cour domaniale.

L'abbesse du monastère de Sainte-Croix venait ainsi dans la vallée pour présider l'assemblée. D'après un règlement de 1343, elle y venait trois fois par an, en mai, à la Saint-Martin et le 13 janvier (3). Elle jouissait des droits de collateur, dîmes, censes, rentes et bois c'est à dire qu'elle nommait les curés d'Orbey et Lapoutroie, partageait avec eux les dîmes et levait des cens sur les exploitations des tenanciers de la cour.

L'église d'Orbey fut consacrée à saint Urbain et celle de Lapoutroie à sainte Odile. Pourquoi ces choix ?

Les reliques du premier étaient l'objet d'un important pèlerinage à Erstein où se trouvait un chapitre de chanoines créé vers 1049 par l'impératrice Irmingarde, épouse de l'empereur Lothaire 1^{er}. Celle-ci avait reçu du pape Léon IV les reliques de saint Urbain, pape au III^e siècle et son monastère était mis sous la protection papale. L'importance du monastère et du pèlerinage expliquerait le choix de saint Urbain.

Pour comprendre le choix de sainte Odile, on peut se tourner vers le monastère de Hohenbourg (Mont Sainte Odile) où se trouvait vers 1020 une abbesse, Odile, qui était la belle-soeur de Hugues d'Éguisheim, fils de Hugues IV. C'est donc à cette alliance de famille que serait due la consécration de l'église de Lapoutroie à sainte Odile (4).

L'église du XVI^e siècle.

Lapoutroie s'agrandit. De nouveaux tenanciers s'installèrent à côté de la cour domaniale et une communauté villageoise se forma au XIII^e siècle, probablement en même temps que celle d'Orbey qui nous est connue par une charte de 1252 (5).

La seigneurie du Hohnack qui, après les Éguisheim, passa aux Ferrette, devint à la fin du XIII^e siècle une possession des Ribeaupierre. En 1288 Hermann de Ribeaupierre occupa le château du Hohnack. Puis des familles alliées héritèrent de la seigneurie qui revint définitivement aux Ribeaupierre vers 1436. Pour faciliter l'administration de leurs biens, ceux-ci les répartirent en baillages. La seigneurie du Hohnack devint le baillage du Val d'Orbey qui comprenait alors quatre communautés : La Baroche, Fréland, Lapoutroie et Orbey.

Lapoutroie apparaissait comme un centre judiciaire si l'on se réfère aux coutumes du Val d'Orbey rédigées en 1513, sur l'ordre de Guillaume et Maximin de Ribeaupierre. Chaque communauté du Val était représentée par quatre jurés qui rendaient la justice. Mais s'il y avait appel, on allait devant les quatre jurés de Lapoutroie, puis devant les seize jurés du Val et enfin devant le Seigneur. De plus l'article 26 précisait : « *Il est d'usage et tradition que les seize jurés du val, quand ils ont eu besoin de se réunir pour quelque affaire, s'assemblent à Lapoutroie* » (6).

Les plaids de la cour domaniale avaient dû servir de modèle.

Une nouvelle église fut construite au début du XVI^e siècle pour répondre probablement à une augmentation de la population. La coutume en Alsace voulait que la communauté ait à sa charge la nef et le collateur le choeur, la sacristie et les objets de culte. Les habitants se cotisèrent pour achever la construction et en 1502 Guillaume de Ribeaupierre permit au curé Jean CRUTZER de faire des quêtes pour l'achat des cloches et des ornements d'église (7).

Le choeur de cette église subsista jusqu'au XX^e siècle. Il était de style gothique à trois pans, voûté d'ogives et orienté vers l'est, c'est à dire dans le sens inverse de l'église actuelle (8).

En 1525 éclata en Alsace la Guerre des paysans, révolte à la fois économique et religieuse. La Réforme s'étendit dans la région entraînant la disparition de couvents. Ce fut le cas du monastère de Sainte-Croix dont les biens furent rachetés en 1536 par la ville de Colmar. Les Messieurs de Colmar devinrent ainsi les propriétaires de la cour domaniale et les collateurs des églises de Lapoutroie et d'Orbey.

A la fin du XVI^e siècle la population de Lapoutroie se serait élevée à 256 feux bourgeois, donc environ 1000 habitants (9).

Mais à partir de 1620 la guerre de Trente Ans transforma l'Europe en un champ de bataille où s'affrontèrent États catholiques et protestants. L'Alsace suivit le sort commun. Elle fut parcourue par les troupes impériales catholiques et les troupes protestantes suédoises qui multiplièrent incendies, meurtres et pillages. L'église de Lapoutroie fut incendiée en 1638 et les cloches détruites.

En 1648 les traités de Westphalie mirent fin à la guerre et l'Alsace entra dans le royaume de France. Il n'y avait plus alors à Lapoutroie que 96 feux bourgeois soit le tiers de la population d'avant la guerre (10).

Les deux églises du XVIII^e siècle

Sous l'influence du gouvernement français, une offensive catholique se déclencha en Alsace. En 1656, le roi de France nomma un nouvel abbé de Pairis, Olivier de FOULONGNE, un normand. Ce fut le début d'une restauration spirituelle et matérielle de l'abbaye. Dans ce contexte l'abbaye acheta à la ville de Colmar en 1668 les biens anciens de l'abbaye de Sainte-Croix : les églises d'Orbey et de Lapoutroie et la cour domaniale.

L'abbé de Pairis devenait ainsi collateur des curés d'Orbey et Lapoutroie et recevait une partie des dîmes.

La vie reprit ses droits. A la fin du XVII^e siècle on comptait 157 feux à Lapoutroie soit : 72 à Lapoutroie, 20 à Hachimette, 20 à la Goutte, 39 à Ribeaugoutte et 6 au Grand Trait, donc environ 600 habitants. En 1730, il y avait 210 feux soit près de 900 habitants.

L'église de 1730

L'église du XVI^e siècle existait toujours mais dans un état médiocre.

Le curé Jean de MARTIMPREY qui avait été curé de Lapoutroie pendant 50 ans et mourut en 1723, avait légué par testament à l'église paroissiale « *une somme de douze cents livres pour ladite somme être employée à faire faire une troisième cloche sur laquelle le nom du testateur sera écrit* » (11). La communauté s'empressa de passer marché avec un sieur Nicolas ROZIER, fondeur de cloches pour « *faire une cloche neuve du poids de 1200 livres et refondre la moyenne cloche et les mettre toutes les deux d'un son d'accord avec la grosse et en carillon... choisir avec une personne de la*

communauté le métal nécessaire pour les dites deux cloches.....à charge à la communauté de fournir sur la place métal, terre, pierres, bois, charbon et autres fournitures nécessaires pour la fonte » (12).

La dynamique était lancée. En 1730 la communauté décida d'agrandir la nef. La première pierre fut posée et bénie le 12 août 1730. Pour payer les travaux on utilisait les fonds de la fabrique. Une ordonnance du bailli du 22 mai 1730 avait « pour faciliter cet ouvrage accordé à la communauté l'exemption des corvées sur les grands chemins à charge pour les habitants de ladite communauté de faire toutes les voitures nécessaires et travail de manouvriers pour la construction de ladite nef » (13). En 1739 on posait le pavage de l'église.

L'église de 1750

Mais les fidèles ne profitèrent que pendant une décennie de leur église qui fut détruite par un incendie en septembre 1750.

Le curé de Lapoutroie, Jean Baptiste COUDRE, nous en fait le récit dans le registre paroissial des baptêmes de Lapoutroie : « Le 2^o septembre 1750 vers les trois heures et demi après midi a tombé un terrible coup de tonnerre en feu et flamme sur la maison de Claude Joannes bourgeois au village de La Poutroye de l'autre côté de l'église, laquelle maison à l'instant et l'espace d'une heure avec vingt deux autres et deux granges furent brûlées et réduites en cendres de même l'église, le chœur, la sacristie, la tour avec sa flèche et les trois cloches ».

Le désastre était tel que le bailli se déplaça et fit rédiger un procès-verbal le 5 septembre qui précisait les dégâts. Un conseiller de la seigneurie de Ribeaupierre vint aussi à Lapoutroie. Dès le 5 octobre une décision du seigneur dispensa les sinistrés d'impositions et de corvées pendant trois ans et permit à la commune d'utiliser pendant trois ans les revenus seigneuriaux levés à Lapoutroie pour reconstruire l'église et refondre les cloches.

L'intendant fut averti et par une ordonnance du 9 février 1751 ordonna aux localités du Val Saint Grégoire et du début de la vallée de la Weiss de fournir du bois pour la reconstruction car les quantités disponibles dans le Val d'Orbey étaient insuffisantes.

Pour la reconstruction la communauté était chargée de la nef et le seigneur collateur, l'abbaye de Pairis, du chœur, de la sacristie et du clocher (14).

La première se mit tout de suite au travail. Le curé COUDRE nous apprend que les bourgeois de Lapoutroie s'occupèrent tout de suite des cloches : « du métal des cloches on en a ramassé pour en faire deux autres cloches qui furent faites à Ammerschwihl le 8 octobre de la même année dont la grosse nommée Odile contient environ 2700 livres et la seconde nommée Marie Anne environ 1900 livres pesantes ».

La communauté envoya une supplique à l'intendant pour obtenir son autorisation pour la reconstruction de la nef : « Il plaise à Votre Grandeur permettre aux suppliants de faire construire ladite toiture et nef de leur église et ordonner qu'en égard aux voitures et main d'oeuvre que les habitants seront obligés de faire que la communauté sera exempte de toutes corvées pendant l'espace de trois ans. » L'autorisation de l'intendant est du 10 avril 1751 et dès le 17 avril, les magistrats de Lapoutroie passaient marché avec deux maçons pour la taille des pierres qui devaient être prises au Faudé. Les autres travaux de la nef étaient distribués par enchères au rabais le 3 août 1751. La fabrique de l'église fournissait les fonds.

Les moines de Pairis furent moins rapides. Sommés le 1^o octobre 1750 par les bourgeois de Lapoutroie « de déclarer dans huitaine pour tout délai s'ils veulent et entendent pourvoir incessamment aux réparations et si besoin est à la reconstruction du chœur, clocher et sacristie », ils répondirent le 6 octobre qu'ils n'avaient jamais refusé de contribuer à la reconstruction mais ils y mettaient une condition : « à proportion du tiers de la dîme et à charge par le sieur curé d'y contribuer proportionnellement au quart de la même dîme qui a été cédé avec ses charges aux titulaires de son bénéfice par transaction du 31 mars 1702 ».

Il s'ensuivit un procès devant le Conseil souverain d'Alsace. L'abbé de Pairis perdit son procès et des experts remirent en janvier 1754 un rapport sur les travaux à faire pour la reconstruction du chœur et de la tour. La tour sera à trois étages. Le premier étage servira de sacristie et communiquera avec le chœur.

La première pierre était posée le 31 mai 1754 par le frère François Joseph SCHIELÉ, cellérier de l'abbaye. A la décharge de l'abbé de Pairis, il faut signaler qu'il avait alors à payer la reconstruction de l'église de l'abbaye qui avait brûlé en janvier 1753.



L'église de 1750, peinte à la fin du XVIIIème siècle ; Mairie de Lapoutroie (photo Mairie de Lapoutroie)

Jean Baptiste COUDRE, curé de Lapoutroie, fut chargé de réunir les fonds pour payer la nef. Il remit son compte devant le bailli à Ribeauvillé le 7 novembre 1755. La recette s'élevait à 3 537 livres données essentiellement par la fabrique et la dépense à 3 661 livres.

Dans ces dépenses, il signale deux sommes importantes, l'une de 1035 livres payée aux entrepreneurs et ouvriers et l'autre, de 680 livres à un maître maçon de Kaysersberg, Magnus MILLENER, qui a taillé des pierres et réalisé la corniche autour de la nef et le pavé de l'église.

Il ajoute des paiements donnés à certains ouvriers dont il donne le nom et l'origine géographique. Ceci nous donne une idée de l'équipe qui a travaillé à la nef. Elle est essentiellement originaire du Val et des environs immédiats : maçon de Lapoutroie, tuiliers de Kaysersberg, Kientzheim et Sigolsheim, serruriers de Lapoutroie et d'Orbey, cloutiers de Fréland et de Lapoutroie, menuisier d'Orbey. Viennent de Colmar, un plâtrier et un architecte, Joseph BANTZ qui s'est occupé du pignon. Il y a deux ouvriers de Lorraine, un vitrier de Saint-Dié et un sculpteur pour la chaire de Senones.

Le 30 juin 1760 l'évêque de Bâle, Joseph RINCK DE BALDENSTEIN, consacra la nouvelle église et administra le sacrement de confirmation à 780 personnes de la paroisse et à 300 de celle du Bonhomme.

Le 8 février 1790 la municipalité nouvellement élue conclut un marché avec Claude Joseph THOUVENOT fondeur de cloches à Saulxures-les-Bugnévillers (Saulxures-les-Bulgnéville ?) en Lorraine pour trois cloches moyennant le paiement de 480 livres, la moitié payable après l'ouvrage fini et

l'autre moitié après l'année de garantie. Le 22 mai THOUVENOT recevait 240 livres mais aussi 54 livres « pour entier et parfait paiement de la 4^e cloche de Lapoutroie » (15).

Entre temps, le 8 mai, le curé de Lapoutroie Eusèbe Joseph Jacques BURGER avait béni « les quatre nouvelles cloches fondues pour la paroisse de Lapoutroie » : Odile la plus grosse pesant 2700 livres, Marie Sébastien, 1900 livres, Marguerite 1500 livres et Anne Joseph 318 livres. Nous pensons que Odile la plus grosse cloche était celle fondue en 1750 et avait été réparée.

Malheureusement les trois nouvelles cloches n'entraient pas dans le clocher et attendaient leur sort, posées dans le cimetière. Le 31 mai, le maire, les conseillers municipaux et un architecte juré du Conseil souverain d'Alsace, le sieur CHASSAIN qui avait fourni des plans du clocher à la municipalité, se réunirent pour régler le problème. On décida de refaire le clocher : « Lesdits sieur maire et conseillers municipaux ont déclaré que comme avant l'incendie du 2 septembre 1750, il y avait place pour quatre cloches dans l'ancien clocher, ils sont intentionnés de se pourvoir à l'effet d'avoir un clocher autre que celui actuellement existant pour pouvoir placer leurs cloches ».

Des travaux ont dû avoir lieu. En effet, deux décrets du Comité de Salut public du 23 juillet et 3 août 1793 ordonnaient la conversion des cloches en canons à l'exception d'une dans chaque commune. Le 8 octobre 1793 un commissaire du Comité ordonna aux maire et officiers municipaux de Lapoutroie : « de faire descendre les trois cloches disponibles, de commander les voitures nécessaires pour que le transport desdites cloches ne souffrent aucun retard ».

Le 10 octobre deux cloches furent descendues et envoyées à Colmar. On ne sait quand fut descendue la troisième.

Les campagnes de travaux au XIX^e siècle.

La campagne de 1803-1808

En 1796, Lapoutroie devenait chef-lieu de canton et en 1807 doyenné. La municipalité décida de se lancer dans des travaux. L'église demandait des réparations et, à cause de la vente des biens nationaux, le village n'avait plus de presbytère (16).

En 1803, on commença par faire réparer l'orgue en faisant appel à un facteur d'orgue d'Épinal, Grégoire RABINY fils. En effet un orgue avait été installé dans l'église en 1792.

A partir de 1804, on fit la liste des réparations à faire à l'église. La toiture du chœur devait être réparée. Dans la nef il fallait plancher dessus l'orgue « attendu que pendant les mauvais temps d'hiver le vent fouette la neige à travers les joints des tuiles, tombe sur le plafond, l'amollit et le fait tomber et dérange entièrement l'orgue ». Quant à la tour : « les ouvriers assurent que la tour a besoin d'être recouverte entièrement à neuf, les bardeaux se trouvant pourris ».

Par un décret du 16 messidor an XIII (5/07/1805), la municipalité fut autorisée à vendre des biens communaux « pour l'achat d'une maison presbytérale et les réparations de l'église ».

En septembre 1805, les biens furent vendus par enchère publique, en novembre une maison fut achetée pour servir de presbytère.

Ayant reçu en décembre l'autorisation de recouvrir à neuf la tour de l'église, le maire écrivit à nouveau au préfet pour proposer une tour en pierre, sans dôme et la rehausser de 7 mètres : « afin qu'on entende sonner dans la paroisse attendu que dans l'état actuel où se trouve la tour la plus forte partie des habitants n'entend pas sonner parce que la tour se trouve plus basse que la nef si vrai encore que l'instituteur n'entend pas sonner depuis la maison d'école qui est à côté de l'église ».

Le 11 avril 1806 le préfet signa l'autorisation demandée. En mai les travaux furent adjugés.

On construisit une tour avec toit en terrasse et balustres.

Mais en 1807 de nouveaux travaux durent être entrepris pour améliorer la toiture de la tour. Le maire expliquait au préfet que « la violence des ouragans et la durée de la mauvaise saison occasionnent souvent des dégradations à la terrasse de la tour de l'église paroissiale, que pour remédier à cet inconvénient et éviter des réparations annuelles qui seraient coûteuses il serait à

propos que cette tour soit couverte d'une petite toiture à l'italienne qui ne surpasse pas les balustres ».

Le 8 novembre 1807 furent adjugés les travaux de la couverture à l'italienne à construire sur la tour de l'église paroissiale.



L'église avec balustre, 1806. Mairie de Lapoutroie (Photo Mairie de Lapoutroie)

La tour réparée, on s'occupa des cloches. En 1808, le fondeur de cloches que nous connaissons, Claude Joseph THOUVENOT, reçut marché pour deux cloches, la moyenne de 1924 livres et la petite de 1392 livres. Les nouvelles cloches furent bénies en 1808 par le curé Eusèbe Joseph Jacques BURGER qui était revenu dans sa paroisse après la Révolution.

Les deux cloches coûtèrent 5 259 francs, 2 000 francs donnés par la commune et le reste par les fidèles du village et des hameaux : Hachimette, La Goutte, Ribeaugoutte, Le Grand Trait.

La campagne de 1825 - 1829

Il fallut revoir la couverture de la tour. D'après le devis du 9 février 1825 « la couverture actuelle du clocher de l'église de Lapoutroie est vicieuse et hors de service. Elle sera enlevée de même que la balustrade de pierre ».

On précisait ensuite les travaux à faire : « Il sera construit un comble neuf...La couverture du clocher sera faite avec bardeaux de sapin cloués sur un revêtement en sapin...Les bardeaux seront arrondis par le bas et posés en écaille de poisson...revêtement en fer blanc. La coupole sera surmontée d'une croix en fer... »

Le devis était de 2 000 francs. C'est cette coupole qui est demeurée sur la tour jusqu'en 1912.



L'église avec dôme, 1897 .Mairie de Lapoutroie (Photo Mairie de Lapoutroie)

Lapoutroie se transformait et s'industrialisait. Une filature était construite au-dessus du village. En 1806, Lapoutroie avait 1852 habitants, vingt ans après 2293. L'église devenait trop petite.

En 1829, le conseil municipal demanda à François PETIN, architecte et directeur des travaux communaux, d'établir un devis pour agrandir l'église. Celui-ci proposait de prolonger la nef et de construire un nouveau portail. Le devis s'élevait à 11 800 francs.

Il ne fut pas donné suite au projet.

Campagne de 1841-1842

La tour fut à nouveau l'objet de réparations.

La moyenne cloche qui était fêlée fut refondue. Le maire de Lapoutroie passa un marché avec Charles KRESS, fondeur de cloches à Colmar, le 11 septembre 1841 : « Le sieur Charles Kress s'engage à refondre la moyenne cloche qui est fêlée... le ton voulu pour s'accorder avec les deux autres existantes aussi au clocher l'une plus grande et l'autre plus petite afin de former une seconde majeure à la grande ».

En même temps, le 31 octobre 1841, le maire passait commande à un horloger de Kaysersberg, Jean Baptiste FLORENCE, d'une horloge pour la tour et « d'un cadran ajusté au chœur de l'église et communiquant avec l'horloge à l'effet d'indiquer les heures et les minutes ».

Une quête fut organisée dans la commune pour payer la cloche et l'horloge.

En septembre 1842, Jean Baptiste MINOUX, maître menuisier à Lapoutroie, recevait 360 francs du curé pour la confection de 60 bancs pour l'église.

En 1846 la municipalité entreprit de construire un nouveau presbytère qui était situé dans les environs immédiats de l'église. Sur un plan de situation de janvier 1846 figurent non seulement le futur presbytère mais aussi l'église et la maison commune. L'église, contiguë à la maison commune qui se dressait le long de la route départementale, avait son chœur dirigé vers la route c'est à dire vers l'est.

L'église de 1912

A partir de 1871 le canton de Lapoutroie suivit le sort de l'Alsace. La guerre qui éclata entre la France et la Prusse provoqua, après la défaite française, la perte de l'Alsace et du nord de la Lorraine qui entrèrent dans l'Empire allemand.

Le canton de Lapoutroie dépendit d'un nouvel arrondissement appelé *Kreis*, créé à Ribeauvillé en février 1871. Comme pays *welche* c'est à dire de langue française, il bénéficia d'une mesure de faveur. Il garda, en partie, l'enseignement de sa langue et ne fut contraint d'utiliser la langue allemande pour les documents administratifs qu'à partir de 1892.

Deux chantiers occupèrent tout d'abord la municipalité de Lapoutroie laissant dans l'ombre tout projet pour l'église.

Entre 1878 et 1880 on construisit un tribunal cantonal.

Puis il fut question d'une ligne de chemin de fer sur laquelle devait circuler un tramway à vapeur reliant Colmar à Lapoutroie. Le projet fut lancé en 1874. Les communes étaient sollicitées. Lapoutroie accorda une subvention de 8 000 marks en 1881. L'inauguration eut lieu en décembre 1885, à Lapoutroie.

C'est en 1893 que réapparut le projet d'agrandissement de l'église ou éventuellement de la construction d'une église neuve (17).

La situation économique était favorable. L'industrie textile sortait de la crise qu'elle avait subie au lendemain de la guerre. Le commerce du bois était florissant soutenu par l'usine de pâte à bois des frères WEIBEL à Kaysersberg, les fromages se vendaient bien.

Les discussions furent longues. C'est le 11 mars 1909 que le conseil municipal décida la construction d'une église neuve. Nous avons la traduction en français de cette délibération :

« Tous les membres du conseil étaient présents.

Avant de commencer la délibération et après une visite sur les lieux, on a discuté les deux projets à fond en présence de Monsieur le Kreisdirektor, d'un délégué de l'évêché, de Monsieur le curé et des membres de la fabrique de l'église. Les conseillers ensuite se sont consultés à nouveau sur la question de savoir si l'on devait s'en tenir à l'ancien projet de réparation ou adhérer au projet d'une construction nouvelle.

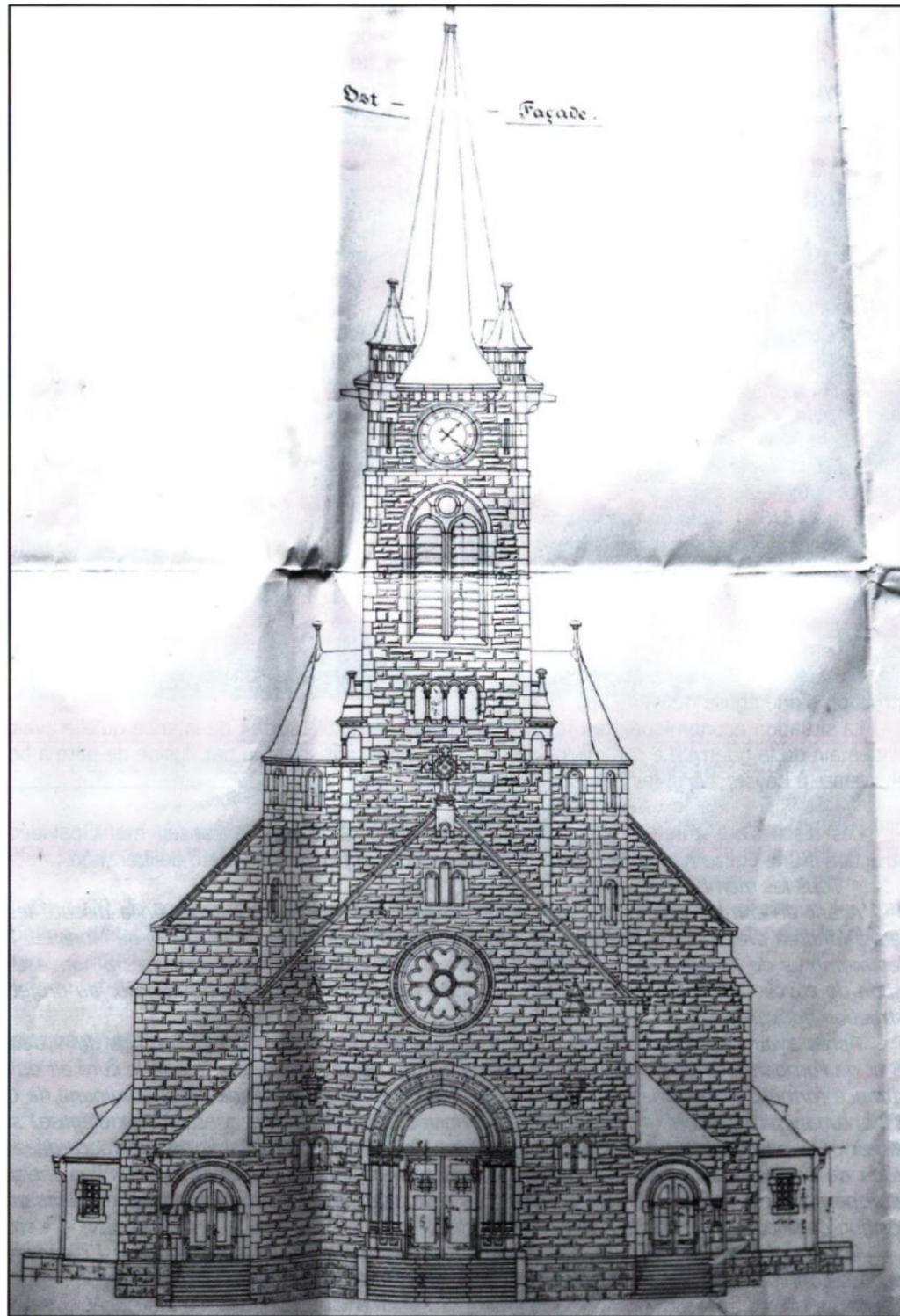
Après avoir pris connaissance d'un rapport de l'employé des travaux publics du 9 décembre 1908 et de l'ordonnance de Monsieur le Préfet du 17 du même mois et après que le curé ait eu donné l'assurance formelle qu'aucune augmentation de crédit ne serait demandée à la commune, le Conseil s'est à l'unanimité déclaré d'accord avec le principe d'une nouvelle construction d'église, sous la condition qu'une augmentation de crédit dépassant les 20 000 marks votés ne sera accordée, que la fabrique de l'église fournira les fonds encore nécessaires pour la nouvelle construction, et que les travaux ne seront de toute manière commencés avant que les fonds manquants ne soient mis à la disposition de la commune par la fabrique de l'église.

En ce qui concerne les frais d'architecte faits jusqu'à ce jour, la commune est disposée à les payer, à la condition d'en retenir le montant sur la subvention votée par elle.

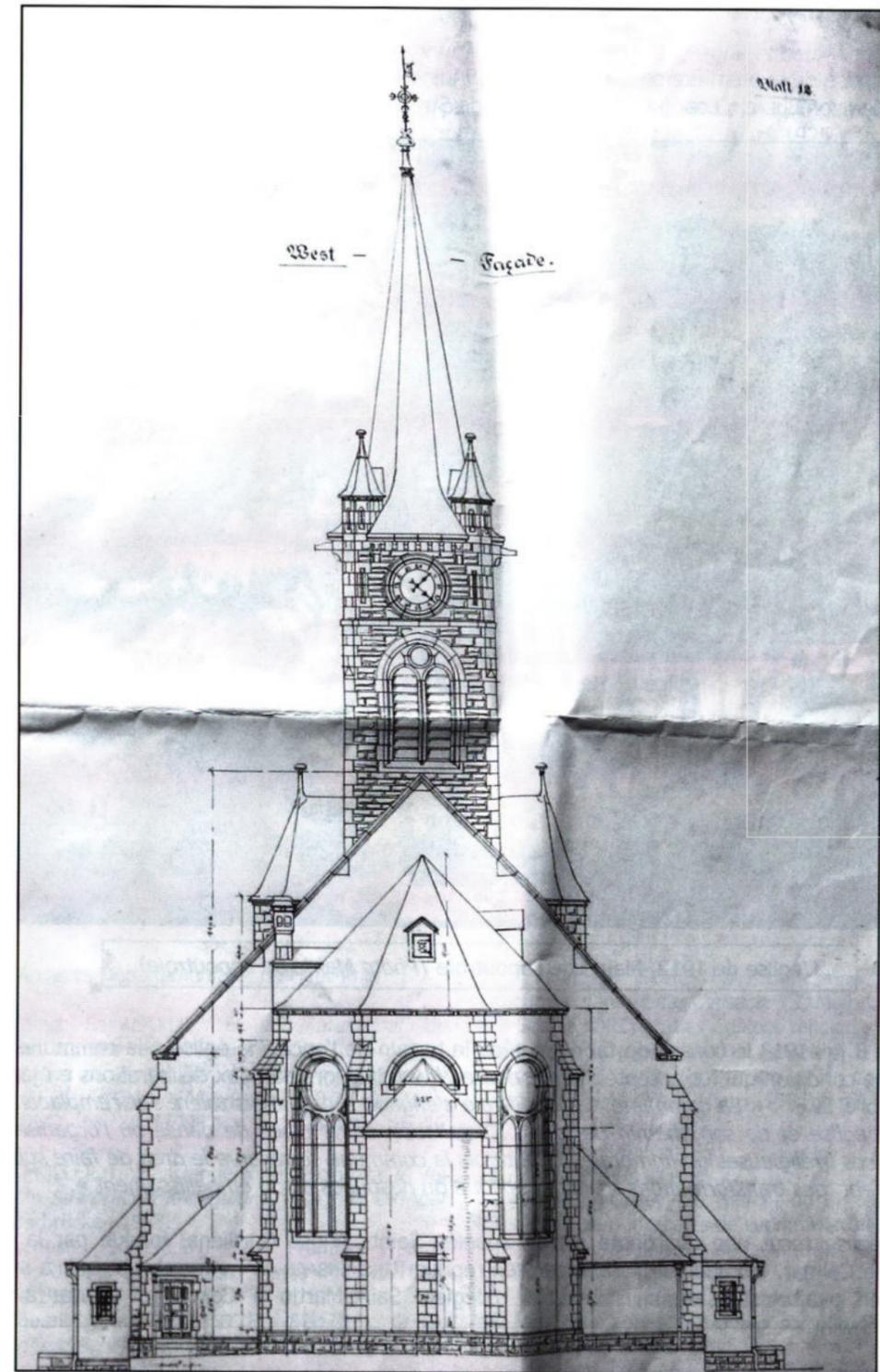
Le Maire, WOINDRICH »

L'architecte chargé de la construction s'appelait GERWIG et habitait Colmar. Il avait conçu une église qui était par sa position dans la continuité de l'ancienne mais qui la dominait et s'élevait en sens inverse, les portails se faisant face.

Il fallut acheter un terrain de 51 ares. En octobre 1910 GERWIG écrivait au maire : *Il s'agit de préparer l'emplacement de la nouvelle église en faisant enlever la bonne terre utilisable ailleurs. Je pense que ceux qui veulent en profiter la chercheront volontiers même en payant peut-être encore. Aussi il s'agit de préparer les conditions de la soumission des travaux.*



La façade orientale de l'église de Lapoutroie. relevé de l'architecte GERWIG, 1913. Archives Municipales de Lapoutroie (Photo Mairie de Lapoutroie)



La façade occidentale de l'église de Lapoutroie. relevé de l'architecte GERWIG, 1913. Archives Municipales de Lapoutroie (Photo Mairie de Lapoutroie)

La pose de la première pierre eut lieu le 15 juin 1911. L'église fut consacrée le 3 octobre 1912 par Mgr ZORN VON BULACH, coadjuteur de l'évêque de Strasbourg.



L'église de 1912, Mairie de Lapoutroie (Photo Mairie de Lapoutroie)

Le 8 juin 1913 le conseil de fabrique céda le terrain de l'ancienne église à la commune mais y mettait une condition qui fut acceptée par le conseil municipal lors de deux délibérations en janvier et en novembre 1914 : « La commune de Lapoutroie s'engage à ne jamais tolérer sur l'emplacement de l'ancienne église et de son chemin de ronde l'installation d'une place de danse ou l'organisation de réjouissances irréligieuses ou immorales... Toutefois la commune se réserve le droit de faire subir à cet emplacement des transformations d'utilité publique ou destinées à son embellissement ».

L'église reçut une quatrième cloche appelée Saints Anges Gardiens, fondue par la maison CAUSARD de Colmar. L'orgue fut installé par l'entreprise RINCKENBACH d'Ammerschwihl qui, à la même époque, en avait installé deux, l'un à la collégiale Saint-Martin à Colmar et l'autre à l'église d'Ammerschwihl.

La construction de l'église aurait coûté 280 000 marks. L'état donna 33 000 marks et la commune, 20 000. Le reste, soit 227 000 marks, provenait de la fabrique, c'est à dire des dons des fidèles. Il faut dire que c'est en grande partie grâce à l'activité inlassable du curé Charles RHEIN qu'une telle somme a pu être rassemblée.

Pendant la guerre de 1914-1918 l'église ne fut pas épargnée. Elle reçut dix obus dont l'un explosa dans la voûte du chœur. Nef et tour furent aussi endommagées.

En 1917, trois cloches furent réquisitionnées. Seule la grosse cloche Odile resta dans le clocher. En octobre 1919 le maire écrivit à l'administrateur de l'arrondissement de Ribeauvillé : « J'ai

l'honneur de porter à votre connaissance que pour notre commune une grande et deux petites cloches n'ont pas été recouvrées ». On retrouva l'une d'entre elles dans une cour de fonderie à Berlin, mais elle était fêlée. Trois nouvelles cloches fondues par la maison Causard de Colmar, reçurent les noms de *Sacré Coeur*, *Marie Reine des Anges* et *Elisabeth* et furent bénites le 22 mars 1925 par Mgr RUCH, évêque de Strasbourg.

A partir de 1920 on entreprit de réparer les voûtes et de remplacer les vitraux qui furent fournis par la maison OTT de Strasbourg.

Le chœur abîmé par un obus pendant la guerre le fut à nouveau par un incendie en 1926. Refait, il manquait de décoration. En 1935, le conseil de fabrique décida de lancer un concours pour avoir des projets de décoration. Aucun de ces projets ne fut accepté.

Peu après le curé de Lapoutroie Maurice GSELL prit l'initiative de s'adresser à Maurice DENIS, soutenu dans sa tentative par le peintre alsacien Robert GALL, un des élèves du maître parisien (18).

Au printemps 1938, Maurice DENIS réalisa quatre peintures dans le chœur de l'église. Il s'était entendu pour les sujets avec le curé Gsell.

C'est un parcours historique de la vie de sainte Odile excluant le baptême et la mort de la sainte représentés déjà dans les vitraux.

On commence par la fondation du monastère : *Etticho donne à sa fille le château de Hohenbourg*. C'est ensuite le rappel de la vie contemplative et active de sainte Odile : *Sainte Odile modèle de prière et d'union avec Dieu* et *Sainte Odile guérit les malades et secourt les pauvres*. Enfin le quatrième tableau est une conclusion de la vie de la sainte : *Sainte Odile patronne de l'Alsace priez pour nous*.

Cette décoration du chœur est le dernier grand chantier de l'église.

L'église a peu souffert de la Seconde Guerre Mondiale en dehors de la destruction des vitraux. La grosse cloche Odile, fêlée en 1954, a été refondue. Il y a eu des travaux d'entretien : électricité, chauffage.

L'église est demeurée, telle qu'elle se dressait en 1912, témoin d'une époque révolue dans une commune qui ne cesse de se moderniser.

NOTES

ADHR : Archives Départementales du Haut-Rhin

1 - Église Sainte-Odile, *Bulletin municipal de Lapoutroie*, numéro spécial Noël 1983

* *Bulletins de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie - Val d'Orbey* : n° 5 (1986), n° 7 (1988), n° 13 (1994), n° 15 (1996), n° 18 (1999), n° 22 (2003).

2 - Wulf MÜLLER, Une ancienne zone de contact, le Val d'Orbey, in *Saarbrücker Kolloquiums vom 9-11 Oktober 1980*, Saarbrücken 1983.

3 - Auguste SCHERLEN, Les premiers temps historiques du Val d'Orbey dans *Perles d'Alsace*, T.II, Mulhouse 1926.

4 - Marguerite PARAYRE-KUNTZEL, *L'église et la vie quotidienne des paysans d'Alsace au moyen âge*, Istra Strasbourg 1975.

* Odile II, dans *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, T. VI

5 - Henri DUBLED, La communauté de village en Alsace au XIII^e siècle dans *Revue d'histoire économique et sociale*, 1963.

6 - Edmond BONVALOT, *Les coutumes du Val d'Orbey*, Paris 1864.

7 - Auguste SCHERLEN, L'ancienne église de Lapoutroie dans *Perles d'Alsace*, T.I, Mulhouse 1926.

8 - Benoît JORDAN, Les édifices religieux dans le Val d'Orbey de la guerre de Trente Ans à la Révolution, dans *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 15 (1996) page 42.

9 - ADHR E 709

10 - ADHR E 709 et E 1491

11 - ADHR 4E Val d'Orbey 22

12 - ADHR 3B Orbey 480, marché du 1^{er} février 1723

13 - Archives municipales de Lapoutroie DD1

14 - Archives municipales de Lapoutroie, DD3 ;

* ADHR Pairis 11, 20/1 et 20/4

15 - Archives municipales de Lapoutroie, 2M1 et 2M2

16 - Les campagnes de travaux sont étudiées à partir de : * ADHR 20 1061

* Archives municipales de Lapoutroie, 2M1, 2M2, 2M3, 2M4, 2M6, 2M9.

17 - Archives municipales de Lapoutroie, dossier église 552.

18 - Fabienne STAHL, Les peintures de Maurice Denis dans l'église de Lapoutroie, dans *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 18 (1999)

LES ENFANTS EN TUTELLE DANS LE VAL D'ORBÈY AU XVIII^e SIÈCLE

Yvette BARADEL

Pour connaître la vie de la jeunesse dans le Val d'Orbèy au XVIII^e siècle, **les comptes de tutelle** sont des documents intéressants (1).

Après la mort d'un chef de famille, ses enfants mineurs, c'est à dire ceux qui avaient moins de 25 ans, étaient confiés à un tuteur.

Celui-ci, à la fin de sa tutelle, rendait ses comptes à l'administration de l'époque représentée par le procureur fiscal, agent du bailli.

Ces comptes comprenaient un chapitre Recettes et un chapitre Dépenses. Dans le premier était comptabilisé ce qu'avaient rapporté les biens des pupilles, dans le second ce qu'avait coûté l'entretien des biens et des pupilles.

Dominique MAIRE de Remomont, tuteur des enfants de Nicolas MAIRE de Saint Genest à Orbèy présente clairement au procureur fiscal ces deux parties des comptes.

Pour le chapitre recettes : *"Vous remontre le comptable que Nicolas Maire et Marguerite George père et mère des trois enfants mineurs étant décédés en 1763 au mois de septembre, le comptable fut élu tuteur auxdits mineurs par les parents lequel a fait procéder le 12 du même mois à un inventaire des successions desdits mineurs et pour acquitter le passif qu'elles étaient chargées au contenu du même inventaire et attendu le bas âge des mineurs il a vendu tous les meubles et effets qui leur appartenaient portés au dit inventaire par encan en exécution de votre décret du 15 septembre suivant. Le 21 du même mois a reçu différentes sommes qui étaient dues aux successions au contenu du chapitre des dettes actives de l'inventaire, donné à bail les immeubles et reçu le louage.*

Pour le chapitre dépenses : *"Le comptable représente qu'il y a de deux sortes de dépenses, l'une étant le paiement des dettes passives des successions des père et mère au contenu de l'inventaire qui sont communes entre les mineurs et l'autre étant purement personnelle ayant été faite par les enfants dont chacun doit payer les sommes qui le concernent et qui seront justifiées avoir été employées à son utilité. Ainsi la dépense sera divisée en deux parties. La première contiendra tous les paiements que le comptable a fait à la décharge des successions des défunts qui sont communes entre les trois enfants comme étant héritiers par portion égale et la seconde ceux qu'il a faits au nom des desdits enfants pour chacun sa part séparément pour ensuite être le montant imputé sur sa portion."* (452/9, 31 mars 1767)

C'est le second chapitre qui nous intéresse portant sur la dépense faite pour les mineurs car cela nous permet de connaître la vie d'un enfant puis d'un adolescent à l'époque.

Le tuteur

Le tuteur était choisi par la famille et le plus souvent, celle-ci faisait appel à un de ses membres. On voit des frères, des beaux-frères, des gendres, des cousins du père ou de la mère disparus.

Mais on trouve aussi comme tuteur des habitants connus de la communauté. Ainsi Adam MAIRE, cultivateur cossu, vivant à Fauru au Bonhomme, sachant lire et écrire, est, entre 1697 et 1700, le tuteur des enfants de deux familles, celles de Demange CONRAUX et de Nicolas LAURENS.

Il semble aussi qu'il existe une solidarité entre familles vivant dans le même hameau et liées par des parrainages. C'est le cas au Grand Très à Lapoutroie entre les familles de Joseph PIERRE, Noël HUMBERT et Dominique ANCEL entre 1705 et 1725.

Dès son élection le tuteur prêtait serment devant le bailli dont les représentants le surveillaient durant toute sa tutelle.

Joseph HENRY d'Orbèy payait *"pour une requête à Monsieur Belgira bailli du Val d'Orbèy aux fins qu'il soit permis de mettre le mineur à l'apprentissage de cordonnier."* (453/10, 9 juillet 1773).

Nicolas ANCEL, aussi d'Orbèy, avait des ennuis avec son pupille Nicolas FLORENCE auquel il voulait faire apprendre le métier de maréchal-ferrant. Il dut garder son pupille en pension pendant 40 semaines *"par ordre du sieur fiscal défunt pour commencer à apprendre le métier de maréchal"*. Puis un peu plus tard il dut payer le déplacement *"du sieur greffier venu exprès à Orbèy à l'occasion du mineur qui avait quitté la profession."* (445/3, 24 mars 1731)

La durée des tutelles était en majorité de trois à quatre ans car exercer une tutelle était considérée comme une corvée surtout qu'elle portait, le plus souvent, sur plusieurs pupilles parfois jusqu'à six.

Les enfants passaient ainsi d'un tuteur à un autre. Entre 1712 et 1728 les enfants de Joseph MICLO et Nicole PARISOT au Bonhomme ont connu quatre tuteurs, ceux de Nicolas HUSSON à Orbèy cinq entre 1689 et 1704.

La mise en pension

La première démarche du tuteur était de trouver une pension pour ses pupilles et de fixer le prix de cette pension. Quand la mère était encore en vie ou que des parents proches, oncle, frère aîné ou beau-frère étaient prêts à s'en charger, un accord pouvait être trouvé. Sinon on utilisait des enchères au rabais.

Ces enchères au rabais paraissent avoir été une pratique assez courante qui s'adressait aussi bien aux parents qu'aux étrangers. Certaines ne se passaient pas toujours bien. Ainsi Claude BARADÉ, tuteur de Dominique JACQUEMIN, inscrit 18 florins sur son compte *"pour la pension du mineur qu'il a nourri, logé et blanchi pendant l'année entière 1699 l'ayant fait publier devant l'église qui que le prendrait à qui moins et Jean Baradez ayant mis ladite pension à 18 florins ne l'a voulu cependant pas prendre pour le prix et le comptable fut obligé de le garder"* (377/6, 3 juin 1701).

Les prix des pensions étaient donc variables et dépendaient de ceux qui voulaient bien prendre les enfants. Ils étaient fixés soit à l'année, soit à la semaine.

La première conséquence de cette mise en pension était **la dispersion des enfants** d'une même famille.

C'est le cas des six enfants de Jean BARADÉ et Idatte GEORGE du Bonhomme. En 1711 nous trouvons Nicolas chez le curé de Clefcy, ses deux frères au Bonhomme, l'un Dominique chez Élisabeth THIRIAT, l'autre Joseph chez Laurent JEANCLAUDE. Une des trois filles est chez le tuteur Nicolas BARADÉ. Il n'est pas fait mention des deux autres filles.

En 1755 à Lapoutroie, Humbert PAULUS, tuteur des enfants de Nicolas RÉMY et Marguerite MAIRE écrit sur son compte : *"le comptable remontre que les mineurs ayant été lors de son élection encore en bas âge et hors d'état de gagner leur vie il fut obligé de mettre deux en pension pour plusieurs années"*. Catherine fut confiée à son oncle, le meunier Joseph MAIRE et Nicolas à un habitant de La Goutte, Nicolas BOULEAU. (431/29, 16 mars 1764).

Il est rare que ces enfants restent longtemps dans la même famille. Nous en avons trouvé pourtant quelques exemples. Joseph HUSSON resta chez son oncle Claude HUSSON pendant une dizaine d'années depuis l'âge de 8 ans. De même Jean George BLAISE qui vécut chez son grand' père Joseph BLAISE pendant six ans entre 5 et 10 ans.

Le plus souvent ces enfants allaient d'une famille à l'autre. Jean François STEIGRE de Fréland qui avait 11 ans à la mort de son père, resta pendant deux ans chez sa marâtre, Marie BARLIER puis un an chez un cousin de la marâtre, Jean BERTRAND et deux ans chez un oncle, Nicolas STEIGRE.

Des enfants très jeunes étaient soumis à ces allées et venues. Élisabeth FERCHARD de Fréland avait deux mois à la mort de ses parents en 1746. Elle fut mise en nourrice pendant dix mois puis installée dans la famille de Jean Beatus GASMANN qui la garda pendant 38 semaines. Ensuite le tuteur, Pierre ANTOINE, s'en occupa pendant un an puis essaya de s'en débarrasser. Mais *"personne n'ayant voulu la prendre"* il la garda jusqu'à la mort de l'enfant en 1752.

La période scolaire

L'école du village

Dans chaque village du bailliage il y avait une école tenue par un maître d'école appelé aussi régent.

Filles et garçons étaient scolarisés. Mais nous savons que tous les enfants n'allaient pas à l'école ou qu'ils n'y allaient pas régulièrement.

Pour connaître l'âge des écoliers et la durée de la période scolaire nous utilisons les quittances des régents qui figurent dans les comptes. Ces quittances ne sont malheureusement pas enregistrées régulièrement et recouvrent le plus souvent une courte période.

Les plus jeunes écoliers que nous avons trouvés avaient 6 et 7 ans. Une ordonnance royale du 13 décembre 1698 enjoignait aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 7 ans jusqu'à la première communion. Claude MAIRE, fils de Claude MAIRE de Lapoutroie était en pension chez le régent du Bonhomme à l'âge de six ans et scolarisé. Le tuteur payait 5 livres "à Laurent du Rain, maître d'école du Bonhomme pour droit d'école d'un des mineurs que pour le droit dudit du Rain et ses services" (427/17, 23 mars 1744). Il en était de même à Orbey pour Jean Baptiste BLAISE qui en 1754 à l'âge de sept ans était en pension et scolarisé chez son oncle Jean Nicolas BLAISE, aussi régent d'école.

En 1690, les trois fils de Nicolas HUSSON d'Orbey étaient scolarisés : Joseph avait neuf ans, Nicolas onze ans et Jean treize ans.

Nous pouvons suivre la scolarité de ces trois garçons car nous disposons de six comptes de tutelle qui couvrent la période 1689-1704. (2)

Jean partit en mai 1691 à Brisach pour être loué. Il avait quatorze ans. Nicolas partit en 1695 aussi pour être loué. Il avait seize ans. Quant à l'écolage de Joseph il fut payé jusqu'à la Saint Georges 1696. Joseph avait quinze ans.

L'école avait lieu l'hiver pendant les mois de janvier, février et mars. Au Bonhomme en 1703, elle commença le 18 janvier et finit le 12 avril. A Orbey ce fut du 1^o novembre 1693 à la Saint Georges 1694 (23 avril) et en 1699 du 1^o jour de l'année à Pâques.

Les enfants apprenaient à lire en français et en latin, à écrire, à compter et le catéchisme (3). Pour cet enseignement, les tuteurs faisaient des achats de fournitures scolaires. On trouve mention de livres sans autre précision, d'ABC, de livres de prières, de catéchismes. Pour écrire on utilisait une écritoire, une ardoise ou du papier. Le maître fournissait l'encre parfois aussi le papier et les plumes qu'on lui payait.

La période scolaire amenait une transformation importante dans la vie des pupilles créant deux catégories d'écoliers.

Pour certains pupilles la pension continuait à être payée à l'année alors que pour d'autres, elle se réduisait à la période scolaire.

Les premiers vivaient dans leur famille d'accueil toute l'année. Les seconds par contre allaient à l'école en hiver et travaillaient pour un maître le reste de l'année soit dans la famille d'accueil soit en dehors.

C'était le cas pour Nicolas LAURENS du Bonhomme. Son tuteur paie à Anthoine ANTHOINE de Lapoutroie qui est un cabaretier "pour la pension de Nicolas pendant 16 semaines qui ont commencé au mois de janvier 1698 ayant servi maître le reste de l'année". La situation se renouvelle en 1699. Anthoine ANTHOINE touche 15 semaines de pension durant les mois de janvier, février et mars. En 1700 c'est au tour de Pierre FANTER de Fauru de garder Nicolas pendant 12 semaines et 2 jours du 28 décembre 1699 au 25 mars 1700. Ces 23 semaines sont comptabilisées comme semaines d'école : "Déboursé au maître d'école pour l'école dudit Nicolas pendant 43 semaines de nommées pour ses pensions pendant lequel temps il a été à l'école à raison de 6 rappes par semaine" (377/1, 17 mars 1700). Il fut ensuite mis en pension chez le maître d'école de janvier à avril 1701.

La pension de Joseph RÉMY de Lapoutroie était payée "du 27 décembre 1758 aux fêtes de Pâques suivant par une convention dudit jour et du 30 décembre 1759 à Pâques suivant par une enchère au rabais dudit jour" (431/29, 16 mars 1764). Joseph RÉMY avait alors douze ans.

Mais en cours de scolarité, un enfant pouvait passer de la première à la seconde catégorie. Joseph HUSSON resta chez son oncle toute l'année jusqu'en 1693 puis il n'y séjourna plus que les hivers 1694, 1695, 1696.

Les filles étaient aussi scolarisées et leur situation était la même que celle des garçons. Catherine SERVANTOUT d'Orbey allait à l'école tout en restant dans sa famille d'accueil. Par contre pour Catherine MARCHAND, aussi d'Orbey, sa pension n'était plus payée que durant sa scolarité : "A Catherine Vaudechamp pour pension de Catherine pendant qu'elle a été à l'école pendant 26 semaines" (449/19, 22 janvier 1754)

Que faisaient ces enfants quand ils n'allaient pas à l'école ? Claude BARADÉ du Bonhomme qui avait gardé son pupille Dominique JACQUEMIN nous donne quelques précisions : "Le comptable a habillé son dit pupille de toutes les hardes qui lui est nécessaire, un chapeau, un justaucorps de trilly, l'autre de toile, une paire de bas de laine, une paire de souliers, deux chemises et une paire de bas de toile qu'il lui a donné pour ce qu'il a gardé ses bestiaux et qu'il l'a servi jusqu'à huit jours après la Saint Martin lequel depuis ce temps il l'a toujours mis à l'école et l'a nourri et logé jusqu'à la Saint Georges dernière (23 avril 1701)" (377/6, 3 juin 1701).

Les habits étaient les gages du pensionnaire et on y attachait beaucoup d'importance. Pierre HUSSON du Bonhomme qui allait chercher sa pupille en Lorraine écrivait "que Marie n'avait point d'autres gages qu'une paire de souliers, une chemise et une cornette en considération de la charge du petit enfant dudit parâtre" (376/9, 13 mars 1697).

Le collège

Certains enfants allaient au collège. Ils sont peu nombreux. C'est le cas de Joseph GORIUS, fils du prévôt Jean GORIUS de Fréland (4).

Il existait dans la région deux collèges tenus par les Jésuites. Le plus ancien était celui d'Ensisheim qui datait du début du XVII^e siècle. C'était un des plus connus et des plus riches établissements de la province d'Alsace. En 1698 fut créé le collège de Colmar sur le même modèle, annexe de celui d'Ensisheim.

C'était des collèges complets où l'on enseignait depuis les rudiments de la langue jusqu'à la rhétorique, la philosophie et la théologie.

Joseph GORIUS avait pour tuteur son beau-frère Sébastien THIRIET successeur de son père Jean GORIUS à la prévôté de Fréland. En 1712, à treize ans, il était en pension chez un particulier à Colmar et suivait les cours du collège. Les Jésuites avaient l'habitude d'accepter des externes qui se logeaient en ville. Joseph quitta Colmar pour Ensisheim en octobre 1713 et y resta pendant l'année scolaire jusqu'en août 1714. Mais il ne semble pas qu'il se soit plu dans l'établissement car il revint à Colmar où il entra en classe de philosophie en octobre 1714 et termina ses études en août 1715. Il avait seize ans.

Le compte de tutelle nous permet de connaître le rythme scolaire. Joseph rentrait à Fréland pour les vacances : quinze jours à Pâques, sept semaines aux grandes vacances de la fin août à la mi-octobre, trois jours à la Pentecôte, une semaine pour Carnaval.

En dehors des fournitures scolaires classiques, livres, écritoire, papier, plumes achetées chez un libraire de Colmar, on relève d'autres achats à Ensisheim qui dénote un nouveau genre de vie : une perruque, une veste rouge galonnée, une flûte et aussi un fusil. En effet les écoliers étaient armés. Les Jésuites prévoyaient leur désarmement à l'entrée au collège où les armes étaient mises en dépôt contre un reçu et rendues à la sortie (5). Joseph acheta avec le fusil une demi-livre de poudre et une livre de plombs et s'exerça probablement pendant les vacances. Le résultat fut que le tuteur paya 5 livres "pour vitres cassées par un coup de fusil lâché par inadvertance".

La recherche d'une condition

Quand le pupille avait une quinzaine d'années, son tuteur essayait de lui trouver une situation. Parfois la première démarche du tuteur était de le mener en Allemagne pour apprendre l'allemand.

Aller en «Allemagne» pour apprendre l'allemand

Pour les habitants du Val d'Orbey *l'Allemagne* était la plaine d'Alsace et *l'allemand* le dialecte alsacien.

Les garçons étaient en pension à Kaysersberg ou dans les villages voisins : Sigolsheim, Ammerschwih, Kientzheim ou un peu plus loin à Bergheim. Jean François STEIGRE de Fréland est resté un an à Kaysersberg, François HUMBERT de Lapoutroie, 4 mois à Kientzheim puis 7 mois à Ammerschwih.

Nous avons des précisions pour Joseph GUIDAT de Lapoutroie. En 1709, à 14 ans, il fut mis en pension à Ammerschwih pendant 3 mois et il y allait à l'école. Puis sa famille trouva un arrangement avec le prévôt d'Obermorschwih. Joseph GUIDAT resta en pension du mois d'octobre 1709 au mois de mai 1710 chez le prévôt et la fille du prévôt fut pensionnaire chez le beau-frère de Joseph GUIDAT, Jean Claude qui était aubergiste à Lapoutroie.

Les filles aussi allaient apprendre *l'allemand* dans la plaine mais ce n'était pas dans les mêmes conditions.

Barbe LAURENS servait chez un cabaretier à Kaysersberg et y apprenait *l'allemand*. Son tuteur recevait ses gages : *Reçu de Claude Anthoine cabaretier à Kaysersberg pour les loyers d'un demi-an que Barbe qui l'a servi en qualité de servante en l'année 1701 3 florins non compris un autre demi-an qu'elle a demeuré audit lieu pour apprendre de l'allemand auparavant sans gages*" (377/7, 28 mars 1703). Barbe Laurens partit ensuite en service à Sainte-Marie.

D'autres pupilles joignaient l'apprentissage et la langue. C'était le cas de Barbe JACQUEMIN qui était en pension à Ribeauvillé pour apprendre *l'allemand* et la couture. Son tuteur déboursait 15 florins " *à Paulus Imer de Ribeauvillé pour pension de Barbe que le comptable l'avait mis pour apprendre à coudre et apprendre l'allemand*" (377/2, 17 mars 1700).

Cette union des deux apprentissages explique qu'à peu près toutes les pupilles qui voulaient être couturières allaient dans la plaine. On les trouve à Kaysersberg, Kientzheim, Ribeauvillé. Elles prennent pension et y séjournent 3 à 4 mois.

Après " ce séjour linguistique", les pupilles entraient dans la vie active.

Entrer en service

Chercher maître, louer à maître, servir maître sont les expressions que l'on trouve dans les comptes.

Nous avons vu que Nicolas LAURENS du Bonhomme servait déjà maître tout en allant à l'école. Dès la fin de sa scolarité en avril 1701 il fut placé à Lapoutroie chez Claude MENGIN, cultivateur au Grand Trait où il resta jusqu'à Noël 1701. On le retrouve ensuite à Pâques 1702 à Kaysersberg chez un magistrat où il meurt en août 1702.

Sa sœur Barbe qui était plus âgée changea quatre fois de maître entre 1699 et 1702. Elle fut servante chez Christophe DES CHAMPS à Lapoutroie puis chez le cabaretier Anthoine ANTHOINE, toujours à Lapoutroie. On l'a vu apprenant l'allemand à Kaysersberg tout en servant chez le cabaretier Claude ANTOINE. Enfin en 1702 elle est à Sainte-Marie chez le sieur FEYDIEU, un homme de loi.

Le cas des trois frères HUSSON, Jean, Nicolas et Joseph, fils de Nicolas HUSSON, prévôt du Val, est différent. Ils ont quitté le Val et ses abords pour servir comme laquais.

Jean et Nicolas partirent à Brisach où se trouvait le Conseil Souverain d'Alsace. Leur père, le prévôt Nicolas Husson, avait des relations dans ce milieu. Un conseiller Paul DU VALLIER était le parrain de son fils Nicolas.

En mai 1691, Jean, qui avait quatorze ans, fut conduit par son tuteur chez un sieur CHARDON à Brisach *pour apprendre quelque chose*. Mais il tomba malade. Son frère Nicolas le remplaça. En septembre 1693, il retourna chez le même CHARDON et signa alors un contrat qui fut passé devant notaire : « *Jean serait loué pour 2 ans à commencer le 2 septembre 93 et fini à pareil jour de 95 à charge audit Chardon de le nourrir et l'entretenir de souliers. En cas de désertion ledit Jean doit payer vingt écus de pension par an* ". Jean fut loué à nouveau à la Saint Martin 1695 (11 novembre) jusqu'à

la Saint Georges 1696 (23 avril). Puis nous perdons sa trace. En 1697 il va à Colmar pour tirer au sort pour la milice mais il meurt peu après en juin 1697.

Son frère Nicolas avait douze ans quand il remplaça Jean chez le sieur CHARDON en 1691. Il resta à Brisach jusqu'en septembre 1693, revint à Orbey reparti à Brisach à la fin de l'année 1695 où il servit comme laquais chez un conseiller au Conseil souverain d'Alsace, le sieur DEMORY. En 1698 le Conseil Souverain fut transféré à Colmar et Nicolas suivit son maître mais il le quitta pensant faire un apprentissage de chirurgien à Colmar. Ce projet échoua. On retrouve Nicolas à Ribeauvillé d'octobre 1698 à octobre 1699. Il est alors en pension chez un sergent seigneurial Michel ADAM, peut-être pour y apprendre la profession. Il revient à Orbey où il se marie en juin 1701 avec Catherine BALTHAZAR, sœur du curé.

Le troisième fils Joseph, le plus jeune, quitta le Val d'Orbey en juillet 1700 à dix neuf ans. Il partit à Strasbourg et y demeura jusqu'en juillet 1702. On le revoit alors à Orbey qu'il quitte à nouveau en octobre 1702 pour aller à Nancy chez le marquis de BEAUVAU. Mais celui-ci meurt au printemps 1703 et Joseph revient à Orbey. Il a dû garder des liens avec Nancy car il y repart en septembre 1703 pour servir chez le maréchal de LAMBERTY. On perd ensuite sa trace.

Quand les pupilles partaient en condition, les tuteurs leur achetaient des habits : deux habits complets de drap pour Thérèse VALENTIN qui allait en service à Fréland, une jupe et un corselet pour Marie Barbe SIMON qui partait à Ammerschwih.

C'est aussi le cas pour les frères HUSSON. Nicolas allant à Brisach chez le sieur DEMORY emporta *deux chemises de fine toile de chanvre et une autre de fin lin*, auxquelles s'ajouta une cravate, deux paires de manchettes et *trois mouchoirs de nez*. Joseph voulut une perruque quand il alla chez le maréchal de LAMBERTY.

Entrer en apprentissage

Une autre voie envisagée par les tuteurs était la mise en apprentissage. Cet apprentissage se déroulait entre seize et vingt ans.

Pour les filles l'unique apprentissage était celui de couturière et nous avons vu qu'il se passait surtout à Kaysersberg et dans les environs.

Après cet apprentissage des filles de famille aisée étaient envoyées en pension dans un couvent. C'est le cas de deux cousines, Thérèse JACQUES et Marie Anne HUMBERT de Lapoutroie. A quatorze ans Marie Anne partit apprendre à coudre à Ammerschwih et, à dix huit ans, resta 9 mois à Épinal chez *les dames religieuses de la Congrégation*. Le tuteur de Thérèse JACQUE paya pour sa pupille 7 mois de pension *aux dames religieuses de sainte Catherine* à Colmar.

Pour les garçons, l'apprentissage avait lieu aussi bien en Lorraine à Sainte-Marie ou Saint-Dié qu'en Alsace, dans le Val ou dans la plaine à Kaysersberg ou à Colmar.

Un cas original est celui d'Urbain FONÉ à Orbey. Il était en pension chez le maître d'école qui le prit en apprentissage de tisserand. Il avait alors treize ans " *à maître Jean Anthoine maître d'école pour l'apprentissage dudit Urbain du métier de tisserand pendant 3 ans, 13 florins savoir 5 florins pour la première année et les autres deux chacune 4 florins comme il appert par la convention faite avec lui du 12 avril 1700*". (440/3, 24 mai 1707)

Les garçons se dirigeaient vers différents métiers : celui du cuir : cordonnier, tanneur, celui du bois : menuisier, charpentier mais aussi les métiers de maréchal-ferrant, de boulanger, de tailleur.

On trouve aussi l'apprentissage de professions judiciaires quand la famille des pupilles comptait des hommes de loi. Pierre Xavier MAIRE dont les deux frères étaient huissiers était en apprentissage chez un huissier de Kaysersberg. Il en est de même pour Dominique ADAM dont le père et le frère étaient sergents seigneuriaux. Il était clerc dans une étude de Colmar.

L'apprentissage ne se déroulait pas toujours normalement.

Il fallait déjà trouver un maître. Valentin HUMBERT de Lapoutroie qui avait seize ans alla pendant deux jours à Colmar avec son tuteur pour trouver un sellier. Il échoua probablement car on le retrouve à Lapoutroie chez un cordonnier.

A dix huit ans, en 1698, Jean FINANCE travaillait chez un cordonnier de Lapoutroie. Mais celui-ci le renvoya *pour raison de chertise*. Il se rendit alors à Sainte-Marie chez un autre cordonnier pour continuer son apprentissage. Il y resta 6 mois jusqu'en juin 1700.

Jean CHAXEL du Bonhomme était dans la même situation. Il commença son apprentissage chez un cordonnier de Fraize qui mourut. Il alla alors à Kaysersberg.

Après leur apprentissage les nouveaux apprentis voulaient *aller par le pays pour se perfectionner*.

Certains revenaient s'installer dans le Val comme Jean FINANCE qui se maria à Lapoutroie et y mourut. D'autres par contre quittaient définitivement la région. Nicolas DIDIER de Lapoutroie fit son apprentissage à Colmar chez un boulanger en 1768 et 1769. Il avait alors dix sept ans. Ayant fini son apprentissage au mois de mai 1769, il partit à Besançon. On le retrouve à Paris en 1770. Il abandonna probablement son métier car en 1776, toujours à Paris, il était au service d'un duc, le duc de LESPARE.

Milice et armée.

A partir de 1688, les hommes célibataires ayant entre vingt et quarante ans devaient servir dans la milice, armée de seconde ligne. On tirait au sort et ceux qui tiraient les "billets noirs", sur lesquels était écrit le mot *milicien* étaient pris. A l'origine le service était de deux ans. Les miliciens étaient organisés en bataillons. Milice et tirage au sort furent toujours détestés.

Pour nos pupilles, être appelé à la milice perturbait leur recherche d'une condition. Jean CONRAUX du Bonhomme qui faisait son apprentissage de maréchal-ferrant à Sainte-Croix dut aller tirer au sort à Colmar en 1697. Il eut la chance de profiter d'un arrêt des levées entre 1698 et 1701.

Joseph MARCHAND d'Orbey n'eut pas cette chance en 1758. Il dut s'acheter "*des hardes pour joindre le bataillon de la milice après être tombé au sort*". (450/20, 20 septembre 1759).

Vers dix-huit ou dix-neuf ans des pupilles s'engageaient dans l'armée. Cet engagement était volontaire ou pseudo-volontaire. Il était accompagné d'une prime, durait 8 ans et pouvait être renouvelé. Mais on pouvait aussi quitter l'armée avant la fin de son engagement en achetant son congé. Le tuteur de François JUBERT paya 60 livres "*au capitaine du régiment suisse de Vigier pour le congé absolu du mineur qui s'était engagé dans ledit régiment*". (430/21, 20 décembre 1757).

Claude MICLO du Bonhomme fit son apprentissage de sabotier puis partit "*pour son voyage de Benfeld pour aller rejoindre monsieur de Reinach*". Monsieur DE REINACH commandait le régiment d'Alsace (382/11, 28 avril 1728).

Le parcours de François JUBERT fut plus fluctuant. Après avoir quitté le régiment suisse de Vigier il rentra à Lapoutroie, fit un apprentissage de menuisier et s'installa. Il quitta à nouveau Lapoutroie pour s'engager dans le régiment suisse de Fischer. Ses parents décidèrent de garder ses outils en attendant son retour. Le comptable écrivit dans le compte de tutelle: "*Ne fais point de recette de ses outils de menuiserie ni de quelques planches de noyer qui ne sont pas vendues attendu que par délibération de parents du 12 décembre 1756 il a été estimé qu'on doit réserver lesdits outils jusqu'à son retour*".

La vie au régiment n'était pas facile. Les soldes étaient peu élevées et payées irrégulièrement. Les pupilles réclamaient souvent de l'argent à leur tuteur.

Nicolas HERQUÉ était soldat au régiment de Reding Suisse. Son tuteur lui envoya de l'argent à quatre reprises entre janvier et décembre 1756. En janvier c'était "*24 livres pour s'acheter des hardes et apprendre à écrire*". Les autres fois l'envoi était fait "*sous ses instantes prières*" (412/6, 18 novembre 1757). On peut suivre ainsi Nicolas HERQUÉ qui va de Phalsbourg à Givet, à Thionville et à Maubeuge.

Les uns rentraient dans le Val et s'y mariait comme François JUBERT qui se maria à Orbey en octobre 1759 avec Agathe ANCEL.

D'autres quittaient définitivement la région. Les frères Jean et Joseph DIDIER de Lapoutroie s'étaient tous les deux engagés. Seul Joseph revint à Lapoutroie et s'y maria.

Une vie dans la communauté

Bien qu'ayant perdu leurs parents, les pupilles restaient intégrés à leur famille et à la communauté du village.

Ils sont souvent choisis comme parrain et marraine. Ils apportent alors un présent *le filiologie*. Marie Barbe SIMON du Bonhomme apporte un bouquet de même que Thérèse JACQUE de Lapoutroie. Le tuteur de Marie MILLION de Labaroche lui donne 3 livres "*pour un présent ou filiologie que Marie a fait à l'enfant qu'elle a tenu à son frère Nicolas sous les fonts de baptême*" (413/2, 7 août 1762). Nicolas et Joseph HUSSON sont aussi parrains.

Ces mêmes frères HUSSON assistent à des fêtes de famille : au festin de leur cousin Jean HUSSON ou à la noce de leur cousine Anne HUSSON.

Des pupilles se marient avant leur majorité et leur tuteur les aide à préparer leurs noces.

Les filles s'occupent du lit nuptial. Marie Anne MAIRE acheta "*18 livres de plume pour un lit, 15 aunes de futaine et 7 aunes de coutil, de la toile rayée pour une taie et tayette, 9 aunes de toile de chanvre et de la cire pour cirer le lit*" (427/17, 23 mars 1744).

Le futur époux achète les habits de noce de la mariée.

Des repas sont offerts aux parents le jour des fiançailles, le matin du jour des noces.

Le tuteur participe à l'installation du nouveau ménage. Après son mariage Marie Anne MAIRE va avec son mari à la foire de Fraize pour acheter une vache et un porc. D'autres couples reçoivent une somme d'argent.

Quand la mort frappe des pupilles, ils ne sont pas abandonnés par leur famille. Nous avons vu que Nicolas LAURENS est mort à Kaysersberg chez son maître. Le tuteur paya les soins et les aliments. Pendant sa maladie son frère Pierre alla en pèlerinage aux Trois Épis et fit dire une messe pour sa guérison. Après sa mort, on fit dire par le curé du Bonhomme cinquante messes basses et trois hautes.

Il en fut de même pour Jean HUSSON d'Orbey. Il fut recueilli par son oncle qui le soigna pendant trois mois. On fit appel à un chirurgien de Lapoutroie et on fit venir des drogues de Colmar. Après sa mort le tuteur donna 10 florins au curé et au maître d'école qui était aussi marguillier pour vingt messes pour le repos de son âme.

En dehors de leur vie de famille, filles et garçons se distraient en participant à des fêtes religieuses ou profanes.

Pèlerinages et processions sont nombreux : dans les environs immédiats comme la procession de la Saint Marc à Lapoutroie et celle des Trois Épis ou un peu plus loin : à Schweinbach dans la vallée de Munster ou à Wettolsheim à *la Blanche Église (Bian Motei en patois)*, à Sélestat pour la procession du Vendredi Saint ou le pèlerinage à saint Quirin, à Saint Odile, à Notre Dame de la Pierre (*Mariastein*) près de Leymen, enfin même hors d'Alsace à Notre Dame des Ermites, à Einsiedeln en Suisse.

A cela s'ajoutent les fêtes des villages : Aubure, Le Bonhomme, Fréland, Orbey, Lapoutroie, le *Pfiferdaj* (Jour des joueurs de fifres) à Ribeauvillé.

Les garçons vont alors dans les cabarets. Les cabarets jouent un rôle important dans la vie sociale. On s'y retrouve entre camarades mais on y traite aussi d'affaires, les marchés d'apprentissage par exemple. Certains cabaretiers sont des hôteliers qui prennent des pensionnaires comme le militaire Jean DIDIER de Lapoutroie quand il revenait au pays.

Pour connaître la place prise par ces distractions dans la vie de nos pupilles nous suivrons pendant une décennie les trois frères HUSSON, Jean, Nicolas et Joseph.

En 1690 ils ont respectivement treize, onze et neuf ans. Ils vont avec leur tuteur à la procession de la Saint Marc à Lapoutroie. En 1693 Jean est malade et Nicolas à Brisach. Joseph va seul à la procession de la Saint Marc et en pèlerinage à Saint Gilles près de Turckheim. En 1696 on le trouve à Schweinbach. En 1698 il est à la fête d'Orbey avec son frère Nicolas qui s'est rapproché du Val. En 1700 Joseph part à Strasbourg et comme Jean est mort en 1697, seul Nicolas reste à Orbey. Ses déplacements sont nombreux pendant l'année 1700 : en avril la procession à Sélestat, en mai un

pèlerinage à Notre Dame de la Pierre, en juillet la fête d'Orbey. Il faut dire qu'il est à la veille de se marier. Il épouse en juin 1701 la sœur du curé d'Orbey, Catherine BALTHAZAR.

Nous venons de voir se dérouler la vie d'enfants en tutelle. Quelle **conclusion** pouvons-nous en tirer ?

Nous distinguons **deux types d'enfants**.

Les uns sont recueillis par des parents proches, oncle ou beau-frère, vivent dans une même famille plusieurs années, sont envoyés à l'école et entrent en apprentissage. Leur vie se déroule sans heurt important.

Les autres, pris après une enchère au rabais, sont ballottés d'une famille à l'autre, vont parfois à l'école mais sont surtout loués très jeunes. Les plus chanceux peuvent faire un apprentissage ou ils s'engagent dans l'armée.

Nous avons là un exemple de la hiérarchie sociale qui existait dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle.

Notes

1 - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU HAUT-RHIN, série 3B, comptes de tutelle

Le Bonhomme	: 376-394	: 1686-1792
Fréland	: 395-404	: 1690-1790
Labaroche	: 405-418	: 1691-1791
Lapoutroie	: 419-436	: 1664-1790
Orbey	: 437-456	: 1690-1790

2 - Comptes de tutelle des trois enfants de feu Nicolas Husson

437/2	: 1689-1691
437/14	: 1691-1693
438/8	: ? -1697
438/16	: 1697-1699
439/11	: 1699-1701
439/18	: 1701-1704

3 - Catherine SIMON, Les maîtres d'école du Val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans *Bulletin de la Sté d'Histoire du canton de Lapoutroie-Val d'Orbey*, n° 6 (1987)

4 - Comptes de tutelle de Joseph GORIUS :

397/6	: 1712-1715
397/7	: 1716

5 - Philippe ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, éd. Le Seuil, 1973, p. 352.

LA CHASSE ACCAPARÉE PAR LE MAIRE D'ORBÈY

EN 1802

Philippe JÉHIN

Pendant des siècles, la chasse a attisé les passions et les intérêts des hommes. Les disciples de saint Hubert du canton de Lapoutroie ne font pas exception. Ainsi, sous le Second Empire, le maire du Bonhomme, Nicolas Aloyse PETITDEMANGE, s'arroge indûment le droit de chasse communal (1). Cette affaire n'est cependant pas isolée : au début du XIX^e siècle, le maire d'Orbey, lui aussi, commet quelques malversations pour s'octroyer la chasse sur le ban communal.

Une adjudication de chasse détournée

Quelques mois après avoir succédé à Georges MULLER en tant que maire de la commune d'Orbey en 1802, l'ancien juge de paix Jean Nicolas BLAISE alerte le préfet au sujet d'une prévarication commise par son prédécesseur. Certes, l'ancien maire Georges MULLER, démis de ses fonctions par le préfet, n'avait pas une excellente réputation à Orbey. Originaire de Bollwiller, Georges MULLER avait acquis l'abbaye de Pairis comme bien national sous la Révolution et l'avait transformée en filature et tissage de coton. Malheureusement, l'entreprise n'avait guère prospéré et Georges MULLER avait dû déposer son bilan en 1802. Sa situation financière et le fait qu'il soit un étranger ne le rendaient pas populaire à Orbey. Les habitants avaient envoyé une pétition au préfet demandant sa suspension : « *Il ne s'est jamais occupé que des affaires de ses différentes manufactures qu'il a si mal dirigées jusqu'à présent que ses affaires en sont dérangées à un point qui ne laisse apercevoir qu'une banqueroute prochaine* ». Georges MULLER avait ainsi été suspendu de ses fonctions le 24 juillet 1802 (2).

En février 1803, le nouveau maire a décelé une irrégularité dans l'attribution du droit de chasse et de pêche commise par son prédécesseur. Aussitôt, il en informe le préfet (3). Le maire Georges MULLER a procédé à l'adjudication du droit de chasse et de pêche de la commune d'Orbey, le 30 brumaire de l'an X (21 novembre 1801), conformément aux directives de l'arrêté préfectoral du 7 vendémiaire de la même année (29 septembre 1801). Cependant, selon le nouveau maire, la procédure aurait été détournée : « *cet ex-maire a s'ufaire cet enchère a une heure que les citoyens de la commune étaient retiré dans leurs foyers pour la faire adjuger a un de ses locataires nommé Georges Manière pour un prix très modique et en être lui même le chef : a cause qu'il n'avait pas osé se l'adjuger à lui-même* ». L'heure tardive de l'adjudication constitue-t-elle pour autant un vice de forme ? Aucune plainte ne semble avoir été formulée à ce sujet après l'attribution du droit de chasse à un Orbelais, vraisemblablement un prête-nom du maire. D'ailleurs, le procès-verbal de l'adjudication adressé à la préfecture le 7 nivôse an X (28 décembre 1801) pour homologation ne souleva aucune difficulté.

Faux et usage de faux en écriture publique

Trois mois plus tard, l'adjudicataire officiel, Georges MANIÈRE, quitte la commune d'Orbey. Pour ne pas être privé du droit de chasse, le maire MULLER décide de falsifier le procès-verbal d'adjudication qu'il avait conservé par-devers lui. Il se contente d'une légère surcharge : la mention « Georges Manière » devient « Georges Muller ». Jean Nicolas BLAISE signale que le faux en écriture

paraît très grossier : « la seule inspection du procès-verbal de l'adjudication le démontre jusqu'à l'évidence, le citoyen Muller n'a pas craint de laisser subsister la lettre initiale du nom de Manière qui est absolument différente de celle de sa propre signature. Il s'est absolument contenté de la surcharger, mais il n'a pas même pris cette précaution à l'égard du paraphe du même Manière. » Ce document officiel n'était d'ailleurs pas déposé en mairie mais restait entre les mains du citoyen MULLER, et pour cause ! Son successeur eut grand peine à recouvrer l'acte officiel. C'est en obtenant le procès-verbal officiel ainsi falsifié, que Jean Nicolas BLAISE a découvert la prévarication de Georges MULLER.

Cependant, le nouveau maire n'entend pas seulement démontrer la malhonnêteté de son prédécesseur, il souhaite convaincre les autorités préfectorales de procéder à des nouvelles enchères. En effet, l'adjudication s'étant déroulée en catimini, le montant des enchères est resté particulièrement faible « à un vil prix de 15 francs par an ». Le nouvel édile semble autant soucieux de probité que du budget de sa commune. Le montant lui paraît bien faible et il n'hésite pas à avancer que « un grand nombre de particuliers n'hésiteraient pas de donner 50 francs par année de cette même chasse et pêche ». Ainsi, la commune tirerait un plus grand bénéfice de la location de ces droits si le préfet déclarait la nullité du bail en cours et autorisait le maire à procéder à de nouvelles enchères.



Départ pour la chasse (XIX^e siècle), gravure de LIX

Complément d'enquête

La requête du maire d'Orbey est attentivement examinée par les services préfectoraux. Le 14 février 1803, le secrétaire général de la préfecture demande à Jean Nicolas BLAISE un complément d'information. Il souhaite une confrontation entre les deux notables orbélais : le maire BLAISE convoquera auprès de lui le citoyen MULLER, l'ex-maire du lieu. Il lui demandera de s'expliquer sur la procédure suivie pour l'adjudication de la chasse et s'il a lui-même substitué son nom à celui de Georges MANIÈRE dans le procès-verbal. Reconnaît-il son faux en écriture ? Le maire BLAISE est chargé de dresser un procès-verbal de la réponse de l'ancien maire et de la transmettre à la préfecture. Enfin,

le préfet souhaite savoir si le loyer pour la première année a été acquitté entre les mains du receveur de la commune.

Quelques semaines plus tard, le 14 ventôse (5 mars 1803), le maire d'Orbey convoque le citoyen MULLER, son prédécesseur, pour entendre ses explications. Jean Nicolas BLAISE lui présente le bail falsifié de la pêche et de la chasse. Il lui demande s'il a lui-même substitué son nom à celui de Georges MANIÈRE dans le procès-verbal d'enchère. Le citoyen MULLER reconnaît son faux en écriture publique. Pourtant, ce dernier ne paraît pas trop décontenancé par son aveu. Il persiste dans sa volonté de conserver les droits de chasse et de pêche. Il propose ainsi au maire en place de le maintenir en possession de ces droits moyennant la somme de 50 francs par an qu'il offre de payer au lieu des 15 francs du bail initial. Quant au loyer de la première année, Georges MULLER prétend l'avoir effectivement acquitté.

L'affaire de faux en écriture ne semble finalement pas très grave aux yeux des autorités préfectorales puisque le prévaricateur n'est pas poursuivi pour les faits qu'il a reconnus. Aucune poursuite judiciaire n'est engagée à son encontre.

Épilogue

Le 24 ventôse de l'an XI (15 mars 1803), le préfet du Haut-Rhin, au vu des documents fournis, arrête sa décision. Le citoyen MULLER est reconnu coupable d'avoir organisé une adjudication délibérément bâclée « de ne pas avoir donné toute la publicité que de pareils actes doivent obtenir et que son intention était de s'en approprier le bénéfice ». Il est convaincu de faux en écriture. Aussi, le préfet déclare que l'adjudication du 30 brumaire an X est nulle et non avenue. Il autorise le maire de la commune d'Orbey à procéder à une nouvelle adjudication du droit de chasse et de pêche appartenant à la commune à charge de les rendre publiques par la voie d'affiches et publications et la soumettre à la ratification de l'autorité supérieure.

Les documents restent malheureusement muets sur la nouvelle adjudication, le montant du loyer et le nom de l'acquéreur.

Notes :

- (1) Philippe JÉHIN. « Faune et chasse dans le Val d'Orbey du XVI^e au XIX^e siècle », dans *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n°26, 2007. p. 23-30.
- (2) Yvette BARADEL. « Maires et vie municipale dans le canton de Lapoutroie au XIX^e siècle », dans *Bulletin de la Société d'histoire du Val d'Orbey*, n° 17, 1998, p. 54.
- (3) A.D.H.R. 2 O 1487

SŒUR CAMILLE JACOBBERGER

A propos d'une croix en fonte à Pairis.

Lucien JECKER

Témoins de la piété populaire et familiale, ces croix sont aussi des témoins du savoir professionnel des forgerons et ferronniers des villages et des bourgs.
Georges KLEIN, Arts et traditions populaires d'Alsace



Depuis l'automne dernier, une belle croix en fer forgé a été implantée au pied de l'église de Pairis. Elle porte l'inscription, quelque peu effacée, d'une personne défunte : Sœur Camille JACOBBERGER, décédée le ... 1881 à l'âge de 64 ans. Elle précise aussi que Sœur Camille s'est dévouée durant 38 ans pour les pauvres et qu'en reconnaissance «ses amis lui ont élevé ce monument».

La Chronique de la Congrégation des Sœurs de la Charité à Strasbourg nous permet de retrouver la trace de cette religieuse et l'historique de la fondation de l'hospice de Pairis - et d'Orbey - où cette Sœur se dévoua intensément durant bien des années.

Cet hospice avait été créé à Orbey même, sur l'initiative du curé Jean-Baptiste PETITDEMANGE qui, par testament du 20 août 1814, fit donation de tous ses biens et notamment sa maison «pour le soulagement des malheureux». L'hospice ne sera ouvert qu'en 1816, d'après un article du *Reichsland*, non par le bon curé, décédé le 27 octobre 1814, mais par sa servante : Mlle Marie-Anne ITTEL qui recueillit des orphelins sous son toit.

Officiellement c'est en 1821 que l'hospice est habilité à accueillir six enfants pauvres et abandonnés. La chronique précise : « Il y avait devant l'église paroissiale de ce village (Orbey) une maison moitié couverte en tuiles, moitié en chaume. La première partie servait d'habitation à quelques pauvres, la seconde abritait le bétail et le fourrage. C'était l'hospice desservi par une sœur de la Doctrine de Nancy et la servante, Mlle Ittel. »

En 1843 le maire d'Orbey fit une demande de deux sœurs auprès de la Mère Supérieure des Sœurs de la Charité et c'est le 15 octobre 1843 qu'arrivèrent les Sœurs Rosine SCHACK et Camille JACOBBERGER. Elles s'occupèrent des pauvres, des malades mais aussi du bétail et des terres.

Le Journal d'Alsace-Lorraine du samedi 20 juillet 1912 écrivait : «La première supérieure de ce petit établissement fut la regrettée Sœur Camille de la Congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, qui vint de Strasbourg avec un petit cabas pour tout « potage », comme elle replaisait souvent à le raconter » (pour « potage » il fallait comprendre « bagage »)

Le traité, passé le 8 décembre 1843 entre la Commission administrative de l'hospice d'Orbey et la Supérieure générale des Sœurs de la Charité de Strasbourg, stipule entre autres articles:

Article 1 - Les sœurs hospitalières seront chargées du service intérieur de l'hospice d'Orbey.

Article 4 - La sœur supérieure aura la surveillance sur tout ce qui se fera dans l'hospice pour le bon ordre. Elle sera chargée des clefs de la Maison et veillera à ce que les portes soient fermées à la nuit tombante et ne seront ouvertes que quand il fera jour, sauf les besoins du service.

Article 6 - L'administration de l'hospice paiera chaque année pour l'entretien et le vestiaire de chaque sœur une somme de cent francs, payable par trimestre.

Article 11 - Les sœurs ne recevront aucune pensionnaire et ne soigneront point les femmes ou filles de mauvaise vie ou les personnes atteintes du mal qui en procède. Elles ne soigneront pas non plus les personnes riches ou les femmes dans leurs accouchements.

Les sœurs dirigent donc l'hospice de leur mieux mais la place manqua bientôt car, outre les enfants orphelins, elles accueillent aussi des vieillards et des infirmes. En 1849, le Conseil d'administration de l'hospice décide l'acquisition des anciens bâtiments de l'abbaye de Pairis, alors propriété des époux Jean-Baptiste MICLO, la vente étant approuvée le 22 décembre 1849 par décret du Président de la République. Les sœurs et les pauvres de l'hospice d'Orbey vont donc s'installer à Pairis. Des célibataires, des vieillards, contents de travailler, sont accueillis et vont augmenter les revenus annuels de la maison.

Revenons à la Chronique qui décrit ainsi le bâtiment de Pairis : «La partie la plus élevée servait d'habitation au fermier, on y entrait moyennant quelques marches... A mesure que la pente descend, on a pratiqué une buanderie, une remise et, en bas, une étable. La partie supérieure fut convertie en chambres, dortoirs, salles, jusqu'aux étables au-dessus desquelles se trouvent le grenier à foin et la grange. »

Une troisième sœur - Sœur Joséphe BECK - arrive en 1851, s'occupant surtout des malades. Sœur Camille soigne très bien les champs et les prés ainsi que le ménage. Elle est chargée de la direction de la maison quoiqu'elle parlât à peine la langue française. L'une des sœurs faisait école depuis 1851, accueillant bientôt des enfants des Hautes-Huttes. Cette école dirigée par Sœur Berlin DIEUDONNÉE fonctionna à la satisfaction générale. Quoique les enfants paient une très faible rétribution scolaire, l'école est néanmoins une certaine ressource pour la maison car les parents donnent par-ci, par-là, quelque chose qui diminue les dépenses.

La chronique de la Congrégation précise encore : « Ce qui est plus avantageux à l'établissement, ce sont les soins que la sœur Camille donne aux malades des Huttes. On appelle rarement le médecin avant que la sœur ait vu le malade et déclaré que le cas réclamait les secours de l'art. Elle fait des saignées, pose des ventouses, applique des cataplasmes, guérit les doigts et a sauvé plusieurs malades atteints de pneumonie.

L'hospice prospéra et ses revenus ont été plus que quintuplés depuis l'année 1843. »

Sœur Camille mérita bien la reconnaissance des habitants du lieu après 38 ans de dévouement quotidien. Elle décéda à Pairis le 3 juin 1881. Son acte de décès précise que Madeleine JACOBBERGER - en religion sœur Camille - était native de Schweighouse, en Haute-Alsace, et fille de Valentin JACOBBERGER et d'Anastasie GERRER, cultivateurs.

Références.

- *Chronique de la Congrégation des Sœurs de la Charité*, écrite par le chanoine SPITZ, Supérieur de cette Congrégation
- *Traité du 8 décembre 1843 entre l'hospice d'Orbey et la Supérieure générale*, approuvé à Paris par le Ministère de l'Intérieur le 18 juin 1844.
- *Article du Journal d'Alsace-Lorraine du 20 juillet 1912* sur l'hospice de Pairis, son origine et son avenir
- *L'abbaye de Pairis dans la haute vallée de la Weiss*, édité par la Société d'histoire du canton de Lapoutroie Val d'Orbey - 1995

**LA SAUVEGARDE
DE LA CROIX
FUNÉRAIRE**

**DE SŒUR
CAMILLE
JACOBBERGER**

Armand SIMON



La tombe de Sœur Camille Jacobberger se trouvait tout près de la grande croix du cimetière de Pairis. D'une certaine manière, Sœur Camille continuait à veiller sur son cher hospice dont elle apprécierait certainement les transformations.

Il y a quelques années, la tombe a vu la fin de sa concession. Laisser en déshérence, le petit monument risquait de disparaître. M Jean LAURENT a interrogé la mairie d'Orbey sur le sort de la stèle. Il fut décidé de la conserver et de la stocker près des ateliers communaux.

Le monument y passa de longs mois avant que sa restauration ne soit décidée. L'équipe des ouvriers communaux, sous la direction de M. André DIEBOLD puis de M. Benoît SZABADI, s'attela à traiter la croix gagnée par la rouille. La plaque émaillée avec l'inscription était très abîmée. Le socle avec l'inscription portait de nombreuses blessures, stigmates peut-être des combats des deux guerres.

Où réinstaller le monument? D'évidence au plus près de l'hôpital. Après l'accord de Mme PRUDAT, directrice de l'hôpital intercommunal et l'inspection des lieux par M Raymond MICLO, président du conseil de fabrique, il fut décidé d'implanter la croix à gauche de l'entrée de l'église, édifiée quelques années après la mort de soeur Camille, au bord des massifs ornementaux.

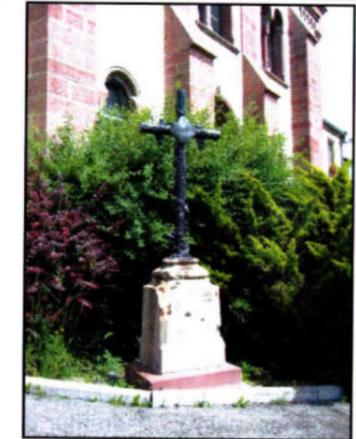
Les ouvriers municipaux ont préparé l'endroit et posé le monument. Ainsi un élément de notre patrimoine et de notre histoire est préservé et mis à la vue de tous. C'est aussi un témoignage de reconnaissance aux soeurs qui ont manifesté tant de dévouement pour les deshérités et les anciens de notre commune.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette sauvegarde. Tout particulièrement les ouvriers municipaux pour la qualité de leur travail et M Lucien JECKER qui a étudié l'histoire de l'hospice et de Soeur Camille, pour nous livrer l'article précédent.

**La croix de Sœur Camille,
à son emplacement originel ,
au cimetière de Pairis, en 2003**



**La croix de Sœur Camille restaurée,
à son nouvel emplacement,
devant l'église de Pairis, en 2007**



**Inscription du
piédestal**

..... (c)omme elle avait
.....de repos au mili(eu)
(d)es pauvres pour lesquels elle s'(est)
dévouée pendant 38 ans

SES O.....S LA SUIVENT.

SES AMIS PAR RECONNAISSANCE
LUI ONT ÉLEVÉ CE MONUME(NT)

FRÉLAND AU DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE Un village riche et prospère à la population laborieuse

Guy GUÉRIN

Il semble que le 19 siècle ait été favorable à l'économie de toute notre région. Elle n'a, en effet, jamais été aussi peuplée, ce qui en est un signe probant. A ce sujet, le recensement de 1866 est éloquent.

Dans cette lointaine époque, notre commune était essentiellement à caractère agricole, vivant de ses cultures, élevages et forêts.

On peut penser que la partie du village agglomérée autour de l'église et de la mairie, possédait un noyau de notables et d'employés d'administration ou communaux. Le clergé y tenait une place prépondérante, curé et plusieurs vicaires, le maire, personnage influent et respecté, le maître d'école et ses sous-maîtres, le greffier de la mairie, les gardes forestiers, le bangard, les piétons de la poste et le barbier.

Étaient aussi importants les gros propriétaires fonciers que la Révolution avait enrichis au détriment du Seigneur et dont les fermes placées en métayage rapportaient beaucoup. Les commerçants, artisans de toutes sortes, occupaient des positions florissantes et fort aisées.

Le gros de la population trouvait son existence dans le travail de la terre, valorisé par l'excellente prospérité du pays entier. Les habitants des annexes connaissaient la même façon de vivre. Certains d'entre eux, dans la montagne, se procuraient, dans la forêt, les conditions requises pour faire vivre leurs familles, sans posséder de grandes cultures.

C'est ainsi que tout un petit monde menait dans les bois une occupation, peu payée, cependant plus libre et moins aléatoire. Bûcherons, débardeurs, schlitteurs, voituriers, ouvriers forestiers, y trouvaient un labeur assuré toute l'année. De plus, ils en tiraient certains avantages de bois de chauffage, et parfois aussi, une tranche de venaison peu coûteuse !

Fréland, de ses prairies au bord de la Weiss, poussait ses cultures jusqu'à mille mètres d'altitude. Le Haut-Voirimont, en effet, produisait de jolies récoltes de pommes de terre et de céréales. Pourtant, la production était partout aléatoire, dépendante surtout des conditions atmosphériques des saisons, réglée par les gelées tardives et la quantité des pluies. Certains versants sont particulièrement secs, par leur sol et leur exposition.

Une dans l'autre, les années offraient à la terre la possibilité de nourrir les fermiers, et laissaient un bon profit par les ventes extérieures. Le bétail, indispensable à la vie, était le souci constant des paysans, qui devaient savoir compter, rationner, parfois faire des prodiges. Les prairies suffisaient rarement à nourrir ce bétail. L'herbe des talus des chemins était fauchée, ainsi que celle des plantations forestières. Le grenier se vidait trop vite, et l'hiver était bien long !

Certaines fermes connaissaient un manque chronique de fourrages, et cherchaient dans les clairières des sommets un complément de verdure, myrtilliers, framboisiers, luzules et autres. Les années de disette, les rameaux des buissons étaient recueillis et servaient, par leur feuillage, à l'entretien du cheptel. La moindre parcelle de nourriture était soigneusement glanée dans les friches et les bois, mais n'apportait pas un grand rapport laitier.

La culture des champs de blé et de seigle donnait la farine nécessaire au pain durant toute l'année. Les avoines étaient un stimulant pour les bêtes de trait, et servaient à la confection de pâtée chaude pour pousser les poules à la ponte. Les pommes de terre, faciles à obtenir, étaient un bien précieux, combattant efficacement la faim, avec l'aide de tous les légumes, navets, carottes, choux ...

Ce qui contribuait alors à la richesse paysanne, ne provenait pas uniquement de ses cultures, mais aussi de son arboriculture. Chaque ferme était noyée dans un océan d'arbres fruitiers, parfaitement entretenus, correctement élagués et taillés, soignés et fumés avec amour.

Le chemin d'accès des fermes était bordé de vénérables cerisiers. Les prairies à fleur de coteaux se paraient d'innombrables mirabelliers, pruniers, pommiers, poiriers et noyers.

Au printemps, la floraison embellissait tour à tour les annexes, montant lentement du bas de la vallée à l'orée des monts.

L'automne, il n'y avait qu'à tendre le bras ou se baisser pour se régaler d'excellents fruits de qualité. Car, ils étaient délicieux, ces fruits frélandais, vermeils, sains, éclos et mûris sur un sol propice, baignés des rayons d'un généreux soleil. Onctueux et parfumés par la brise descendue de la proche montagne, ils étaient renommés et recherchés par les amateurs de la ville. La plaine au relief monotone ne peut en enfanter de semblables.

En hiver, les celliers en regorgeaient. Dans la nuit des arrières remises, les pipes de chêne ou de châtaignier, emplies à débordement du bouillonnement de la fermentation, attendaient l'heure de la distillation. Et alors, le capiteux parfum des eaux de vie, kirsch ou autres, débordait sur les alentours, faisant connaître leur naissance à tous. C'était un travail consciencieux et précis, mais offrant une richesse, une petite fortune, complément apprécié du foyer paysan.

L'arboriculture

Le temps est passé, laissant la place à un siècle nouveau qui sera témoin de bien des changements et de la mort de la culture frélandaise. Au début du siècle, tout allait bien, Fréland était encore une des vallées vosgiennes les plus riches en cultures. Sans parler de la forêt, les ressources de l'agriculture étaient fort importantes. Les annexes, très actives, représentaient la majorité de la population, alors qu'à présent elles sont totalement abandonnées pour la culture.

Au recensement de 1910, Fréland ne comptait plus que 1444 habitants, mais presque tous laboureurs ou bûcherons. Ils se répartissaient ainsi : 780 dans les annexes, 664 au village. Il est facile de remarquer la bonne santé des fermes.

Malgré les difficultés causées par la rapidité des terrains, les fermiers s'accrochaient, labourant et cultivant fidèlement leur héritage. Ils occupaient près de quatre cents hectares, c'est à dire le cinquième de la superficie totale. On en trouvait encore à l'altitude de plus de mille mètres (Voirimont, Moyenne Goutte).

On y cultivait encore les légumes traditionnels, avec également les moyens d'antan. La terre des champs était remontée du bas en haut à chaque labour, à l'aide du tandelin. Le fumier était apporté sur place à la hotte. Les récoltes transportées souvent sur des schittes. Les prés cultivés occupaient une surface supérieure à celle des champs : 550 hectares. Ils s'étendaient sur les pentes les plus fertiles, le long des ruisseaux ou aux abords des sources afin de permettre l'irrigation.

Très peu de choses semblaient changées en cette année 1910. L'arboriculture se portait à merveille et il faut, pour s'en faire une idée, dire que la vente des cerises aux distilleries avait atteint 200 000 francs, somme énorme à l'époque. Les fruitiers, toujours traités avec amour, car la boisson favorite est l'eau de vie, presque la seule et la plus réconfortante pour les paysans.

Voici le recensement des arbres fruitiers, effectué dans la commune en 1912 et probablement que les chiffres réels étaient supérieurs encore.

Arbres	Village	Annexes	Total
Cerisiers	975	2343	3318
Mirabelliers	537	1077	1614
Pruniers	384	766	1150
Quetschiers	888	249	1137
Pommiers	457	918	1375
Poiriers	280	479	759
Noyers	190	216	406
Abricotiers	11	4	15
Pêchers	27	14	41

Donc en résumé 3749 d'arbres fruitiers au village et 6066 dans les annexes.

C'est donc le nombre formidable de 9815 arbres fruitiers déclarés en 1912; 3749 pour le village et 6006 pour les annexes. Quelle richesse !

L'élevage

Au début du siècle, une autre importante ressource de Fréland était l'élevage. Favorisé par un fourrage riche en graminées et fleurs de toutes sortes, le bétail prospérait dans la vallée.

Le plus important élevage touchait les vaches laitières qui fournissaient le lait riche en matières grasses et particulièrement parfumé, nécessaire à la préparation artisanale du fromage de Munster, spécialité de la région.

Dans certaines fermes il y avait une vingtaine de vaches et plus, sans compter les élèves. Elles étaient nourries à l'étable. Sur les hauteurs seulement, elles étaient mises au pâturage dans les, «parcours», sortes de landes, mais rentrées chaque soir.

C'était donc la production du fameux Munster qui apportait le principal revenu de la ferme frélandaise. En l'année 1920, on en vend pour plus d'un million de francs. Autre rapport, il y a les veaux et vaches de boucherie dont la vente est appréciable.

En 1969, on comptait encore trois chevaux en service dans toute la commune, alors que l'on constate que par le passé, les chevaux de trait se trouvaient difficilement et, de ce fait, souvent remplacés par des ânes. Ces derniers étaient par ailleurs plus faciles à nourrir, plus rustiques et moins coûteux.

Voici le recensement du cheptel frélandais, effectué en 1912 :

Cheptel	Village	Annexe	Total
Chevaux	15	3	18
Ânes	6	31	37
Bovins	154	747	901
Porcs	93	174	267
Chèvres	115	153	268
Volailles	604	1248	1852
Ruchers	54	220	274

Il est certain que ces chiffres, bien que très éloquentes, sont certainement loin de la réalité. Le paysan, soupçonneux par nature (et avec raison), ne révèle pas aisément ce qu'il possède. Sur trois chèvres, en déclarer deux est fort bien. Il en est de même pour les vaches, volailles, porcs, etc.. Il est connu que certains, prévenus du jour du passage de recenseur, conduisaient des bêtes à l'abri de la forêt, afin de les soustraire au comptage !

La visite du Kronprinz à Orbey le 15 août 1902

par Germain MULLER

Guillaume de Hohenzollern, dit le Kronprinz, fils aîné de l'empereur de Prusse Guillaume II, prince héritier de l'Empire d'Allemagne, réalisa une visite touristique d'une semaine dans les Vosges du 11 au 16 août 1902. Ce voyage d'ordre privé se voulait discret, sans aubade ni réception. Beaucoup de précautions avaient été prises pour que le prince héritier voyage incognito et ne soit pas incommodé par quelque manifestation. Mais l'information

circula avec tant de précautions que ce fut bientôt un secret de polichinelle. Résultat : partout, il y eut foule sur son passage pour le saluer. Accompagné dans ses déplacements d'une suite de quatre officiers, le prince impérial traversa le canton le 15 août 1902 et fit étape à Orbey pour déjeuner à l'Hôtel Cornelius.

Zum Besuch Seiner Kaiserlichen und Königlichen Hoheit des Kronprinzen.



*Es ward ein freud'ge Botschaft gesandt
Dem biederer Volke im Elsaßland
Durch die Kunde, es komme des Kaisers Sohn,
Der ihm einst folgen werde auf seinen Thron.*

*Begeisteter Jubel ergriff das Herz,
Die Blicke erhoben sich himmelwärts
In leuchtender Freude zum Dank für die Zeit,
Die sein Herz zum Besuch nun dem Elsaß weicht.*

*D'rum rufe zu Hauf deine Sängerschaar,
Und bringe geweihte Grüße ihm dar,
Du herrliches Elsaß, du urdeutsches Land,
Und knüpfe fest mit ihm und fester dein Band.*

F. L.

*Poème en l'honneur de la visite du Kronprinz en Alsace
paru dans Elsässer Tagblatt - 15 août 1902*

Le programme de sa visite en Alsace

Parti de Saverne (11/8), le Kronprinz s'arrête à Wangenbourg et au Hohwald (12/8), avant de visiter le Mont Sainte-Odile (13/8) ainsi que le Haut-Koenigsbourg (14/8).

La restauration du château du Haut-Koenigsbourg venait en effet d'être confiée par le Kaiser en 1900 à un jeune architecte de 34 ans, Bodo Ebhardt. Elle s'étalera de 1903 à 1905. Ce château représentait pour le Kaiser l'occasion de marquer d'un symbole la frontière de l'Empire.

Le séjour à Ribeauvillé (les 14 et 15/8) est des plus agréables, notamment à l'Hôtel du Mouton, de sorte qu'au lieu de partir le 15/8 de grand matin comme prévu, il prolonge son séjour dans la ville et sacrifie une grande partie de sa journée du 15/8 qui était prévue dans le canton welche. Il quitte Ribeauvillé le 15/8 dans la matinée pour se diriger vers Orbey, via Aubure, Fréland et Hachimette. Il déjeune à l'Hôtel Cornelius à Orbey, mais annule, faute de temps, sa visite initialement prévue au Lac Blanc. Sa journée se termine à la Schlucht avec une nuit à l'Hôtel Altenberg. Le lendemain (le 16/8), il se rend à Colmar par le train de Munster, avant de rentrer en Allemagne dans la nuit.

Traduction :

Pour la visite de son Altesse royale et impériale le Kronprinz

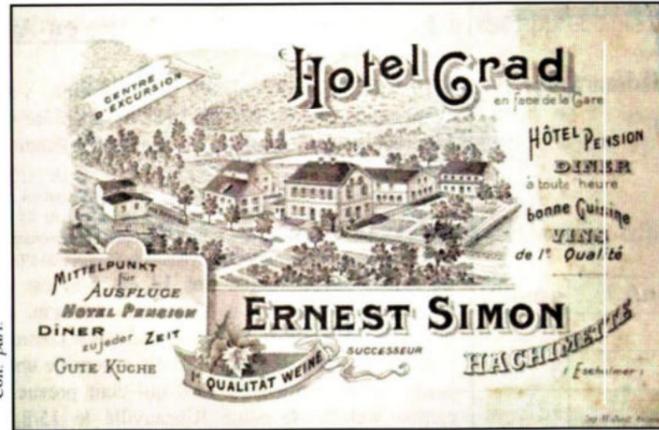
*Un joyeux message a été diffusé
Au brave peuple d'Alsace
Cette nouvelle, c'est la venue du fils de l'Empereur
Qui, un jour, lui succèdera sur son trône.*

*Une grande allégresse a touché les coeurs,
Les regards se sont levés vers le ciel
Dans une joie éclatante pour remercier l'instant
Où son coeur se consacre aujourd'hui à la visite de l'Alsace.*

*C'est pourquoi : appelle en masse ta troupe de chanteurs
Et apporte lui tes salutations dévouées
Toi magnifique Alsace, toi pays allemand de toujours,
Et noue solidement et fermement ton lien avec lui.*

Une étape à Hachimette

La journée du 15 août est une journée ensoleillée, après une première quinzaine du mois bien arrosée.
 Ce matin-là, à Ribeauvillé, après une belle aubade de la Vogesia, sous la direction de son chef M. Lehmann, le prince impérial prend congé et se met en route pour Orbey, via Aubure, Fréland et Hachimette.
 A 11h30, en passant à Hachimette, il rencontre devant l'Hôtel Grad (1) une quantité de jeunes garçons et filles qui passent leurs vacances avec leurs parents dans notre chère et charmante vallée. Cette réception, aussi jolie qu'inattendue, lui est bien agréable et il fait à tout le monde un salut très amical, avant de repartir vers Orbey où il commence à se faire attendre ...



Coll. part.

En effet, le prince impérial avait prévu de quitter Ribeauvillé de bonne heure et de prendre un petit déjeuner vers 9h30 à l'Hôtel Cornelius d'Orbey. La matinée devait être consacrée à la visite des Lacs Blanc et Noir avant de déjeuner à l'Hôtel du Lac Blanc, chez Albert Freppel.
 Mais le retard pris dès le matin à Ribeauvillé ne pourra être rattrapé et le prince n'arrivera à Orbey que vers midi.

Le Kronprinz restera déjeuner à l'Hôtel Cornelius, avant de se diriger directement vers la Schlucht en voitures des Frères Baffrey (2).

Le prince impérial était accompagné dans ses déplacements d'une suite de 4 officiers :

- le colonel De Pritzelwitz,
- le commandant le Comte de Holstein
- le lieutenant De Stülpnagel
- et le sous-lieutenant le Comte De Hochberg.

(1) Hôtel Grad : aujourd'hui Hôtel-Restaurant « A la Bonne Truite »
 (2) Les Frères Baffrey, marchands de fromages, étaient installés juste à côté de l'Hôtel Cornelius. Ils livraient régulièrement des fromages jusqu'à Strasbourg et servaient de taxi pour le compte de l'hôtel. Les clients étaient souvent pris à la descente du train à Hachimette.

Les principales étapes du voyage

Lundi 11 août 1902 : Saverne – Haut-Barr

- Saverne
- Haut-Barr
- Rocher du corbeau
- nuit à Saverne

Mardi 12 août 1902 : Saverne - Hohwald

- Lützelbourg - Schäferhof
- Dabo – Obersteigen
- Schneeberg – Nideck
- Dagsburg -Wangenbourg
- Hohwald (nuit)

Mercredi 13 août 1902 : Hohwald –Mont Ste-Odile

- Hohwald
- Mont Sainte-Odile

Jeudi 14 août 1902 : Hohwald – Ribeauvillé

- Hohwald
- Haut-Königsbourg
- Tannenkirch
- Tännchel
- Ribeauvillé

Vendredi 15 août 1902 : Ribeauvillé - Schlucht

- Ribeauvillé
- Aubure
- Fréland
- Hachimette
- Urbeis
- Schlucht – Hôtel Altenberg

Samedi 16 août 1902 : Schlucht – Colmar

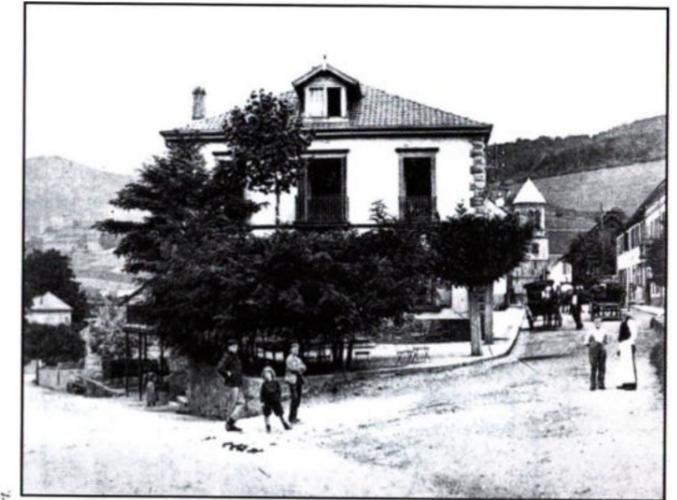
- Schlucht
- Metzeral
- Munster
- Colmar

Départ pour l'Allemagne

L'accueil chaleureux des Orbelais

Ce 15 août 1902, le prince impérial doit arriver vers 9h30 à Orbey et la grand-messe de la fête de l'Assomption a même été déplacée d'une heure. Mais compte tenu du retard annoncé dans la matinée, la messe sera replacée à l'heure initiale, pour que la communauté paroissiale puisse saluer le fils de l'Empereur.

Après la messe, une foule impatiente se rassemble devant l'Hôtel Cornelius solennellement décoré pour la circonstance. La musique sous la direction de son chef M. Hildebrand prend position. Mais à 10h30, l'hôte tant attendu n'est toujours pas là ...



Coll. part.

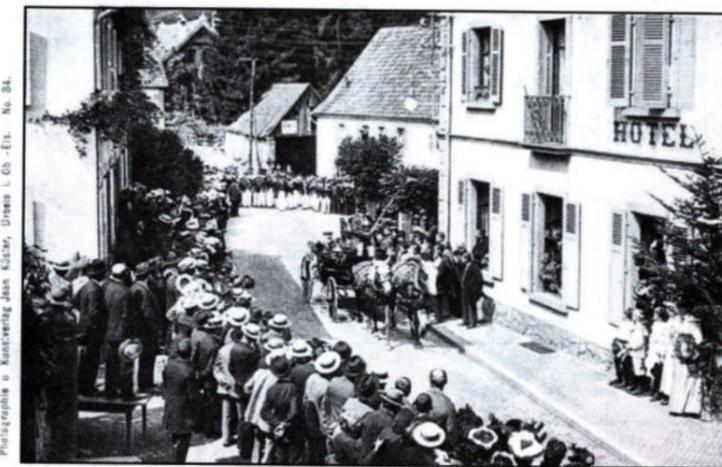
Souvenir d'Orbey

Hôtel Cornelius

L'Hôtel Cornelius vers 1900

Puis, soudain, un cri retentit : « Le voici ! ». La musique commence à jouer, mais ... déception, c'est une fausse alerte.
 Enfin, à midi, l'illustre hôte arrive avec ses accompagnants dans deux landaus confortables. Tout Orbey s'est

rassemblé pour l'accueillir et le saluer. La musique se met à jouer avec puissance et entrain.
 Le Kronprinz descend alors à l'Hôtel Cornelius où il est accueilli par Jérôme Cornelius pour déjeuner, pendant que la musique lui donne une sérénade.



Coll. part.

Photographie u. Kontowitz aus Kitzur, Drenn. I. 66. -Eis. Nr. 84.

Le prince impérial d'Allemagne à Orbey (Alsace) le 15 Août 1902. L'arrivée à l'Hôtel Cornelius.

Der deutsche Kronprinz in Urbeis i. Ob.-Els. Die Ankunft.

L'arrivée (pas vraiment incognito) du Prince Impérial à l'Hôtel Cornelius

J. C.

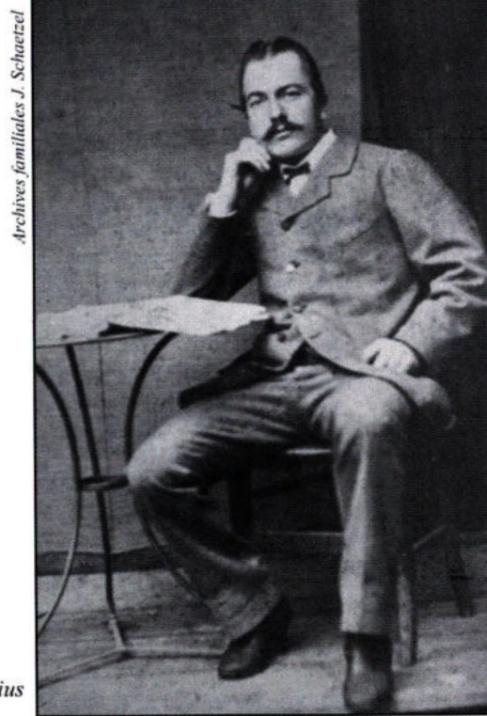
La réception à l'Hôtel Cornelius

Pour cette visite, préparée longtemps à l'avance, Jérôme Cornelius a mis « les petits plats dans les grands ». Tout est neuf et étincelant. Pour l'héritier de la couronne et sa suite, l'hôtelier a fait fabriquer spécialement chaises, couverts, vaisselles, verreries et linges de table par les meilleures maisons de l'époque.

La salle à manger est fraîchement repeinte et joliment décorée avec 3 tableaux du Kaiser et du couple impérial avec le titre suivant :

« Auf Eintracht, Frieden, Glück bedacht
War stets der Hohenzollern Macht. » ⁽³⁾

L'hôtel lui-même est décoré à l'extérieur avec des sapins, des guirlandes, des fanions et des drapeaux allemands, pour souhaiter au prince un « Herzlich Willkommen ».



Jérôme Cornelius

Archives familiales J. Schuetzel



La réception à l'Hôtel Cornelius

Au-dessus de la route, est dressé un arc de triomphe avec l'inscription :
« Heil unserm Kronprinzen ! » ⁽⁴⁾

Les bâtiments publics et beaucoup de bâtiments privés sont pavoisés ou décorés. Les écoliers forment une haie d'honneur. Une grande foule attend l'arrivée du prince héritier et le salue avec respect.

⁽³⁾ « La puissance des Hohenzollern a été constamment soucieuse d'union, de paix et de bonheur ».
⁽⁴⁾ « Bienvenue à notre Prince Impérial ! »

La « Concordia » joue ses plus beaux airs pendant cette arrivée.

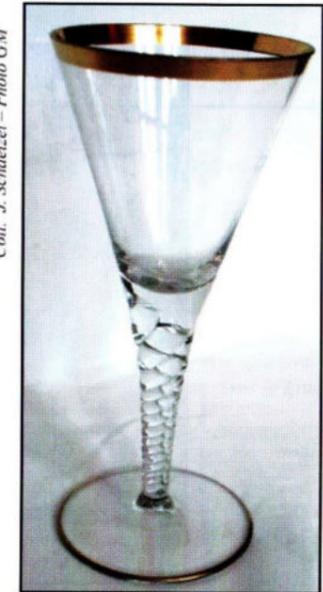
La petite Jeanne Cornelius (15 ans), après avoir récité un poème allemand, offre au prince un magnifique bouquet de fleurs.

Le repas de midi est alors servi par les deux demoiselles Cornelius : Jeanne et Maria (17 ans). Les mets sont accompagnés d'un véritable Kaeferkopf d'Amerschwihir et d'un Bordeaux rouge français qui furent très appréciés par les hôtes. Le prince héritier exprimera plusieurs fois sa reconnaissance à Jérôme Cornelius.



Coll. J. Schuetzel - Photo GM

Verre superbement décoré et orné de filets d'or, spécialement commandé par Jérôme Cornelius pour le Kronprinz (exemplaire unique)



Coll. J. Schuetzel - Photo GM

Exemplaire des verres spécialement commandés pour les officiers de la suite du Kronprinz

Coll. part.

Prix par personne et par jour	
Ouvert toute l'année	Durant l'année entière
	M.
Chambre à 1 lit	1.50 à 3.-
» » 2 »	3.- à 5.-
Eclairage . . .	compris d. le
Service . . .	prix de la ch.
Chauffage . . .	-.60
Déjeuner compl.	1.-
Dîner sans vin	2.50
Souper sans vin	1.80
Pens. av. chamb.	5.-
Omnibus . . .	-.50
Pourboire . . .	à volonté.
Enfants suivant convention.	

ORBEY, arr. de RIBEAUVILLÉ
HOTEL CORNELIUS
Affilié au Touring-Club
près des Lacs Noir et Blanc

Point de départ pour les plus belles excursions. 1^{re} maison de la place. Installation moderne. Chambres hygiéniques. Véranda pour 100 personnes. Bains. Téléphone N° 1. Service d'omnibus pour Hachimette-Orbey. Propriétaire: **CORNELIUS.**

Publicité parue dans le Guide de la Sté des Hôteliers des Vosges - 1908
(N.B. « le pourboire est à volonté ! ... »)

Le Kronprinz, visiblement réjoui par cette fête, répond de la manière la plus affable aux saluts du peuple et serre la main du chef de la musique M. Hildebrand.

Il salue également plusieurs fois Jérôme Cornelius en le remerciant pour son accueil, et en partant lui dit : « Es ist schön hier ! » (*)

A 14h00, après le déjeuner, la visite des Lacs doit être abandonnée suite au retard pris le matin, et le prince décide d'emprunter la route des crêtes pour se rendre directement au Col de la Schlucht, où il arrive avec ses accompagnateurs vers 16h45.

Il passera la nuit à l'Hôtel Altenberg et poursuivra son voyage le lendemain, avec une dernière étape à Colmar.



Coll. part. Photographie a. Kunstler, Jean Kaiser, Urbeis i. Ob.-Els., No 32.

Le Prince saluant la population



Coll. part.

Le Prince remerciant le Chef de la Concordia, M. Hildebrand, pour la sérénade

(*) « C'est beau ici ! »

Ce jour-là restera, pour les Orbelais, une journée mémorable à double titre : c'était à la fois la fête de l'Assomption de la Vierge Marie et la visite du Prince Impérial, et cela restera longtemps comme l'un des meilleurs souvenirs pour la population.

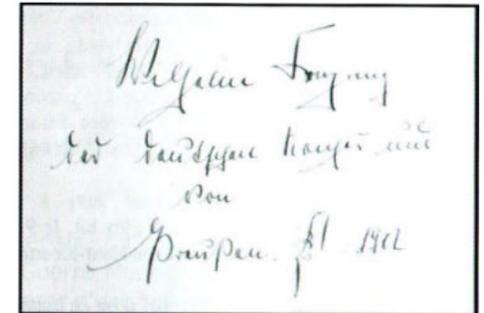
Le prince rendit d'ailleurs ce souvenir impérissable en signant le **livre d'or**, spécialement ouvert pour l'occasion par Jérôme Cornelius, de son nom et avec la marque du Corps Borussia (*) dont il était membre :

« Wilhelm, Kronprinz des Deutschen Reiches und von Preussen . 1902 » (†)

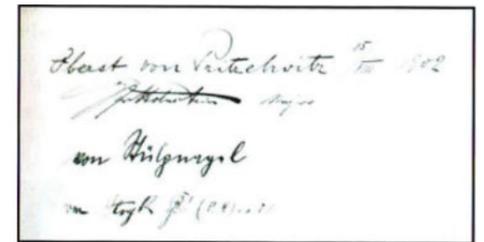


Marque du Corps Borussia

On dit également que Jérôme Cornelius revendra plusieurs fois à ses pensionnaires la plume « authentique » du Kronprinz ...

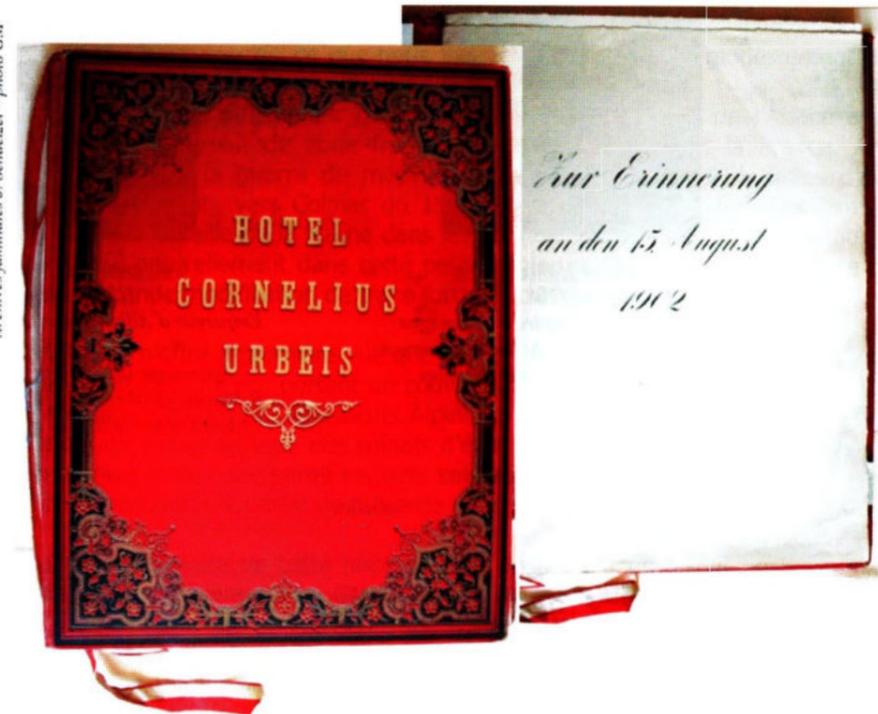


Autographe du Kronprinz dans le Livre d'Or.



Autographes des 4 officiers de la suite du Kronprinz dans le Livre d'Or.

Archives familiales J. Schaezel - photo GM



Livre d'Or de l'Hôtel Cornelius, spécialement commandé par Jérôme Cornelius et inauguré par le Kronprinz le 15 août 1902. Le ruban est aux couleurs de l'ancien drapeau de l'empire allemand d'avant 1918.

(*) Parmi les nombreuses corporations étudiantes qui florissaient vers 1900 dans le Kaiserreich, le Corps Borussia de Bonn était l'une des plus aristocratiques et élitistes. Guillaume II en était membre. Grâce à leurs réseaux de relations et de protection, ces organisations formaient les futures élites et préparaient les jeunes étudiants à occuper une place dans la haute société wilhelmienne ou un poste élevé dans l'administration prussienne.

(†) « Wilhelm, prince héritier de l'empire allemand et de la Prusse. 1902 »

Le prince impérial s'est montré vraiment enchanté par cette escapade dans notre région des Vosges. Deux ou trois ans auparavant, le second fils de l'Empereur, le prince Eitel avait déjà fait (plus discrètement) la même partie d'excursion à pied dans les Vosges. Et, peut-être est-ce le récit des impressions de son frère qui a déterminé l'aîné à entreprendre le même voyage...

Cette visite fait également suite à celle du Kaiser Guillaume II, faite 3 mois plus tôt, le 9 mai 1902, sur le chantier de reconstruction du Haut-Koenigsbourg.

En 1902, le prince a 20 ans, il est en bonne forme, toujours frais et dispos, on l'a même vu sauter de voiture. Sa physionomie, très expressive, avec une blonde moustache naissante, rappelle parfaitement les traits de l'empereur, mais avec un air un peu mondain, juvénile et anglais. Souvent vêtu d'un long pardessus gris et coiffé d'une simple casquette de touriste, il est suivi de ses accompagnants, des messieurs dont on ne peut même pas soupçonner sous leurs habits civils qu'ils sont militaires.



Coll. part.

Guillaume de Hohenzollern
dit le Kronprinz (1882 – 1951)
Prince héritier de l'Empire d'Allemagne
Epouse en 1905 Cécile de Meklembourg
– Schwering qui lui donna 4 enfants

Sur son passage, beaucoup de gens se sont montrés souvent désappointés en le voyant, car ils s'attendaient à plus de panache et de « tralala » autour de la visite de ce prince, héritier de l'Empire d'Allemagne.

Cette excursion princière dans nos montagnes a été également une étape de plus dans le développement des intérêts économiques de notre région.

A cette époque, l'organisation de l'industrie hôtelière dans les Vosges – qui fut d'ailleurs expliquée au Kronprinz par Léon Boll () lors de son étape à Ribeaucville – est en plein développement, à partir des relais de poste, des auberges de village et des premiers regroupements d'hôteliers-restaurateurs.*

En 1902, le début du tourisme dans les Vosges est bel et bien lancé.



www.fr.wikipedia.org

Guillaume II d'Allemagne
(1859 – 1941)
Empereur d'Allemagne et Roi de Prusse de
1888 à 1918
Epouse en 1881 Augusta-Victoria de
Schlessig - Holstein qui lui donna 7 enfants
(dont l'aîné Guillaume dit le Kronprinz)

o0o0o

Sources :

- *Elsässer Journal und Niederrheinischer Kurier – Journal d'Alsace et Courier du Bas-Rhin – août 1902*
- *Journal de Colmar – Affiches Alsaciennes – août 1902*
- *Elsässer Kurier – août 1902*
- *Elsässer Tagblatt – août 1902*
- *Coll. particulière*
- *Article sur l'Hôtel Cornelius (1889-1980) par Jacques Demangeat paru dans le Bulletin n°20-2001 de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey (SHCLVO)*

Remerciements :

Nous adressons nos chaleureux remerciements à M. Jean Schaetzel qui nous a aimablement ouvert ses archives familiales.

(*) Léon Boll, journaliste, s'occupa de la commercialisation des vins d'Alsace avant de devenir, en 1904, rédacteur en chef, puis directeur du Journal d'Alsace.

UNE OPÉRATION INÉDITE DE LA GRANDE GUERRE

LE CALVAIRE DU BONHOMME EN JUIN 1915

Vincent GRIMM et Denis HAAS

Il est difficile de réaliser aujourd'hui, alors que le centenaire de ces événements approche à grands pas, ce que furent ces quatre années de la Première Guerre Mondiale dans notre région qui jusque-là n'avait jamais servi de décor à des événements politiques d'une telle ampleur.

Des témoignages directs sur cette époque refont de temps en temps surface et montrent à quel point les esprits des habitants du front furent frappés par cette expérience inédite et cataclysmique de la guerre moderne.

Ces sources prennent la forme de carnets de guerre mais aussi de photographies. La Première Guerre Mondiale a été, dans le sillage de la Révolution Industrielle et pour la première fois à une si grande échelle, la proie des photographes et de leur volonté de fixer le souvenir de ces scènes chargées d'émotions. Le temps de pose n'était plus en 1914 un obstacle en soi.

Une photographie (document 1) plus particulièrement, que l'on trouve encore dans des albums de famille ou bien reproduite dans plusieurs ouvrages sur la guerre de 1914-1918, fixe l'image et par -là même le souvenir émotionnel d'une opération militaire secondaire qui s'est déroulée dans notre région, sans en donner malheureusement tous les détails.

Seule la recherche plus approfondie dans des documents d'archives officiels à partir des quelques éléments visibles sur la photographie pouvaient permettre d'en savoir plus et de rendre à cet événement toute sa dimension, c'est ce que nous tenterons de faire, bien modestement, dans les lignes qui vont suivre.

Le Canton de Lapoutroie qui depuis 1871, annexé comme le reste de l'Alsace à l'Empire allemand nouvellement créé, servait de zone frontière entre cet Empire et la France. Après les opérations assez complexes de la guerre de mouvement du mois d'août 1914, faites d'avancées françaises en Alsace (notamment vers Colmar du 15 au 23 août 1914) et de replis stratégiques, ultimes prolongements de la Bataille de la Marne dans les confins vosgiens au mois de septembre de la même année, c'est tout naturellement dans cette petite région qu'allait s'installer la ligne du front une fois stabilisée, sans grande modification de tracé jusqu'en 1918.

Cette photographie n'offre à première vue que peu d'informations précises, on peut y voir des soldats français capturés et déséquipés, portant un couvre-chef caractéristique, la "tarte" et le chiffre 54 au col de leurs vareuses. Ce sont des Chasseurs Alpins du 54^{ème} Bataillon, des hommes spécialisés dans le combat en montagne mais surtout des soldats d'élite redoutés par leurs adversaires.

Cette photo montre aussi que parmi les trois soldats allemands de l'escorte mis en exergue, deux, d'après les *Litzen*¹ visibles font partie de la Garde ou de régiments de vieille tradition de l'armée impériale.

Le texte, sur un exemplaire de cette photographie postée par un soldat en Bavière, indique clairement que cette scène se déroule au Grand Trait à l'Est du Bonhomme en juin 1915 (voir document 2).

C'est à partir de ces indications d'unités, la présence de deux soldats allemands d'une unité plus particulière, la mention du lieu et de la date de cette photographie que cette scène a pu être reliée au Grand Calvaire du Bonhomme et à une série d'opérations décrites succinctement dans certaines sources de littérature militaire de cette époque, l'historique du 12^{ème} Régiment de Landwehr² bavarois, celui du 14^{ème} Bataillon de Chasseurs du Mecklembourg, le *Ehrenbuch der Deutschen*

¹ **Litzen**: Bandes blanches ou jaunes visibles sur le col et le bas des manches des vareuses allemandes de certaines unités.

² **Landwehr** : Équivalent allemand des troupes territoriales dans l'armée française. Elle regroupait des hommes âgés de 30 à 39 ans.

Schweren Artillerie, Quatre années de commandement du Général Dubail, l'Historique du 54^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins (BCA) et le fameux Bayernbuch, somme racontant les opérations menées par l'armée bavaroise de 1914 à 1918.



Document 1 : "Les Chasseurs Alpins du 54ème Bataillon et leurs gardiens allemands".
Carte postale (Document remis)

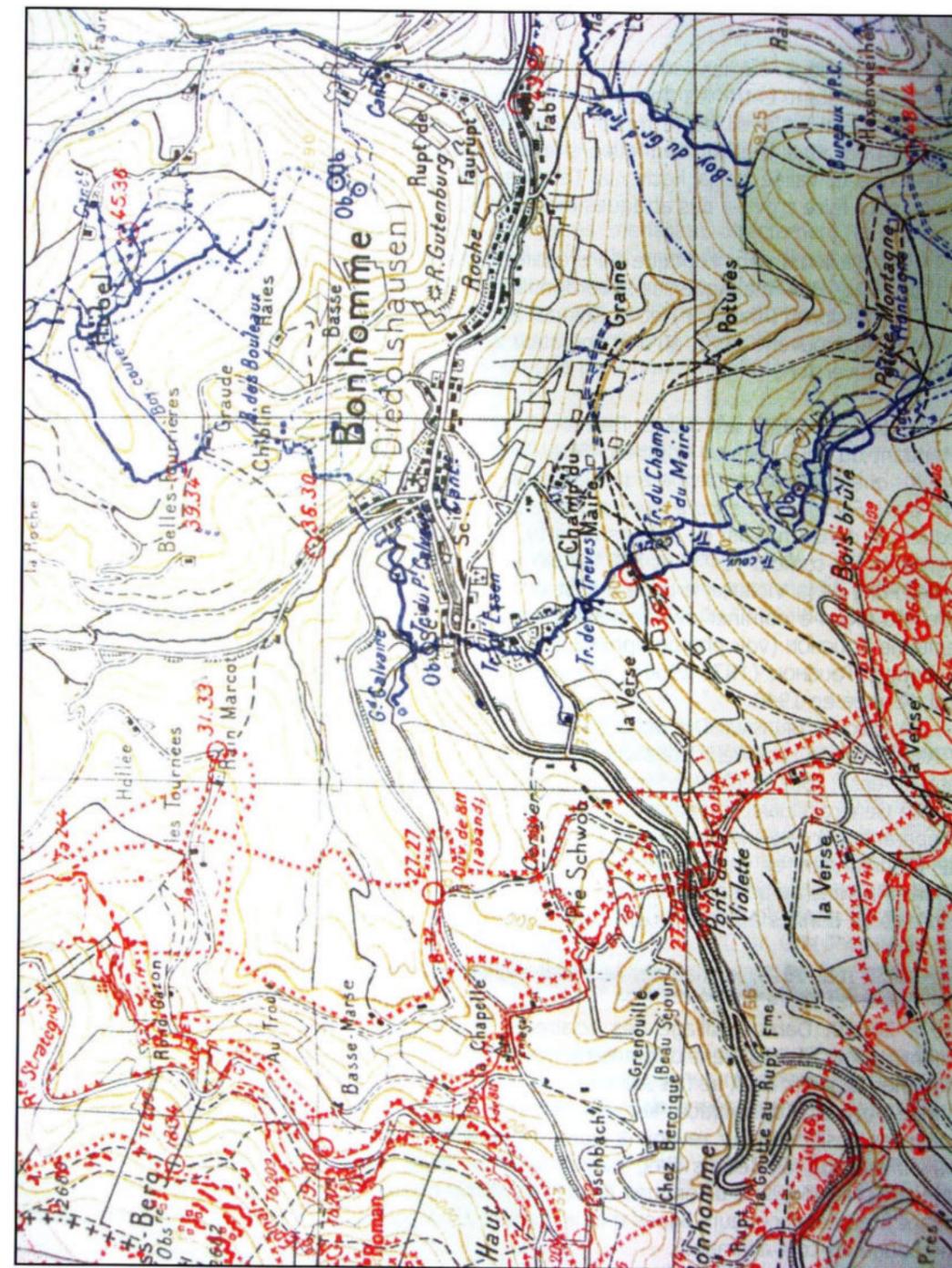
Il a donc fallu dans un second temps se plonger dans les documents d'archives, les sources primaires, directes, plus intimes puisque écrites par les décideurs et acteurs mêmes des événements, parfois dans le feu de l'action. Le principal fonds d'archives consulté ici est celui du Service Historique de la Défense (SHD) situé dans le Château de Vincennes.

Mais tous ces documents aussi précis et proches des événements soient-ils, ne permettent pas, nous le verrons, de répondre à toutes les questions posées par cette photographie.

Quel est le contexte des opérations sur cette portion du front, à ce moment précis de l'année 1915 ?

Les Français, dans le secteur du Bonhomme, n'ont jamais cherché de percer le front ni de "libérer" les villages alsaciens, le Général de MAUD' HUY, commandant la VIIème Armée, précise la situation le 18 avril 1915 dans une note. "Comme mon prédécesseur, dans les secteurs des 47^{ème} et 66^{ème} Division d'Infanterie, j'ai pris comme règle de tenir les hauteurs et de n'occuper aucun village des vallées qu'avec la certitude de pouvoir s'y maintenir"³. Il est clair que, ravitaillé depuis le versant Ouest, les Français auraient été bien en peine de nourrir la population de ces localités.

³ Note N°614/3 SOP du Général de MAUD' HUY, reprise dans *Les Armées Françaises dans la Grande Guerre* (AFGG) volume 25, annexe 1402, 18.04.1915. Le prédécesseur de de Maud' Huy était le Général PUTZ, commandant le Détachement d'Armée des Vosges qui devient la VIIème Armée le 02.04.1915.



Document 2 :
Carte renseignée
au 20 000ème
du secteur
du Calvaire,
Le Bonhomme,
22 octobre 1917
(Document remis)
**En rouge : les
ouvrages français**
**En bleu : les
ouvrages allemands**

Sur un front où les adversaires n'étaient que très ponctuellement en contact direct, l'espacement existant entre les lignes permettait d'organiser localement des coups de mains pour maintenir l'ennemi en éveil ou le forcer à fixer plus de troupes, récolter des renseignements mais aussi, dans une zone très montagneuse située à proximité de points de frictions plus évidents en 1915, tels que la vallée de la Fecht, la Tête des Faux et un peu plus tard le Linge, de créer des diversions pour faire croire à des attaques massives.

C'est d'ailleurs dans l'optique de préparer l'attaque sur le Linge (de mars à juillet), chère au Général de MAUD' HUY mais que ses subordonnés, le Général de POUYDRAGUIN (nouveau commandant de la 47^{ème} Division d'Infanterie) et le Colonel BRISSAUD-DESMAILLET (commandant la 3^{ème} Brigade de Chasseurs) n'approuvent pas⁴, qu'une opération au Calvaire du Bonhomme se met en place. Il s'agit de créer une diversion.

Le 17 mai 1915, les ordres fusent : Colonel commandant la 3^{ème} Brigade de Chasseurs au Commandant du sous-secteur Rossberg-Tête des Faux (Commandant A. de REYNIÈS, du 14^{ème} BCA) : "Il importe que l'ennemi s'attende à une attaque non seulement sur la côte de Grimaude (Sud-est de la Tête des Faux) mais encore sur La Verse (Sud du Bonhomme) et le village du Bonhomme. En conséquence, dans un délai de 8 jours à partir d'aujourd'hui le 17 mai, la ligne de résistance de vos deux groupes de combat (14^{ème} et 54^{ème} BCA) de La Verse et du Bonhomme sera portée sur le front La Verse, Pont de la Violette, croupe à l'Est de la Grenouille (Beauséjour), Au Trou, Rond Gazon, La Closerie" de façon à dominer directement le village⁵ (voir carte 2). L'opération échoie au 54^{ème} BCA du Capitaine TOUCHON (voir photographie 3). Il s'agit d'un bataillon de réserve en secteur depuis mars 1915. Robert TOUCHON (1878-1960) terminera une carrière militaire exemplaire avec le grade de général d'armée en 1940.

Le Colonel BRISSAUD-DESMAILLET s'attend à une faible résistance de la part des troupes du 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois, les reconnaissances n'ont trouvé aucune tranchée et aucun ouvrage défensif, tout au plus des petits postes de nuit...

Le Général DUBAIL, commandant du Groupe d'Armée de l'Est, est mis au courant de l'évolution des préparatifs par le Général de POUYDRAGUIN. Le 28 mai, DUBAIL rend directement compte au Général JOFFRE, Commandant en chef des Armées de ce projet d'opération au Nord-Ouest de la Tête des Faux pour porter la ligne de quelques centaines de mètres en avant. JOFFRE approuve...⁶ Les ordres sont donnés à l'échelon inférieur⁷.

Le 29 mai 1915, le matériel nécessaire à la création de nouvelles positions est entassé près des tranchées de départ du 54^{ème} BCA. La météo est favorable. L'opération doit se passer de nuit⁸ et débute à 20H30. Dans le sillage des éclaireurs et flanqués au Sud, vers La Verse (voir carte 2), d'éléments du 43^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale (RIT) qui s'avancent eux aussi, la progression des hommes du 54^{ème} BCA se fait sur plusieurs centaines de mètres sans rencontrer aucune patrouille allemande. Arrivés à destination, les soldats troquent leurs fusils Lebel contre une pelle et organisent les nouvelles positions pour revenir à leurs positions du départ à 2H30 le lendemain, le 30 mai, non sans avoir masqué les déblais avec du gazon et des branchages et laissé sur place une garnison de résistance d'une douzaine d'hommes répartis en 3 centres de résistance⁹. Les hommes du 43^{ème} RIT ont quant à eux avancé leurs lignes d'un kilomètre !¹⁰ A part quelques coups de fusils de sentinelles, rien ne bouge du côté allemand.

"L'opération s'est déroulée sans coup férir"¹¹.

⁴Général d'ARMAU DE POUYDRAGUIN, *La Bataille des Hautes-Vosges*, Paris, 1937, p.138-140. Lettre N°654/3 SOP du Gal de Maud' Huy au Gal de Pouydraguin, le 27.04.1915. Le Gal de Pouydraguin a pris la tête de la 47^{ème} DI le 25.03.1915, succédant ainsi au Gal Blazer.

⁵ Service Historique de la Défense (SHD) 3^{ème} Brigade de Chasseurs -Diversion vers le Bonhomme. Note N°508 du Colonel Brissaud-Desmaillet, le 17.05.1915.

⁶ AFGG vol.28, annexe 387. Note du Gal Dubail au Gal Joffre du 28.05.1915.

⁷ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, ordre d'opération du sous-secteur Rossberg-Tête des Faux pour la nuit du 29 au 30 mai 1915 et ordre particulier du 54^{ème} BCA du 29 mai 1915 à 17H30.

⁸ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, ordre d'opération pour la nuit du 29 au 30 mai 1915.

⁹ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, rapport du Cdt de Reyniès au Colonel Brissaud-Desmaillet du 30 mai 1915.

¹⁰ SHD Journal de Marche et d'Opérations (JMO) du 7^{ème} Bataillon/43^{ème} RIT.

¹¹ SHD JMO 47^{ème} DI

La nuit suivante du 30 au 31 mai 1915, devant l'absence de réaction des Allemands, les travaux de terrassement se poursuivent. Cette fois, les Allemands envoient des fusées éclairantes et tirent plus que la veille. Un seul blessé, le territorial Joseph PAQUET¹² est à déplorer à La Verse. Les positions prennent forme (tranchées, abris blindés, boyaux, abris de mitrailleuses et un réseau de trois rangs de fil de fer)¹³.

A partir de ce moment-là, les positions françaises menaçant directement le village, une contre-attaque allemande était à prévoir. Des patrouilles¹⁴ sont envoyées en direction du village du Bonhomme. Le Capitaine TOUCHON pensait que toute progression vers le village par la route du col et par le fond de vallée était impossible, les Allemands occupant au lieu-dit « An der Gasse » un point d'appui alors que la route était, quant à elle, barrée par un réseau de barbelés d'une largeur de 100 mètres. La route venant du Col des Bagenelles était coupée par un mur fortifié¹⁵.

Le mardi 15 juin 1915, le canon tonne dans le lointain, l'offensive française commence sur Metzeral en direction de Munster, il apparaît que des unités allemandes (1^{er} et 3^{ème} Régiments de Landwehr bavarois) jusque là en face de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs, dans la Vallée de la Weiss, se trouvent engagées dans la Vallée de Munster¹⁶.

Il fallait pour les Français faire revenir à tous prix ces unités aux côtés du 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois, pour soulager le front de Munster. Pour cela, un seul moyen, effectuer une diversion offensive et c'est le 54^{ème} Bataillon de Chasseurs alpins (celui du Capitaine TOUCHON) qui fut désigné pour cette tâche¹⁷.

La diversion française du Grand Calvaire du Bonhomme

Le Colonel BRISSAUD-DESMAILLET choisi l'objectif pour cette diversion : la prise de l'éperon du Grand Calvaire (voir carte 2) entre la Chapelle Ste Claire et le village du Bonhomme où les Allemands occupent une position en pointe. L'opération est fixée pour la nuit du 20 au 21 juin 1915, après une première diversion menée à l'Ouest du Linge la veille, dans la nuit du 19 au 20 juin, par le 30^{ème} BCA. Le 54^{ème} BCA sera flanqué à sa gauche par un peloton du 343^{ème} RI¹⁸. Suivant la voie hiérarchique et en cherchant à appliquer les ordres venus de plus haut, le Cdt de REYNIÈS met l'attaque au point. Le Cne Touchon rejoint à 20h le poste de commandement de La Chapelle (voir carte 2) d'où il peut communiquer par téléphone avec l'artillerie du Col du Bonhomme et le PC du Cne JOMAIN de la 8^{ème} Compagnie à Rond-Gazon. TOUCHON inspecte les unités d'attaque, il vérifie que les postes de secours sont prêts, ceux de La Chapelle, de la Ferme de la Grenouille et celui du Moulin de la Béchine.

A 20h45, le mouvement commence, sans préparation d'artillerie et sans que les hommes n'emportent aucuns impedimenta. Il s'agit d'avancer vite, la surprise étant déterminante en terrain découvert. Les chasseurs cisailent tour à tour les barbelés français posés fin mai puis les barbelés allemands.

La 9^{ème} Compagnie du Cne BLOT marche en tête face à l'Est, directement vers la crête du Calvaire (voir carte 2). Elle est flanquée sur le versant Nord par la 8^{ème} Compagnie du Cne JOMAIN et

¹² SHD JMO 7^{ème} Bataillon /43^{ème} RIT.

¹³ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, rapport du Cdt de Reyniès au Colonel Brissaud-Desmaillet, du 31 mai 1915.

¹⁴ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, compte-rendu de patrouille vers An der Gasse, Sergent RABOISSON à Cne Touchon. Ce sergent, classe 1904 et originaire de Vigean (Cantal) sera tué au Linge le 27.01.1916 (site SGA Mémoire des Hommes).

¹⁵ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, notice sur les positions ennemies en face du secteur de la 3^{ème} Brigade, 10 juin 1915.

¹⁶ Generalmajor a.D. JORDAN Hans, *Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr.3*, Munich, 1925, p.56-58

Dr. KREUTER Bruno, *Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr.1*, Munich, 1934, p.97-109

¹⁷ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, diversion sur le Linge, note N°29. LN du Col. Brissaud-Desmaillet au Cdt de Reyniès du 21 juin 1915.

¹⁸ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, ordre d'opération N°28 LN du Col Brissaud-Desmaillet pour la nuit du 20-21 juin 1915. Et Ordre particulier N°153 de la 41^{ème} DI, le 19.06.1915 à 18h, du Gal Claret de la Touche (commandant la 41^{ème} DI).

par la 10^{ème} Compagnie du Cne REY-GIRAUD sur les pentes Sud. La 7^{ème} Compagnie du Cne GIRAUD est en arrière, en réserve.



Commandant TOUCHON

Photo 3
Le Capitaine TOUCHON, commandant le 54^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins.

Ici en 1916 alors qu'il avait été promu au grade de Commandant.

La nuit du 20-21 juin 1915, il était en charge de l'opération du Calvaire du Bonhomme

C'est vers 21h que les premiers coups de feu éclatent "mais les postes ennemis ne tirent que faiblement sur les troupes d'attaque"¹⁹ qui progressent en se courbant et s'aplatissant.

La position sommitale est abordée de face, par la gauche et la droite par les trois sections de la compagnie du Cne BLOT. Le Cne TOUCHON rapporte au Cdt de REYNIÈS qu'après avoir brièvement résisté et se sentant tournés "l'ennemi, une vingtaine d'hommes du 12^{ème} de Landwehr bavarois, se retire avec précipitation laissant un appareil téléphonique, des cartouches éclairantes et un ou deux tués. L'organisation du poste conquis est immédiatement commencée"²⁰. La position est enlevée à 21h30.

Emportés par leur élan les soldats des trois sections du Cne BLOT poussent jusqu'à la rue au Nord-Ouest du village mais ils n'iront pas plus loin, pris sous le feu de la garnison allemande. Ils se retirent, étant trop en pointe, sur le Calvaire²¹.

A gauche du Calvaire, au Pré de Raves (Nord Ouest du Col des Bagenelles), le Cne GOUDRY, commandant la 17^{ème} Compagnie du 343^{ème} RI avait dès 16h reçu l'ordre de sa Brigade (la 132^{ème}) de mettre ses hommes à la disposition du Colonel BRISSAUD-DESMAILLET. Des directives de couverture du 54^{ème} BCA données par le Cne TOUCHON lui étaient parvenues lui demandent d'occuper la crête des Fermes Tournées (Rain Marcot) situées à 400 mètres en avant des lignes et de repousser les éventuels postes allemands rencontrés durant les opérations du soir.

A 21h un peloton mené par le Lieutenant PRAT sort des bois à l'Est de la Ferme de Rond-Gazon et descend sur les Tournées en liaison avec la 8^{ème} Compagnie du 54^{ème} BCA qui progresse en contrebas plus à sa droite. Ils atteignent la Ferme Hollée à 400 mètres à l'Est des Tournées et s'y établissent en posant des barbelés. Une équipe de mitrailleurs du 54^{ème} BCA (Adjudant-chef CHASTEL) installe une pièce dans la ruine de la Ferme Basse des Tournées, ce qui permet de surveiller l'entrée Nord du Bonhomme et l'éperon du Calvaire. Cette opération se déroule sans incident, les Allemands n'ont absolument pas réagi²².

¹⁹ SHD JMO de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs, en date du 20 juin 1915.

²⁰ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, compte-rendu du Cdt de Reyniès au Colonel Brissaud-Desmillet, le 21 juin 1915, à 2h15.

²¹ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, télégramme du Colonel Brissaud-Desmillet au Gal de Pouydraguin commandant la 47^{ème} DI, le 20 juin 1915 à 22h15.

Général DUBAIL, *Quatre années de commandement 1914-1918*, Paris, L. Fournier, 1920, Tome 2, p.291. SHD JMO de la 47^{ème} DI, en date du 20 juin 1915.

²² SHD JMO de la 132^{ème} Brigade, le 19.06.1915, exécution de l'ordre particulier N°153

SHD 41^{ème} DI ordre consécutif à l'Ordre particulier N°153 de la 41^{ème} DI, le 19.06.1915 à 18h du Gal Claret de la Touche.

SHD JMO du 343^{ème} RI.

A 22h, sur le Calvaire, les chasseurs du 54^{ème} BCA subissent une fusillade assez vive venant de l'éperon rocheux au Nord de la Tête des Faux et de la Côte 921 (les Hobels) située au Nord du village. Le Cne TOUCHON demande l'intervention des batteries situées au Rossberg et au Sud du grand lacet de route du Col du Bonhomme et d'une pièce de 65 mm de montagne placée dans la Vallée de la Béchine. Suite aux tirs d'artillerie français, le feu allemand se calme "Tout va bien"²³. Les opérations se sont déroulées comme prévues et l'éperon est donc aux mains des Français.

Mais au même moment à 22h, du côté allemand, au PC de Kientzheim, le Général RITTER VON SCHMIDT²⁴ ordonne que l'ont reprenne la Kreuzhöhe (Calvaire). L'ordre est transmis en suivant la voie hiérarchique aux différents échelons de commandement à Lapoutroie où se trouve l'Oberst (Colonel) ZEISS commandant le 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois, puis très rapidement à l'Oberstleutnant (Lieutenant-colonel) BOLTE, commandant le 2^{ème} Bataillon du 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois au Bonhomme, officier en prise directe avec les événements. Il charge les cadres de la 7^{ème} Compagnie de cette opération qui lui répondent : « *Unmöglich !* ». Cela est impossible car le terrain d'attaque est à découvert et les Français en occupant cette position dominant le village et donc les troupes allemandes qui voudraient s'en approcher²⁵.

A 23h 15, les chasseurs du 14^{ème} BCA font une utilisation d'engins de tranchée pour créer une diversion au sommet de la Tête des Faux²⁶.

Les liaisons téléphoniques sont actives en cette soirée, les Allemands, après avoir bombardé mollement vers 23h30 les positions d'artillerie françaises, se reprennent et montent finalement une contre-attaque pour 2h du matin.

La contre-attaque allemande

C'est à ce moment-là que les "héros" malgré eux de cette carte postale se retrouvent impliqués. Après l'échec de trois tentatives de reprise de l'éperon, en pleine obscurité, à 2h30, par 3 sections de la 7^{ème} Compagnie du 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois²⁷, le commandement décide d'utiliser des spécialistes de l'assaut. Ces derniers viennent de rentrer au PC de la 5^{ème} Compagnie du même régiment à l'Étang du Devin. Ils reviennent d'une patrouille difficile dans les réseaux français de la Tête des Faux.

Il s'agit des 3 soldats visibles sur la carte postale. A droite, celui qui porte des jumelles en bandoulière semble être l'Unteroffizier (Caporal-chef, mais sans véritable équivalent en français) Johann BIRK, connu pour ses actions et ses coups de main à la Tête des Faux en décembre 1914 notamment²⁸. A gauche, nous voyons deux autres soldats portant sur leurs uniformes des *Litzen* (voir note 1) et se tenant fraternellement par l'épaule. Ce sont deux *Scharfschützen* (tireurs d'élite) de la prestigieuse unité stationnée avant-guerre à Colmar, le Mecklenburgische Jäger Bataillon Nr. 14 (14^{ème} Bataillon de Chasseurs Mecklembourgeois). Les deux *Jäger* s'appellent Hugo WALTER et Karl MAIER et ont été détachés de leur unité d'élite comme une quarantaine d'autres, depuis avril 1915, pour servir dans le secteur de la 6^{ème} Division de Landwehr Bavaroise de groupe de soutien spécialisé dans les actions de précision²⁹.

Devant les réticences et le découragement des hommes de la 7^{ème} Compagnie, BIRK se montre implacable, il rappelle les ordres et les objectifs.

Quant à l'Oberst ZEISS et à l'Oberstleutnant BOLTE, ils préparent un plan d'action de plus grande envergure.

Ils décident de faire donner les obusiers de 15cm en position près du Coq Hardi.

²³ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, télégramme du Colonel Brissaud-Desmillet au Général de Pouydraguin commandant la 47^{ème} DI, le 20 juin 1915 à 22h15.

²⁴ Officier commandant la 6^{ème} Division de Landwehr Bavaroise qui tenait le secteur de la Vallée de la Weiss.

²⁵ SCHLEICHER Sigmund, *Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr.12*, Munich, 1924, p.39.

²⁶ SHD JMO du 14^{ème} BCA.

²⁷ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, télégramme N°2667 du Col Brissaud-Desmillet au Gal de Pouydraguin le 21 juin 1915 à 10h.

²⁸ KRAFFT VON DELLMENSINGEN Konrad, FEESER FriedrichFranz, *Das Bayernbuch vom Weltkriege 1914-1918*, Stuttgart, 1930, Band II, p.253.

²⁹ Freiherr SCHENCK ZU SCHWEINSBERG Hans, BORNEFELD Wilhelm, von WILAMOWITZ-MOELLENDORFF Hugo, *Das Großherzogliche Mecklenburgische Jäger Bataillon Nr. 14*, Berlin, 1926, p.93-94.

Ils font appeler d'urgence depuis ses positions de la Roche du Corbeau au Sud-Est de la Tête des Faux la 9^{ème} Compagnie du 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois et la tiennent en réserve du groupe d'attaque composé de la 7^{ème} Compagnie censée couvrir les trois "spécialistes" qui ouvrent la voie.

C'est à 4h du matin, en ce 21 juin 1915 que la contre-attaque commence. 150 obus de 15cm tombent sur les positions du Calvaire, en une heure toutes les organisations et réseaux de barbelés sont bouleversés. Ce tir de deux obusiers lourds de la 4^{ème} Batterie du Landwehr Fussartillerie Bataillon Nr. 20 est réglé par le Leutnant BRAMANN (sous-lieutenant) depuis un observatoire situé sur la crête rocheuse des Haies, au Nord du village³⁰. A 5h, le tir s'allonge derrière les positions françaises pour empêcher la fuite de ses occupants mais aussi l'envoi de renforts. Les trois Allemands, ceux bien reconnaissables de la photographie, montent alors, seuls, à l'assaut.

BIRK saute dans la tranchée, encadré par les deux Jäger restés sur les rebords. Il doit être armé d'un pistolet car il abat dans la tranchée même un "officier" français (voire deux selon BIRK à la p.39 de l'historique du 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois) et un chasseur alpin, surpris de le rencontrer. Un échange de tirs à faible distance se produit alors durant lequel les Mecklembourgeois se couvrent mutuellement dans leur progression et repoussent les Chasseurs Alpains dans un abri. C'est de cet abri qu'émergent après un combat bref mais violent des Français les mains levées. Aucun Allemand n'est touché mais 16 Français valides et un blessé sont capturés selon les sources allemandes³¹.

La version française corrobore ces faits sur certains points. Le Colonel BRISSAUD-DESMAILLET affirme que suite au bombardement et à cause des tirs rasants des mitrailleuses venant du Sud, les chasseurs ne pouvaient plus tirer par dessus le parapet de la tranchée. Le lieutenant responsable a donné l'ordre d'occuper une position intermédiaire entre les tranchées démolies et la tranchée de départ à 300 mètres plus à l'Ouest. BIRK est arrivé apparemment au moment où les Français se repliaient, entamant un corps à corps. Le lieutenant français du poste est parti le dernier faisant emmener les blessés qu'il pouvait. Il prétend avoir perdu 15 chasseurs, tués, blessés ou disparus³² mais aucun officier n'est porté manquant... Les chiffres sont, de toute évidence, incertains... Entre une erreur de comptabilité, postérieure et plus ou moins volontaire, et l'absence du Journal de Marche et d'Opérations du 54^{ème} BCA, il est très difficile de chiffrer les pertes mais il est clair que ni les archives de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs, ni celles de la 47^{ème} DI ou encore les papiers du service de santé et les listes des états de perte ne font mention d'un officier tué...

Il semble que les Allemands aient confondu les galons en barrettes des sous-officiers supérieurs (adjudants) faisant fonction d'adjoint au chef de section ou même de chef de section dans une unité de réserve (comme c'est le cas ici, puisque d'après l'organigramme du 54^{ème} BCA au 27 mars 1915, 11 sections sur 16 sont alors commandées par des sous-officiers) avec les galons d'officiers. Il se peut aussi que les Allemands aient pensé qu'un chef de section ne pouvait être qu'un officier ou bien est-ce tout simplement pour rendre cette action contre une unité d'élite encore plus glorieuse.

Il est cependant établi qu'au-moins quatre soldats français du 54^{ème} BCA ont perdu la vie au Calvaire du Bonhomme durant la journée du 21 juin 1915 : le Sergent AHOND Pierre Antoine et les Chasseurs BIENAIMÉ Marcel, DERFEUIL Jean Marie et FAURE. L'ensemble des troupes allemandes n'aurait eu aucune perte.

La carte postale présente 15 chasseurs alpins, il paraît plus que probable que ce soit les hommes qui ont subi l'attaque du 21 au matin.

Après la conquête de ces positions, les 3 Allemands ne vont pas plus loin, ils ont accompli leur mission. Le Colonel BRISSAUD-DESMAILLET nous apprend aussi que les Français installent une section de deux pièces de la Compagnie de Mitrailleuses de la Brigade et que les positions perdues du Calvaire sont prises à partie.

³⁰ KAISER Franz Nikolaus, *Das Ehrenbuch der Deutschen Schwere Artillerie*, Berlin, 1931, Band II, p.208

³¹ SCHLEICHER Sigmund, *Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr.12*, Munich, 1924, p.39.

KRAFFT VON DELLMENSINGEN Konrad, FEESER Friedrich Franz, *Das Bayernbuch vom Weltkriege 1914-1918*, Stuttgart, 1930, Band II, p.253.

³² Cf Note 26.

La 7^{ème} Compagnie du 12^{ème} Régiment de Landwehr bavarois remonte occuper la première ligne tandis que BIRK, les deux Mecklembourgeois et leurs prisonniers descendent en direction de Lapoutroie où ils furent pris une première fois en photo à Grand Trait (doc.1) puis à Lapoutroie.

BIRK est décoré pour cette action de la plus haute distinction bavaroise : la *Goldene Tapferkeitsmedaille* (médaille de la bravoure en or) que seuls 1003 combattants bavarois ont reçue sur 1,4 millions d'hommes³³. Plus tard, il est promu *Vizefeldwebel* (adjudant) puis *Offizierstellvertreter* (sous-officier faisant fonction d'officier), un parcours exemplaire pour un simple soldat à la mobilisation. Les Bavarois du 12^{ème} Régiment de Landwehr vont même jusqu'à rebaptiser les tranchées du Calvaire du Bonhomme, le *Birk-Graben* en honneur de ce sous-officier et de l'action du 21 juin 1915.

Les opérations se poursuivent encore jusqu'au 23 juin après que les Français aient repris le Calvaire au soir du 21 vers 21h30. Les Allemands bombardent intensément la zone. Les Français décident de ne plus l'occuper de manière durable et s'installent au collet 811, plus à l'Ouest. Ils utilisent un curieux stratagème : placer des mannequins dans les tranchées abandonnées du Calvaire³⁴. Des mannequins équipés comme des soldats français ?

Cette zone redevient un no man's land classique où règne une intense activité de patrouilles. La tension retombe définitivement dans ce secteur de la Béchine, le quotidien, voire la routine monotone de la guerre de position en secteur "calme" reprend ses droits entre bombardements, patrouilles de surveillance et longues gardes. Chasseurs et Landwehrmänner subissent un nouvel adversaire, l'attente...

Bibliographie.

- Général D'ARMAU DE POUYDRAGUIN, *La Bataille des Hautes-Vosges*, Paris, 1937.
- Général DUBAIL, *Quatre années de commandement 1914-1918*, Paris, L. Fournier, 1920, Tome 2.
- *Historique du 54ème Bataillon Alpin de Chasseurs à Pied 1914-1918*, Clermont-Ferrand, sans date
- Ministère de la Guerre, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, Paris, 1922-1938
- PIMENTA Robert, *La belle épopée de L'Alsacienne - 66ème Division 1914-1919*, J. Peyronnet, 1932.
- Bayerischen Kriegsarchiv, *Die Bayern im Grossen Kriege 1914-1918*, 1923, Band II.
- KAISER Franz Nikolaus, *Das Ehrenbuch der Deutschen Schwere Artillerie*, Berlin, 1931.
- Krafft von DELLMENSINGEN Konrad, FEESER Friedrich Franz, *Das Bayernbuch vom Weltkriege 1914-1918*, Stuttgart, 1930, Band II.
- Generalmajor a.D. JORDAN Hans, *Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr.3*, Munich, 1925
- Dr. KREUTER Bruno, *Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr.1*, Munich, 1934.
- Freiherr SCHENCK ZU SCHWEINSBERG Hans, BORNEFELD Wilhelm, VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF Hugo, *Das Grossherzogliche Mecklenburgische Jäger Bataillon Nr. 14*, Berlin, 1926.
- SCHLEICHER Sigmund, *Das K.B. Landwehr Infanterie Regiment Nr.12*, Munich, 1924.

Service historique de la Défense – Château de Vincennes (SHD)

- Archives de la VIIème Armée.
- Archives de la 41^{ème} Division d'Infanterie.
- Archives de la 47^{ème} Division d'Infanterie.
- Archives de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs.
- Journal de Marche et d'Opérations de la 47^{ème} Division d'Infanterie.
- Journal de Marche et d'Opérations de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs.
- Journal de Marche et d'Opérations de la 132^{ème} Brigade.
- Journal de Marche et d'Opérations du 43^{ème} Régiment d'Infanterie Territoriale.
- Journal de Marche et d'Opérations du 343^{ème} Régiment d'Infanterie.
- Journal de Marche et d'Opérations du 14^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpains.

-Site internet : SGA, Mémoire des Hommes.

³³ BAYERISCHEN KRIEGSARCHIV, *Die Bayern im Grossen Kriege 1914-1918*, 1923, Band 2, p.16.

³⁴ SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, Compte Rendu d'opération du 14^{ème} BCA le 21.06.1915 à minuit. SHD 3^{ème} Brigade de Chasseurs, message N°38 du Colonel Brissaud-Desmillet au Général de Pouydraguin 22.06.1915 à 8h50. SHD compte-rendu de la 3^{ème} Brigade de Chasseurs N°2947 du 23.06.1915 puis N°3001 du 24.06.1915 et N° 3038 du 25.06.1915 pour le 25.06.1915.

LA FÊTE POPULAIRE, «LÉ ZOTTE», DANS LES ANNÉES 1930 À LAPOUTROIE

Irène MULLER

Avant la dernière guerre, chaque année, une fête populaire - « Lé Zotte » en patois welche - avait lieu, à tour de rôle, dans chacune des cinq communes du canton welche pendant la belle saison.

Elle commençait au printemps à **FRÉLAND** : c'était le 4^{ème} dimanche après Pâques. Elle avait lieu deux dimanches consécutifs. Dans le village, on l'appelait la fête des « Bibis ». Les « bibis », c'est-à-dire les hannetons, étaient nombreux à cette saison. Faute de fruits à cette époque, pour la fête, il arrivait que l'on fasse une petite tarte de « bibis » pour amuser les invités !

A la Pentecôte (dimanche et lundi), ainsi que le dimanche suivant, c'était à **LAPOUTROIE**.

Le deuxième dimanche suivant, elle avait lieu à **ORBEY**.

A **LABAROCHE**, elle se tenait le dernier dimanche de juillet et le premier dimanche d'août, à La Place, autour du tilleul.

Enfin au **BONHOMME**, près de la mairie, les premier et deuxième dimanches d'août.

Il était coutume de faire le tour des fêtes du canton. Les jeunes gens et jeunes filles y allaient en groupe, à pied, plutôt l'après-midi, en s'amusant, et parfois en chantant ! A l'époque, il y avait très peu d'automobiles sur les routes, et de Kaysersberg et des environs, on sautait facilement dans le petit train pour aller danser à Lapoutroie.

Avant la généralisation des congés payés en 1936, les déplacements ne dépassaient guère le périmètre d'un aller-retour dans la même journée. Les divertissements à proximité étaient appréciés et courus. Et les jeunes, comme les anciens, participaient aux mêmes réjouissances.


Fête Populaire à Bonhomme
 tenue
 le Dimanche 3, Lundi 4, ainsi que
 Dimanche 10 Août 1924
 Orchestre Italien choisi
 Vins d'Alsace Iers. crûs de la Maison
 Joseph SCHOECH à Ammerschwibr
 Bière Gruber & Cie. — Consommations diverses.
Attractions diverses!
 Service régulier d'Autos 4. 2 à 9 heures
 après-midi de Lapoutroie au Bonhomme.
 (Prix du trajet 1.50 frs.)
 3685 **Les Entrepreneurs.**

La fête à Lapoutroie

A Lapoutroie, la fête se déroulait sur deux sites différents : aux manèges et à la « place de danse », de sorte que l'on déambulait d'un endroit à l'autre.

Il y en avait pour tous les goûts : un carrousel équipé de chevaux de bois et de bicyclettes pour les petits, des balançoires-bateaux pour les enfants, un manège avec des sièges volants ou tournoyants pour les adolescents, un stand de tir et un jeu de quilles pour les amateurs, une piste de danse et un buffet champêtre pour les jeunes et pour les anciens. Ca et là, des boutiques proposaient des friandises, et les confiseurs malaxaient, étiraient et coupaient la pâte à berlingots en public.

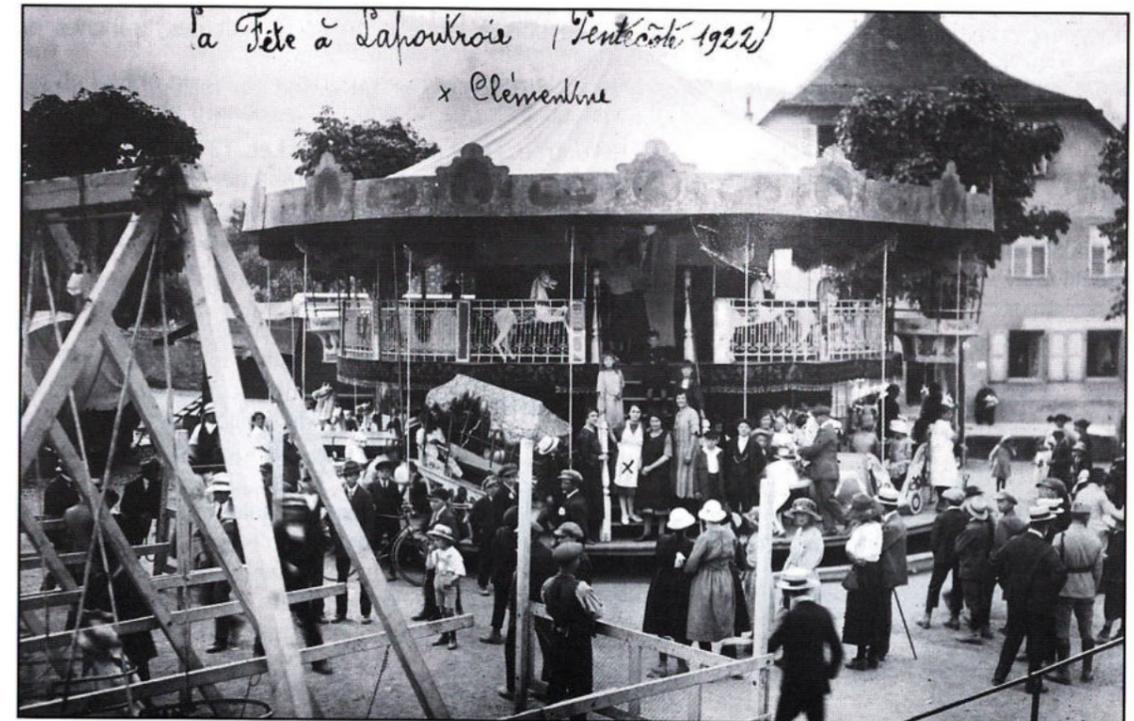
Les manèges

Les manèges se trouvaient sur la place du village, près de l'église. Il y avait les chevaux de bois pour les petits et un « cri-cri » pour les grands. Ce dernier consistait en des sièges attachés à de longues chaînes qui, en tournant, montaient en l'air. Une fois, mon chapeau s'est envolé !

Les chevaux de bois étaient l'occasion pour un pensionnaire de l'Hospice, le petit « Minique », d'en profiter des heures entières, les forains ne le faisait descendre qu'en cas d'affluence. C'était son grand plaisir et du haut de son cheval, souriant, il saluait la foule !

Je me souviens d'une autre anecdote : un jour, il m'est arrivé de ne pas vouloir descendre du manège. Je tenais très fort le cheval de bois avec mes bras et mes pieds. Aussi, mon père, trop bon, a

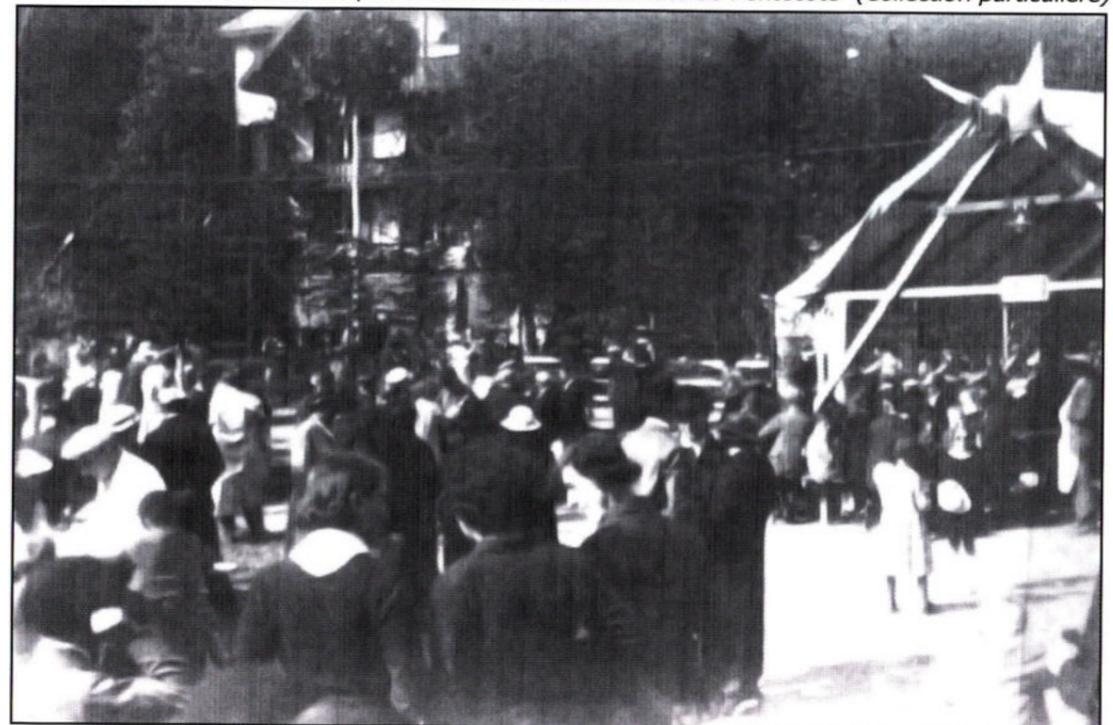
dû attendre l'arrêt du manège à la pause de midi, pour rentrer avec moi à la maison. Là, j'ai été grondée par ma mère qui, par la suite, m'accompagna toujours au manège, et non plus mon père ... et j'ai bien dû obéir ! *Ci-dessous : le carrousel sur la place du village (Collection particulière)*



La place de danse

L'attraction principale était la place de danse. Elle se situait sur l'ancienne place des sports, à côté des maisons Ponti et Zimmerlin, place qui a disparue par l'emprise de la déviation de la route nationale.

Ci-dessous : La foule sur la place de danse lors d'une fête de Pentecôte (Collection particulière)



La place consistait en une piste de danse carrée, non couverte, faite de planches de sapin ou d'épicéa brutes, et on s'accrochait parfois les pieds en dansant ! C'est la raison pour laquelle, on répandait de la poudre de savon pour la rendre plus glissante et on l'arrosait par temps sec. Elle était entourée d'une balustrade faite de larges lattes de bois à laquelle on accrochait des branches de sapins pour la rendre plus gaie.

Des sapins étaient placés aux quatre coins de la piste et un grand au milieu. Ces arbres servaient aussi à fixer l'éclairage.

Une guérite servait de « caisse » près de l'entrée. On y achetait les tickets (3 ou 4 tickets pour 1 Franc). Un ticket était valable pour deux personnes pour une valse, une mazurek, ou toute autre danse. C'était toujours le garçon qui payait et qui invitait l'élue du moment.

On dansait parfois en chapeau, par exemple après la messe, et même avec un parapluie quand il pleuvait !



La piste avait deux ouvertures, pour entrer et sortir du bal. Une double corde était attachée au sapin du milieu de la piste et lorsque la musique s'arrêtait, après chaque danse et le «bis», deux hommes circulaient en balayant la piste avec la corde et ramassaient les tickets. Cela évitait aux danseurs qui le souhaitaient, de descendre et de remonter à chaque danse.

Ci-contre : Le bal populaire avait toujours un grand succès (Collection particulière)

A côté de la piste, la surplombant, se trouvait la tribune des musiciens, qui était également faite de planches et couverte.

La musique –des cuivres- venait tantôt de Fraize, tantôt de Kaysersberg.

Les petits se trémoussaient parfois sur la piste et ramassaient des bonbons au caramel enveloppés de papier que leur jetaient, tout en jouant, les musiciens de leur estrade.

Après avoir fait leur communion solennelle, les filles portaient des chapeaux : on était « des grandes » ! Mais, on n'avait pas le droit d'aller danser, seulement beaucoup plus tard, vers 16-17 ans. On regardait seulement, mais parfois l'envie nous prenait et on montait –entre les lattes- sur la piste et on faisait quelques pas de danse entre filles, au bord de la piste.

A proximité, on pouvait bien-sûr se désaltérer à la buvette, dont la moitié était couverte. Tout près de là, se trouvait un jeu de quilles, où les enfants aimaient à aider à les redresser pour recevoir quelques sous.

Les parents et grands-parents, attablés au buffet champêtre, surveillaient discrètement leur progéniture qui s'essayait à la fois aux premiers pas de danse et au premier flirt, en tout bien tout honneur.

Bien entendu, c'était aussi l'occasion de sortir une nouvelle tenue vestimentaire, ou pour les cavalières, de montrer la nouvelle robe, le nouveau tailleur et de sortir une toilette un peu décolletée ou à manches très courtes !

Bien des couples se sont formés au cours de cette fête !

Les boutiques et les attractions ne manquaient pas. On y trouvait de tout : un stand de tir, un jeu de loterie ou de massacre, une roue à tombola, une pêche miraculeuse dans la sciure, des stands de jouets et de friandises. J'ai un bon souvenir des sucettes, ainsi que des pommes de terre à la noix de coco. Quel délice !

Parfois les enfants trouvaient des pièces de monnaie semées par les fêtards !



Recueil de partitions de musique pour les musiciens (Illustration. Eugène Noack) (Collection particulière)

Une grande fête de famille

La fête de Lapoutroie tombait parfois en pleine saison de la fenaison. Alors, le travail passait avant les amusements. S'il faisait beau temps, il fallait faner les foins et on allait à la fête seulement le soir, ... si on n'était pas trop fatigué !

Cette fête au village était le moment fort de l'année. C'était l'occasion de réunir les familles. On rendait visite à sa famille de Lapoutroie qui invitait pour la fête. C'était la plus grande réunion familiale de l'année. On venait de partout, même de Ste-Marie-aux-Mines. Les amis et la famille venaient par le train, comme nous pour aller chez eux. Il fallait changer de train à Colmar et à Sélestat. Cela faisait un trajet très long et on rentrait tard à la maison. A cette époque, le train était le principal moyen de locomotion.

Dans les temps plus anciens, on venait de Ste-Marie-aux-Mines en calèche, avec un cheval. Certains jeunes gens venaient même à pied de Ste-Marie-aux-Mines, par Aubure. Ils faisaient l'aller-retour dans la journée.

C'était aussi l'occasion de rassembler toute la famille à table. On allait faire cuire les tartes chez le boulanger. Il y en avait trois à l'époque : chez Tritschler, chez Georges et chez Valentin.

Cette fête marquait un moment très fort dans la vie du village qui était surtout marquée par les fêtes religieuses.

Une coutume particulière à Lapoutroie

Le Lundi de Pentecôte, une messe était célébrée pour nos défunts, suivie d'une procession au cimetière avec prêtres, servants de messe et chantres. Des cantiques étaient chantés devant la chapelle au bas du cimetière, et au milieu du cimetière (à la croix), et des prières étaient également dites pour nos défunts, dont le Pater.

Après cela seulement on se rendait à la fête où les danses étaient gratuites jusqu'à 12-13 h. A 15 h, la fête reprenait, mais les danses devenaient payantes.

Cette coutume existe encore partiellement aujourd'hui. Il y a encore une messe pour nos défunts et l'on se rend au cimetière en ordre dispersé, sans prêtre, ni servant de messe, ni chantre. La danse gratuite est maintenue. C'est généralement la musique du village, la Concordia, qui l'anime, mais uniquement le dimanche de Pentecôte, car la fête a lieu actuellement seulement ce jour-là. Le bal se tient à présent dans la salle des Loisirs, avec des animations dans le village.

La Fête du Pays Welche

Avec le temps, la formule a évolué vers notre actuelle **Fête du Pays Welche**. Tous les deux ans, le week-end de la Pentecôte, les bénévoles des associations locales élaborent des chars pour un **défilé** fort apprécié, avec des musiques, à travers la localité.



Ci-dessous : Fête du Pays welche à Lapoutroie (thème de l'Europe) (Collection particulière)

Ce défilé, temps fort de la fête, est accompagné d'un grand bal populaire et des carrousels, des boutiques de confiseries, d'un stand de tir, d'une buvette, ... C'est toujours une grande fête pour tous les âges de la vie, comme les fêtes d'antan.

Puissent durer encore longtemps de telles animations populaires dans notre Canton Vert !



Ci-dessous : Fête du Pays Welche à Lapoutroie - Pentecôte -18 mai 1986

LA « MUSIQUE » A FRÉLAND

Benoît WIRRMANN

Au temps où ni la radio, ni la télévision n'existaient au village, les possibilités d'entendre de la musique étaient assez réduites. Il y avait bien l'orgue (depuis 1827) et la chorale paroissiale lors de la messe dominicale, parfois l'accordéon lors des bals populaires, mais tout cela était en somme assez peu. La création d'une « Musique » à Fréland était donc un événement puisqu'elle allait accompagner la plupart des manifestations de la vie locale. Cette histoire de la « Musique », entamée en 1864, s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Les origines

La première « Musique » fut fondée sous le Second Empire. A cette époque, Fréland était culturellement dominé par l'Église catholique qui façonnait les mentalités. Le curé était un des personnages incontournables du village. L'école quant à elle était tenue par les Sœurs de la Providence de Portieux et par les Frères de Matzenheim. C'est donc tout naturellement par l'Église que la musique s'enracina au village.

En 1864, deux Frères de la Doctrine Chrétienne de Hilsenheim aidèrent un Frélandais nommé Joseph LAURENT, originaire du lieu-dit Knolpré, à fonder une « Musique des pompiers ». Cette dénomination est surprenante car, s'il existait bien une pompe à feu logée dans l'école des filles, le corps des sapeurs-pompiers de Fréland ne fut fondé qu'en 1898. Les deux Frères de la Doctrine Chrétienne se prénommaient André et Ildéfonse. Ils s'occupaient également de la chorale paroissiale composée exclusivement d'hommes et de jeunes garçons à l'époque. Il est probable que Joseph LAURENT ait été initié à la direction d'un ensemble musical par les deux Frères. Plusieurs membres de la chorale firent partie de cette « Musique ».

Nous possédons la liste de ces pionniers: Jean-Baptiste JACQUES était un ancien musicien de l'armée, Joseph EVRARD était un ancien du 4^{ème} Chasseurs à pied. Les autres membres étaient Simon BARLIER, Léon THIÉBAUT, Jean-Baptiste RIETTE, Ernest MATHIEU, Jacques SCHNITZIGER et Sébastien PETITDEMANGE qui jouait de la clarinette. On voit ici qu'outre l'Église, l'armée avait aussi formé certains musiciens. Cela se retrouve aussi dans leur uniforme de l'époque : Schako, vareuse à épaulettes rouges et pantalon à bandes garance.

Après la guerre de 1870 et suite à l'annexion à l'Empire allemand, la Musique des pompiers fut affaiblie par « l'option ». Les Alsaciens et Mosellans avaient la possibilité de garder la nationalité française mais devaient en contrepartie quitter leur région pour s'installer en France. Nous savons que plusieurs jeunes partirent mais nous en ignorons le nombre. La « Musique » se reforma sous l'administration allemande et Joseph EVRARD, l'un des fondateurs, prit la direction du groupe. Celui-ci céda sa place quelques années plus tard à Séraphin THOMAS, alors secrétaire de la mairie et qui sera maire de 1891 à 1914. Sous sa direction, la musique des pompiers prit un nouvel essor. Elle participait aux fêtes locales et religieuses. Elle était ainsi présente lors de l'inauguration du train de la vallée en 1885. Mais la politique se mêlant à la musique, l'ensemble se disloqua en 1887 pour « raison d'opinion ».

La fondation de la Musique municipale en 1901

Au début du XXème siècle, les sociétés chorales et sportives connurent un grand développement dans le Reichsland. A Fréland, la création d'une Musique Municipale participa à cet élan. Cinq jeunes frélandais se réunirent en 1900 pour créer une nouvelle société de musique. Il s'agit des frères Félix et Paul PETITDEMANGE, des frères Jean-Baptiste et Paul SIMON ainsi que A. MATHIEU. Durant leur scolarité à l'Institut Saint Joseph de Matzenheim, ces cinq jeunes avaient étudié la musique et formaient avec d'autres élèves de l'Institut, une harmonie. De retour au village, ils recrutèrent deux anciens membres de la musique des pompiers ainsi que deux nouveaux membres, ce qui porta l'effectif à 9 membres. Félix PETITDEMANGE, clarinettiste tout juste âgé de 20 ans prit la direction de l'ensemble. Ils se produisirent une première fois à titre d'essai le lundi de Pâques 1900, essai concluant puisque cinq autres jeunes gens de la commune se joignirent à eux. Forte de 14 membres, la « Musique » fut officiellement créée en 1901.

En 1903, la Musique municipale reçut pour la première fois une subvention communale de 80 Marks. Afin de former les musiciens, leur chef dispensait des cours de musique, une heure avant les répétitions générales dans la grande salle de la mairie. La « Musique » se produisait au village lors des manifestations officielles mais aussi dans le canton comme l'atteste sa présence lors du 25^{ème} anniversaire de la fanfare d'Orbey en 1909. La tenue d'alors consistait en un simple képi que les musiciens portaient avec leur costume du dimanche. Les instruments utilisés étaient principalement des cuivres (bugles, barytons, basses) ainsi qu'une grosse caisse et une caisse claire.

A la veille de la première guerre mondiale, l'ensemble comptait 18 membres. Une dizaine d'entre eux fut mobilisé dans l'armée impériale entre 1914 et 1918, dont Félix PETITDEMANGE, enrôlé dans la musique de son régiment à Thorn. Aussi, la musique cessa à Fréland pendant quatre ans et ne résonna qu'à partir de 1919.

• La Musique en 1938



Dans le Fréland de l'entre-deux-guerres, la « Musique » participait aux manifestations patriotiques comme le 14 juillet et le 11 novembre ainsi qu'aux fêtes religieuses comme la Fête-Dieu, la fête de l'Assomption le 15 août, la réception des nouveaux curés qui se faisait en grande pompe ou encore la visite de l'évêque tous les cinq ans. A cette époque, la Musique municipale était l'une des seules associations au village. Ainsi recrute-t-elle parmi la jeune population et comptait 30 membres en 1939. La guerre, une nouvelle fois, interrompit la musique. Plusieurs jeunes furent enrôlés de force dans l'armée allemande et trois d'entre eux sont morts en Russie.

La Musique municipale depuis 1945

A la demande de la municipalité, la « Musique » se reforma après le conflit et reprit les répétitions en mars 1946. En 1948, les musiciens élirent leur premier Président en la personne du maire de l'époque René HENRY. Celui-ci céda son poste à Yvan BARADEL en 1968 qui s'investit pleinement dans sa mission pendant plus de 35 ans et céda sa place à Patrick WIRRMANN en 2003.

Rien n'avait profondément changé si ce n'est que le 8 mai s'était rajouté aux cérémonies officielles. Félix PETITDEMANGE, le chef fondateur en 1901 continua à diriger l'ensemble jusqu'en 1957. A cette date, il céda son poste à son neveu Alphonse PETITDEMANGE qui était secrétaire de la mairie tout comme son oncle avant lui.

• La Musique en 1953



Alphonse PETITDEMANGE avait été formé par son père à la trompette mais jouait également de la clarinette. A la suite de son oncle, il forma une quantité de jeunes Frélandais à la musique, dispensant plusieurs fois par semaine des cours de solfège et d'instruments. Ainsi en 1974, la Musique municipale comptait 32 membres.

Petit à petit, l'évolution culturelle se refléta dans les apparitions de la « Musique ». Les fêtes religieuses cédaient le pas aux fêtes laïques : bals champêtres, concerts apéritifs furent plus nombreux et plus suivis...La Musique municipale continua à participer à la « Grande communion », une procession qui part de la mairie vers l'église le jour de la profession de foi, ainsi qu'à la Sainte Cécile, patronne des musiciens. Elle jouait toujours lors des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre mais se produisait aussi lors d'autres événements importants de la communes comme le jumelage avec Ploudaniel (Finistère) en 1976 et dans d'autres communes alsaciennes.

En 1997, après 40 ans de direction et d'enseignement, Alphonse PETITDEMANGE présenta sa démission en tant que directeur, «heureux d'avoir pu conserver une harmonie dans la commune et d'avoir préservé un répertoire folklorique».

Le nouveau chef est aujourd'hui Alain ANCEL. Il est issu des rangs de la « Musique » et a effectué son service militaire dans la Musique du 152^{ème} Régiment d'Infanterie de Colmar. Depuis lors la « Musique » continue à participer aux cérémonies officielles et se produit lors de différents concerts au village et dans la région en faisant preuve d'une plus large ouverture dans son répertoire. En 2008 elle compte toujours une trentaine de membres.

Conclusion

A travers plus d'un siècle et demi, la « Musique » s'est maintenue à Fréland. Musique des pompiers puis Musique municipale ont animé les manifestations de la vie locale. Sous une double influence religieuse et militaire, elle s'est maintenue grâce, en partie, à la remarquable stabilité et à l'abnégation de ses dirigeants (entre 1901 et 2007 la musique n'aura connu que trois directeurs). Elle figure encore aujourd'hui comme l'une des sociétés les plus actives du paysage associatif frélandais.

Sources

- Historique de la Musique Municipale de Fréland, Récit dicté par Félix PETITDEMANGE à son neveu Alphonse PETITDEMANGE
- Questionnaire complémentaire sur la Musique Municipale rédigé par l'auteur auquel Monsieur Alphonse PETITDEMANGE a bien voulu répondre
- Madame Marie-José COUTY, Concert du centenaire de la Musique Municipale, *Article des DNA*, mars 2001

Photos

Collection Alphonse PETITDEMANGE.

PETITE ÉTUDE LEXICALE DE MOTS PATOIS

Gilbert MICHEL

Les thèmes des tables de patois de l'année 2008 ont été l'occasion d'approfondir quelques mots à l'origine plus ou moins obscure.

La fenaison

La fenaison, lè fnau

Il y a un rapport avec foin, du latin fenum. Le mot fenaison apparaît dès 1287. On peut imaginer qu'on est passé, par une suite de chutes de consonnes et de contractions successives de "fenaujo" à "fnau", avec un allongement de la diphtongue **au** pour compenser ces contractions.

La faux, lè fau ; faucher, sayi

Nous pouvons faire avec ces deux mots des observations intéressantes.

La faux en patois "lè **fau**", vient du latin falx, falcis d'où serait dérivé falcare à l'origine de faucher. Mais en patois, faucher se dit "sayi" qui vient du latin classique secare, couper. Nous utilisons encore en français, les mots sécateur, section. Secare a aussi donné "lo zègèr", le scieur en patois, "segare" en italien et "segar" en provençal.

Encore deux remarques intéressantes :

La faux qui se dit d'ordinaire "a May" en alsacien se dit "a Says" à Rouffach, sans doute aussi de secare. J'ai même entendu "a May-says".

Oscar Bloch écrit : "faucher est le terme des parlers septentrionaux, scier est celui des parlers de l'Est qui rejoignent sega du Sud-Est. Le Sud-Ouest dit dalha, dérivé de dahl, la faux, du latin populaire daculus, la dague".

Mon beau-père, de Moyenmoutier, dans les Vosges proches, utilisait le mot "la day" pour la faux, qui vient aussi de dahla, la dague.

Le manche de faux, lo wa

Peut-être de l'allemand "warten", avec le sens de soigner, de protéger que l'on retrouve en patois dans "è lè wad d'Déy" ou "Déy vo wad", à la garde de Dieu, Dieu vous garde. À mettre en rapport avec le rebord protecteur placé entre la poignée et la lame d'une arme blanche.

Peut-être aussi de l'allemand "werfen", lancer, jeter, en rapport avec le geste du faucheur. En alsacien de la vallée de Munster, le manche de faux se dit "a Maywarf" ou "a Warf".

Le coffre, lo beti (L, B), lo bété (O) lo bouchternyo (F)

Contrairement aux apparences, ces deux mots pourraient avoir la même étymologie. Ce serait le latin buta qui aurait donné en bas latin, d'une part butica, d'autre part butina, à l'origine de bouteille en français, "Bütte", la cuve, en allemand. En alsacien, on retrouve "a Bitt", une cuve, dans "a Bâdbitt", une cuve pour prendre son bain, "a Bittje", une cuve à raisin. Pour désigner la cuve à raisin, le patois dit "in karbeti". Ainsi, "beti" serait proche de "Bitt".

Mais une cuve à raisin se dit également "a Bottich" en alsacien, également dérivé de "Bütte". En tenant compte du fait que le suffixe "yo" est un diminutif, "bouchternyo" pourrait être proche de "Bottich".

Le mot "bouchternyo" pourrait avoir été importé de la vallée de Ste Marie aux Mines, où on dit "bouchtornyran".

Aiguiser, l'aiguisoir

Aiguiser viendrait du latin acutus, aigu. On a dit aguiser jusqu'au XVI^e siècle. Le mot aiguiser est dominant dans les parlers gallo-romans avec un "r" préfixé.

À Labaroche et à Orbey, aiguiser se dit "rèbji", à Fréland on dit "rabji" ou "raouji", parfois "règrawè", à Lapoutroie certains disent "rawouji". Au Bonhomme c'est "rabji"

L'aiguisoir, c'est "lè rèbjeys" à Labaroche et à Orbey. À Fréland, c'est "lè rabjeys" ou "lè règawat" pour quelques-uns. Au Bonhomme, c'est lè "rabjeys"

À Ste Marie aux Mines, on dit "rawouhi" pour aiguiser, "lè rawat" pour l'aiguisoir, que Jean Paul Patris fait dériver de l'allemand reiben.

Ces mots ont évolué en rapport avec les équivalences du g français et du w germanique, les substitutions de g en b, de b en v.

Le cendrier, lo fyeri (L), lo furi ou fouri (O), lo ferbway ou fourbway ou fey d'bway (F)

Il s'agit du cendrier, drap contenant la cendre quand on coule la lessive. Cette idée de lessive ne se retrouve que dans le mot utilisé à Fréland, "bway" signifiant lessive, de l'ancien français buée, emprunté au germanique "bauchen". À moins qu'il ne s'agisse d'une déformation de "fyeray", fleurs de foin, ou d'un croisement entre "fyeray" et "bway".

À Labaroche et à Orbey, le rapprochement avec fleur est évident, du latin flos. Fleurir se dit "fyeri" à Labaroche et "furi" à Orbey. Le "fyeri" sert à envelopper la charge de foin, d'herbe qui a fleuri, afin de la transporter à dos d'homme jusqu'à la ferme.

Les fêtes religieuses

L'église, lo motéy

"Motéy" est dérivé de monastère, XIV^e s. Emprunté du latin monastérium lui même d'origine grecque monastérion, de monastés, moine. En ancien français, nous avons moustier, couvent, que l'on retrouve dans Moyermoutier, Noirmoutier... La ville de Munster proche à la même origine, ce que confirme le nom patois "vau d'motéy", val de Moutier.

(Église vient du latin populaire eclésia, latin ecclésiastique eclésia, assemblée de fidèles. Le sens "maison du culte" n'est apparu qu'au III^e s.)

Le tronc, lo byetch

Provient du haut allemand, "Bloch", tronc, bloc, que l'on retrouve dans l'alsacien "Spaltbloch", billot.

Les stalles, lé staup

Emprunté de l'italien "stallo" au sens de siège en bois dans une église. Le mot italien vient du francique "stall" qui signifie position, demeure, qui a donné en allemand "Stall", écurie, étable, "chtauy" en patois,

(À noter que le patois et l'allemand, ont gardé l'ancienne signification, local où se tiennent les animaux, et englobe donc étable et écurie.)

La chaire, lo pauro

Vient de perron qui apparaît au XII^e s., dérivé de pierre, du latin petra, roche. (Le perron est un escalier extérieur et découvert qui se compose d'un petit nombre de marches et d'une plate-forme.)

La tribune, lè loy

C'est la loge, emprunté du francique laubja, en allemand "Laube", tonnelle, feuillée, qui est le sens de l'ancien français. En alsacien on utilise le même mot "die Loi". L'italien "loggia" emprunté du français,

a reçu une acception particulière dans la langue de l'architecture, acception que le français a empruntée au XIX^e s.

L'allée transversale, lè sangg sèl

"Sangg" vient de l'allemand "Senkel", fil à plomb qui s'utilise aussi en alsacien : "a Sankel". On retrouve ce mot dans "sankracht", vertical, perpendiculaire.

"Sèl", ce sont les chaises, du latin sella, tabouret sans dossier.

"Lè sangg sèl", c'est la rangée de chaises qui se trouve tout de suite après l'allée transversale.

Le Suisse, lo chwits

Au XVII^e s., c'était le portier, aujourd'hui suisse d'une église.

Pour certains, l'emploi de suisse a la même origine dans les deux sens, vu que le costume du portier et du suisse était analogue au costume des anciens Suisses de la garde du roi.

Pour d'autres, suisse, viendrait du fait que beaucoup de portiers étaient d'origine suisse.

Le sacristain, lo maléy

Vient de marguillier au XVI^e s., d'abord marreglier au XII^e s., ensuite marglier au XV^e s. d'où provient sûrement "maléy", puis margueillier au XV^e s. Aujourd'hui, le marguillier est un membre du conseil de fabrique chargé d'administrer les biens d'une paroisse.

Emprunté du latin matricularis "qui tient un registre". Signifie aussi au Moyen Âge "sonneur, bedeau." Utilisé en gallo roman dans ce sens, dont en ancien provençal, marrelier, sonneur.

"Maléy" n'est pas utilisé dans la vallée de Ste Marie aux Mines, ni dans les Vosges.

Le dimanche des rameaux, lé paum

Du latin palma, proprement paume de la main, d'où par comparaison branche de palmier.

En allemand, l'origine de "Palmsonntag" est identique, Palm signifie rameau béni de palmier.

Les conscrits, le service militaire

Le conscrit, lo konskri

Emprunté du latin conscriptus, enrôlé, de conscribere, enrôler des soldats.

La conscription remonte à la Révolution. Face aux menaces d'invasion de l'empereur d'Autriche, de la Prusse, de l'Angleterre et de l'Espagne, le Comité de Salut Public, par le décret du 23 août 1793, proclame la réquisition des hommes de 18 à 25 ans, soit sept classes, ce qui permet d'avoir 750 000 hommes en 1794. Mais comme la législation n'a pas prévu le renouvellement systématique des hommes, il faut une nouvelle loi. C'est la loi du 19 Fructidor de l'An VI de la République (5 septembre 1798), dite loi Jourdan-Debrel.

Cette loi établit que tous les hommes peuvent être appelés en temps de guerre et que l'armée du temps de paix est constituée par des engagés volontaires et les hommes incorporés d'un contingent fixé annuellement par le corps législatif. Tous les Français âgés de 20 ans révolus – sauf les inscrits maritimes et les hommes mariés – sont « inscrits ensemble » (d'où le terme de « conscrit », le préfixe con, du latin cum, signifie avec, ensemble) sur un tableau de recrutement et le restent jusqu'à l'âge de 25 ans.

Le nœud de ruban, lo fyoka

Emprunté au francique flod que l'on retrouve dans l'alsacien "Flott", nœud, boucle, lavallière, ondulation de ruban.

Le plumet, lo pyèmaur (L), lo pyéméy (F)

Du latin pluma, duvet, plume, que l'on retrouve en italien, "piuma" et en ancien provençal, "pluma, ploma".

Le plumet est un bouquet de plumes qui orne un chapeau militaire. Les saint-cyriens portent un plumet rouge et blanc.

La canne du major, lo chtok

Cet emploi est assez rare. On préfère parler de "kros", crosse. Le mot "Stock" pour désigner la canne du major est le terme utilisé en Alsace.

Même origine que le français estoc, qui signifie au moyen âge, bâton, pieu, souche. Provient du francique stok, qui a donné en allemand "Stock", bâton ... En italien, "stocco" signifie longue perche, sorte de longue épée. S'utilise encore dans les expressions : frapper d'estoc, de la pointe de l'épée ; faire une coupe à blanc estoc, couper les arbres à ras de terre

Le soldat, lo soudèr

Emprunté à l'italien "soldato", de soldare, payer une solde. La solde est la paie donnée aux gens de guerre, de l'italien "soldo". Le mot soldat a remplacé soudard au XVI^e s, mot que le patois a conservé sous la forme "soudèr".

Bibliographie

- BLOCH Oscar, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, 1932
- DAUZAT Albert, *Les Patois*, Delagrave, 1946
- MULLER Robert, *Le parler de Colmar et des localités limitrophes*, chez l'auteur, 1983
- PATRIS Jean-Paul, *Nos Paysans d'antan*, Jérôme Do Bentzinger Éditeur, 2005
- SCHUBNEL Eugène, *Histoires de conscription*, Edition de la Société d'Histoire et de Culture d'Ingersheim, 2003



Gilbert MICHEL en pleine explication (Lapoutroie, 19 janvier 2008).

LO DÈVÈTÉY

Lo dèvètéy dè mër
 S'a lo koutéy do pér.
 È tou patou po lè sér,
 È n'î toukou in k'èta da l'armér.
 Ènda lè novéy l'an,
 S'a so bonnan,
 Sou gran d'l'an,
 Él a èdyang.

Da tout és' bot è kwèt,
 È pon pra, é rèpwèt.
 Li è lè tèy pa èn koryat,
 Ètèchi dé fou pa èn ènat,
 Lo dèvètéy sé rdras
 Kat sé bèch lè matras.
 Po rèpotè dé kmat do djadi,
 S'srau dèmèdj dé déchli.

Po rmontè lé kmartyèr do anbey,
 Ormègn inak èney.
 Po nalè veydi lé plat, lé chlat,
 Mi débza d'palat.
 Po potè lè gamèl dé sop po lo dedju
 Kat tortu é fèyo dju.
 Po érchwè lè tauy, èn èbèch,
 È s'n'a ko mi lo rèch.

Po awou vikma lé mègn chway,
 Rèkeyni pa lè bway,
 In panéy fré l'èfèr,
 S'a lo mong ké pes fèr.
 Po érchwè lé pot d'in èfang
 Evod in ré d'skepat,
 Sa rèpyès èn bawat.

Po satchi lé-z-ey d'in èfang
 Ké kri, k'a gri,
 Sa vau in moutchnè d'paupi.
 Po lèvè èn ferletch,
 Po rbousi èn metch
 Gros nak èn kaletch,
 Lo dèvètéy an etch.

Po rèchaufi in èfan ké grey pa lo frau,
 S'a ko lo dèvètéy ké té lo pu tchau.
 Lo dèvètéy dè mër, tou rèfadlé k'é sré,
 Sa mèk o chtrau fè d'sè vi, k'èl lo randré.

LE TABLIER

Gilbert MICHEL

Le tablier de la mère
 C'est le couteau du père.
 Partout pour la suivre,
 Il y en a un qui attend dans l'armoire.
 Depuis le jour de l'an,
 C'est ses étrennes,
 Tout au long de l'année,
 Il rend service.

En toutes circonstances, il se met en quatre,
 À peine terminé, il recommence.
 Lié à la taille par un cordon,
 Attaché parfois par une épingle,
 Le tablier se redresse
 Quand la maîtresse se baisse.
 Pour rapporter des pommes du verger,
 Ce serait dommage de gaspiller.

Pour remonter les pommes de terre de la réserve,
 Hier comme aujourd'hui.
 Pour vider les épluchures, les pelures,
 Pas besoin de petite pelle.
 Pour apporter la soupière du déjeuner
 Quand tous sont assis.
 Pour essuyer la table, un ustensile,
 Et ce n'est pas encore tout.

Pour se sécher bien vite les mains
 Ratatinées par la lessive,
 Un pan fera l'affaire,
 C'est le moins qu'il puisse faire.
 Pour essuyer les lèvres d'un enfant
 Avec un peu de salive,
 Ça remplace une bavette.

Pour sécher les yeux d'un enfant
 Qui pleure, qui se languit,
 Ça vaut un mouchoir en papier.
 Pour laver une petite plaie,
 Pour repousser une bosse
 Grosse comme une souche,
 On appelle le tablier.

Pour réchauffer un enfant qui grelotte de froid,
 C'est encore le tablier qui tient le plus chaud.
 Le tablier de la mère, tout ravaudé qu'il sera,
 Ce n'est qu'à la fin de sa vie, qu'elle le rendra.

LE CHOU DE LA TONNE

Trois gaillards, des bien réveillés, allèrent à Paris. Il y avait le Mimile la crécelle, le Fanfan avec son nez rouge, le Totor avec son air de n'être pas réveillé du tout.

Ils restèrent quatre jours. Et le dernier jour, avant de reprendre le train, le Mimile leur proposa d'aller prendre un bon repas.
« On va rire, les Parisiens nous prennent toujours pour des pas réveillés. »
A l'auberge, ils s'installèrent à une table.
- Le serveur arrive : « Que désirent ces Messieurs ?
- Trois djott de Kwé !
- Je m'excuse mais je ne vous comprends pas !

Il part en se grattant la nuque et appelle un autre serveur : « Il y a des gens à la table là, des étrangers, je ne les comprends pas !
- Le patron arrive : rien !

Personne ne comprend ce qu'ils veulent.

Vient la caissière : « qu'est que vous voulez manger ?
- On veut manger de djott de Kwé.
- La caissière : « Et bien moi je vous apporterai cela avec des pommes de terre, du lard, de la viande fumée. À vous de faire sauter la boudat. Sacré tati ! Moi je suis de Labaroche ! »



LÉ DJOTT DE CHTANGK

Gaby BAUMANN

Tra gaillard, dé bé rëvoiyi, n'aleunn ē Pèris.
E li avoue lo Mimile lë terlakatt, lo Fanfan èvo so rotche nē, lo Totor èvo s'nēr de mi rëvoiyi do to.

E dmoureun 4 djo. Ě lo dérèy djo, dank der par lo trin, lo Mimile l'au z'y propose d'nalē parr inn bong rpè.
"En vé rin, lé Parisieng no perno toucou po dé mi tou rëvoiyi "
Ě l'aut, é s'botenn ě ěnn tauy.
- Lo servou ěriv: "Kauk vlo lé Monsue là?
- Tra djott de chtangk !
- Dje m'ěscuss mē jvo compra mi!

Ě n'alē ě sé grafang lé pouiyat ě l'etche inn aut servou: "Ě li dé djang ě lè tauy là, dé z'ětrēndj, d'jenn lé compra mi!
- Lo patro ěrrive: ré !

Pachèyn ne compra mi souk é vlo.

Vé lē kěssiēre: "Kau ko vlau mindji ?

- Tra djott de chtangk.
- Lē kěssiēre ě bé mi j'vo z'ěpotrē sla ēvo dé kmartier, do baco, dē satch tchyě. Ě vo fěr sautē lè boudat.
Sacré tatti! Mi dje séy dē Barautch!"

Gaby BAUMANN et Annette ANCEL préparent la djotte, la compiche, mais à Tannach, pas à Paris !

LES FETES PATRONALES

Nos grands parents n'avaient pas de vacances, mais ils ne manquaient pas une occasion pour se retrouver entre les familles, les amis et les voisins pour faire la fête.
C'était souvent le jour de la fête patronale.

A Orbey, au village, c'était le 25 mai, le jour de la Saint Urbain.
Les ouvriers d'usine sortaient à neuf heures pour aller à la messe et faire un bon dîner.
Le curé invitait les prêtres du canton, les conseillers de fabrique, le sacristain et le suisse.

Dans les écarts, pour cela, on n'était pas en retard.

Le 25 novembre aux Basses-Huttes c'était la Sainte Catherine. Le soir dans les auberges du hameau on dansait malgré les conseils du curé.

Le 4 décembre à la Sainte Barbe, après la messe dans la petite chapelle-école, les gens des Hautes-Huttes se retrouvaient tous autour d'une bonne table.
Parfois il fallait écraser la neige.

Le 17 janvier, à Pairis, pendant la messe de la Saint Antoine, le curé bénissait les petits pains qu'on partageait et qu'on donnait à manger aux gens.

Après, bien souvent ce jour là, il faisait froid. Chacun était content de se retrouver chez lui pour poursuivre la fête.

On voit qu'autrefois, il y avait de bons moments.

LÉ FÉYT PATRONAL

Maurice HERMANN

Noté grand-para n'avoun pè de vakans mè é ne mangkan mi èn okazio po se rtrovè anter lé fami, lé zèmi é lé wèzi po fèr féyt.

Sir sova lo djo dè féyt patronal.

Ě Orbèy o vilèdj sir lo vènt-sink mè, lo djo dè Sin-Urbain.
Lé auwrèy de fabrik rechan è nuf our po nallè è mass è fèr i bon dedje.
Lo kurèy invito lé préyt do kanto, lé konséli de fabrik, lo maléy é lo chwitz.

Da l'èzèrond, po sla, an nir mi tadu.

Lo vènt sink novembre è Bèss-Het sir lè Sint-Katerine. Lo sa da lé z'auwt do ley an danso maugré lé konsèy do kurèy.

Lo kwèt désembre è lé Sint-Bärb, èpré lè mass da lè ptit tchèpèl-èkauwl, lé djan dé Haut-Het se rtrovan tortu èlèrond dè bonn tauy.
Kirfou é fallo chtamfè lè natch.

Lo déyj-sèt janvyé, è l'èbèyi dota dè mass de lè Sin Antwouèn lo kurèy mnito lé pti pin kan patyo é kan dno è minndji é djan.

Ěpré, bé sova lo djo la, é fèyo frau. Tchèki ir èj de se rtovè tchi lu po porsér lè féyt.

An vou ke da lota, é yavou dé bon moma.

PRAKO I PAUW PATWÈ

- È natyan i soléy, an trov mi mau de ayo
- Kat an vou sla, an dmour baf
- Mé tchous so tchiri, an pu lé bot po lé pèt
- Se takè lo kotrèy èpré lo much
- Sa i téy tauyo kan ne konpra pu ré
- È mwétyi èdermi, é fau dé fou me arousi
- Sé te né pu pyès te varé fèr dju dsu mo chauw
- Kanè fu kikin ké né ré nè fèr tchi mi
- Se permonè o baur dè ma de Djuraumè
- Kat an èbuz, an a vikma out do djé
- Ènda ke dje me kasè lo pi, djè vé è bauwchtian
- È ney-t-è ey djo, sa sré dja lo moma de nalè é de fèr-sé-z-èdèy
- Po avou èk é, fau dé fou sawou fyètrè é pausyantè
- Lé podéy so èkrepio dèvan l'anträy do mègèzè é'z, ètando l'änmauw
- Da lé èfèr sa prék toukou do tchèntch po tchèntch
- Ènsekwan da lé fami, lo dimontch sir lè mauwt de minndji dè frach tchyè
- Da lo malour, é sé chty mnau po èdi so wèzi.
- Rèdjèvlè èvau sé para mèrit kikfou dé djeyji
- È ne fau jamè lè tro bzan, an pu se fèr èn ropur
- Lo por èfan, é kry téyma ké n'èrèt mi de sanggyotè
- Laut-lat chlèyf sova èvau lé z-anchter
- Do ta dè gyèr, é féyan dè sop èvo lè kån de bako
- Po lo tchè, an lèch èn krèys è lech
- Èvo lé krèyan, an pu toukou lor konè èn
- É ne fau mi èdand o chtrau fè po fèr èk
- Rontchi sou gran dè neyti
- È né mi debsa de aupè, dje n'oye mi duch
- Èney é so tortu mau tonè, fèyo ètansyo, vo pouran èyt rèchnavè

PARLONS UN PEU PATOIS Maurice HERMANN

- En nettoyant un grenier, on trouve pas mal de fourbis
- Quand on voit cela, on demeure sidéré
- Mon pantalon est déchiré, on peut le mettre aux chiffons
- Se taper le coude contre le mur
- C'est un tel fouillis qu'on ne comprend plus rien
- A moitié endormi, il faut parfois me secouer
- Si tu n'as plus de place tu viendras t'asseoir sur mon giron
- Faire fuir quelqu'un qui n'a rien à faire chez moi
- Se promener au bord du Lac de Gérardmer
- Quand on abuse, on est rapidement au bout du rouleau
- Depuis que je me suis cassé le pied, je vais en boitillant
- Aujourd'hui en huit, ça sera déjà le moment de partir et de faire ses adieux
- Pour avoir quelque chose, il faut parfois savoir flatter et patienter
- Les clochards sont accroupis devant l'entrée du magasin et, attendent l'aumône
- Dans les affaires c'est presque toujours du donnant-donnant
- Autrefois dans les familles, le dimanche c'était la coutume de manger le pot au feu
- Dans le malheur il s'est offert pour aider son voisin.
- Répliquer envers ses parents mérite parfois des gifles
- Il ne faut jamais lever trop lourd, on peut se faire une hernie
- Le pauvre enfant, il pleure tellement qu'il n'arrête pas de hoqueter
- Celui-là traîne souvent dans les environs
- Pendant la guerre, il faisait de la soupe avec la couenne de lard
- Pour le chien ; on laisse la porte entrouverte
- Avec des naïfs on peut toujours leur faire avaler une nouvelle mensongère
- Il ne faut pas attendre le dernier moment pour faire quelque chose
- Ronfler tout le long de la nuit
- Il n'est pas nécessaire de parler fort, je ne suis pas sourd
- Aujourd'hui ils sont tous de mauvaise humeur, faites attention vous pourriez être rabroué

LES ÉVÉNEMENTS DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE EN 1908

Philippe Jéhin

Il y a un siècle, le canton de Lapoutroie semble avoir été particulièrement touché par des incendies qui ont causé d'importants dommages. Si chaque commune est équipée de pompes à incendies, celles-ci ne sont pas toujours disponibles.

Labaroche : un mariage qui tourne au drame

Un terrible accident s'est produit au cours d'un mariage célébré au mois de mai. Plusieurs jeunes gens ont confectionné des petits explosifs à l'aide de boîtes métalliques. Malheureusement, une boîte trop remplie de poudre a causé une forte explosion et les éclats ont blessé grièvement deux jeunes gens. L'un d'entre eux a succombé à ses blessures et le second se trouve dans un état grave.

Orbey : incendie (1)

Le 18 juin, trois immeubles ont été détruits par un incendie qui a éclaté dans la propriété de Mme Guidat. Le feu a gagné les deux fermes voisines. Les pertes sont considérables, mais le bétail a été épargné.

Hachimette : disparition de la pompe à incendie

Le 19 juillet, les habitants de Hachimette sont rassurés : la petite pompe à incendie est réapparue au village. Elle avait mystérieusement disparu du bâtiment où elle était rangée. Un habitant la découvrit un matin dans le village. Son escapade ne fut jamais élucidée.

Lapoutroie : une vache folle

Une vache prise de folie a renversé et piétiné un fermier de la commune, Dominique A. le 13 août. L'état du blessé est jugé très grave.

Orbey : passe-muraille

Un vol a été commis au mois de septembre. Un voleur s'est introduit de plein jour dans une maison de la commune et a dérobé la somme de 100 Mark. Malheureusement, les recherches effectuées pour retrouver le coupable n'ont pas encore abouti.

Lapoutroie : querelle pour le tribunal

Un nouveau tribunal de justice doit être construit pour remplacer l'ancien jugé trop petit. Les communes de Lapoutroie et d'Orbey rivalisent pour accueillir le nouveau bâtiment. Orbey met en avant l'importance de sa population tandis que Lapoutroie argue de son rôle de chef-lieu de canton. Pour éviter la perte de son tribunal, la municipalité de Lapoutroie a voté une subvention de 60 000 Mark pour la nouvelle construction dont les travaux sont en cours à proximité de la gare.

Fréland : incendie (2)

Un violent incendie a détruit deux fermes situées au Calblin le 15 octobre. Les meubles et le bétail ont été sauvés mais une grande quantité de foin a été dévorée par le feu. Heureusement les bâtiments étaient assurés.

Orbey : les neiges d'antan

Un promeneur a fait une macabre découverte le 1^{er} novembre au Louchpach près du Lac Blanc. Un cadavre de femme gisait gelé au bord de la route. En effet, l'hiver est précoce et a surpris la population par la rigueur du froid. Le sol est couvert d'une couche de neige de 5 cm. L'infortunée voyageuse se rendait à pied dans le département des Vosges quand elle fut surprise par la nuit. Elle s'est vraisemblablement endormie dans la neige.

Labaroche : accident domestique

Une petite fille de trois ans s'est échappée de la maison paternelle pour aller s'amuser avec son petit seau au bord d'une fontaine située à une vingtaine de mètres. Sa maman inquiète de sa longue absence, a retrouvé le corps inanimé de sa fille flottant à la surface de l'eau.

Lapoutroie : guet-apens

Tandis qu'un fermier revenait chez lui après avoir vendu une vache, il fut assailli à la nuit tombée, sur la route, par quatre malfrats. Ceux-ci le rouèrent de coups et lui volèrent la somme de 400 Mark. Malheureusement, ils disparurent à la faveur de l'obscurité et ils n'ont pas pu être identifiés par la victime.

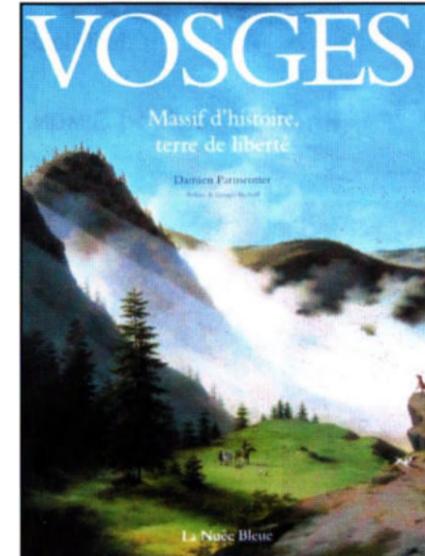
Lapoutroie : incendie (3)

Un violent incendie a détruit le 18 novembre une grande ferme située au lieudit la Goutte. Les secours sont restés malheureusement impuissants devant le désastre : les pompes à incendies ne peuvent monter à la Goutte et le secteur se trouve d'ailleurs dépourvu en eau. Le bétail de la ferme en flammes a été sauvé avec beaucoup de peine, mais une grande quantité de foin a brûlé ainsi qu'un cochon gras. On ignore la cause du sinistre. Certains l'attribuent à une cheminée défectueuse, d'autres évoquent la maladresse des enfants qui devaient préparer leur repas en l'absence de leurs parents. Le fermier prétend en outre avoir perdu dans l'incendie toutes ses économies et en particulier une somme de 2000 Mark qu'il venait de toucher. Le correspondant local du journal qui relate l'incident déplore que les paysans aient « *l'imprudente habitude d'assurer leurs biens pour une somme inférieure à la valeur réelle* ». Les dommages ne sont donc que partiellement remboursés.

Source : Journal de Colmar

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

Armand SIMON



Damien PARMENTIER, Vosges, massif d'histoire, terre de liberté. Préface de Georges BISCHOFF, Éditions de La Nuée Bleue, Strasbourg, 2007, 179 pages, 32 x 25 cm, ISBN 2-7165-0667-0, 35 Euros.

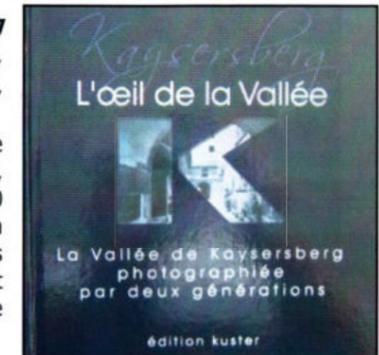
C'est un livre exceptionnel, qui sera une référence incontournable. L'auteur Damien PARMENTIER, épaulé par le préfacier Georges BISCHOFF, témoigne d'un grand amour et d'une profonde connaissance de son massif natal. Il explore son sujet de manière presque encyclopédique et illustre son propos d'une iconographie exceptionnelle et soigneusement légendée.

Sommaire :

- L'identité géographique du massif
- Les hommes et la montagne
- Une terre de croyance et de foi
- La montagne de guerre en guerre
- Le royaume de la forêt
- L'exploitation industrielle de la montagne
- Un paysage façonné par l'agriculture
- La nouvelle frontière du tourisme.

Benoît KUSTER, L'œil de la vallée, La vallée de Kaysersberg photographiée par deux générations, éditions Kuster, Kaysersberg, 2007, 672 pages, 26 x 26 cm, ISBN 978-2-9530296-0-4, 84 Euros.

L'ami Benoît KUSTER a réalisé un livre cher à son cœur : présenter l'œuvre photographique de son père Jean-Frédéric et son grand père Jean KUSTER, fondateur de la dynastie de photographes et d'imprimeurs. En plus de 600 photos, pour beaucoup issues de précieuses plaques de verre, il parcourt la vie familiale, les paysages du vignoble et de la montagne, les événements heureux ou malheureux. En plus de sa valeur artistique, cet ouvrage est aussi un remarquable document historique. Et le lecteur ne se lasse pas de ce voyage photographique dans la Vallée.



Charles SCHILLINGER, Fréland, Haute Alsace, Recueil historique et généalogique de la Révolution à 1918, Imprimerie Freppel-Edac, Wintzenheim, 2007, 480 pages, 25 x 17 cm. Cet ouvrage, comme le premier tome paru en 1991, sont disponibles à la Mairie de Fréland ou à la Maison du Pays welche.

Après de minutieuses recherches, M. Schillinger nous livre le deuxième tome de son monumental travail. L'ouvrage fourmille de renseignements et d'illustrations. Chacun peut y trouver une information sur sa famille frélandaise ou sur l'histoire de la commune. Fréland dispose ainsi d'un ensemble exceptionnel de livres historiques.

Sommaire :

- Evolution de la commune
- La population (dont le recueil généalogique 1792-1906)
- La vie religieuse
- Index et annexes.

LES TABLES DE PATOIS 2008

- **La fenaison** : le 19 janvier 2008, à Lapoutroie, au Restaurant du Faudé
- **Les fêtes religieuses** : le 1er mars 2008, à Orbey - Basses Huttes, au Restaurant Wetterer.
- **La conscription et le service militaire** : le 29 mars 2008, à Labaroche, Restaurant du Tilleul

Photos : Armand SIMON.



Les patoisants en plein travail !

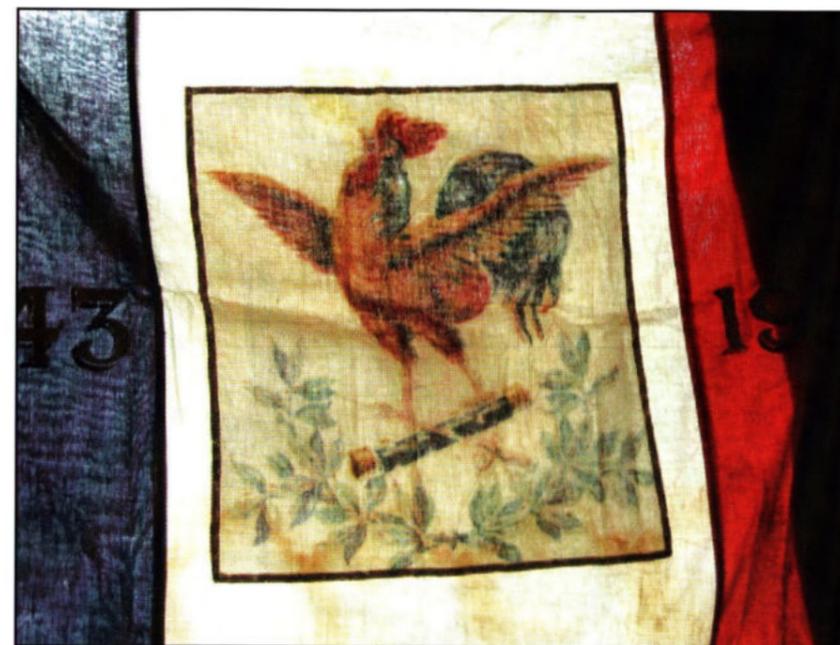


Les secrets de la fabrication des dents de râteau.



Gilbert MICHEL et Joseph DIDIERJEAN à Labaroche, le 29 mars 2008.

Le très beau drapeau des conscrits de la classe 1943-1963 de Fréland



Le stand de la Société d'Histoire au Forum des Sociétés d'histoire et d'archéologie à Sélestat, le 6 avril 2008.



Ci-dessus le stand de notre Société : l'accent avait été mis sur les croix de chemin, par un panneau et un diaporama, réalisé par Gérard MILLION. Les permanences ont été assurées par Messieurs Jacques DEMANGEAT, Germain MULLER et Armand SIMON.

Ci-dessous, le côté de notre stand et nos voisins du stand de la Société d'histoire et de généalogie du Val de Lièpvre.

